

Mémoire universitaire de stage
au sein du Master 2 : Science Politique, politique comparée : pensées et politiques du changement
dans le cadre d'un stage à l'UMR 5602 GEODE
soutenu le 13/10/2023

Présenté par
Paul Guénand



Qu'est-ce qu'être expert naturaliste en bureau d'études ?

Analyse du regard que les experts naturalistes exerçant en bureau d'études portent sur leur profession en contexte de crise environnementale

Directeur de stage : Ruppert Vimal, Chargé de recherche CNRS, GEODE, Université Toulouse Jean Jaurès II.

Directrice de stage : Christine Hervé, Chargée de recherche CNRS, GEODE, Université Toulouse Jean Jaurès II.

Examineur : Yann Raison du Cleuziou, Maître de conférence, IRM, Université de Bordeaux.

Remerciements

En tout premier lieu, je tiens à remercier sincèrement Ruppert Vimal et Christine Hervé pour l'encadrement de ce stage. Votre pertinence en termes de recherche, votre regard patient et votre délicate exigence ne créent pas seulement les conditions idéales d'un stage, mais aussi un objectif personnel à atteindre. Un grand merci.

Je remercie Yann Raison du Cleuziou pour l'ensemble du travail pédagogique réalisé, mais aussi pour sa sollicitude et sa perspicacité. Je remercie également Marion Paoletti et Rafaël Cos pour les enseignements prodigués dans le cadre du master. J'ai la conviction que celui-ci prend une teinte toujours plus intéressante, grâce à votre concours. Merci à vous trois pour ces deux belles années.

Je remercie mes enquêtés d'avoir accepté de participer à cette étude, et pour le temps qu'ils m'ont alloué. Ce n'est pas toujours facile de parler de soi.

Je remercie Vincent Devictor pour l'aide qu'il m'a accordé durant ce stage. Son écoute attentive, ses conseils en philosophie ainsi qu'en épistémologie ont été précieux et particulièrement appréciés. Merci aussi à Frédéric Blanc, qui a contribué à cette recherche en me donnant gracieusement une base de référencement assez importante de potentiels enquêtés.

Je remercie @lemontagnardurbain, pour les clichés naturalistes qu'il a gentiment accepté de me remettre pour illustrer mon travail de la meilleure façon qu'il soit.

Je remercie ma famille, pour son soutien indéfectible.

Je remercie Clara, Margaux et Florine pour leur amitié tout au long du master, et au-delà.

Enfin, un grand merci à Julie. L'aventure scientifique s'illustre parfois par des rencontres inspirantes et déterminantes. Tu en es le parfait exemple.

Enquêté.e n°14 :

[00:11:17]"nous sommes des amoureux de la nature qui aidons à la détruire". [2.2s]

Résumé :

Depuis 1976, l'étude d'impact réalisée par des experts en environnement est un point de passage obligé pour tout aménagement du territoire. Notre étude propose de saisir la diversité des regards que portent les experts naturalistes en bureau d'études sur leur métier en contexte de crise environnementale. Nous nous sommes intéressés à une multiplicité de thématiques, tout en adressant une attention particulière à leur perception de l'étude d'impact et du registre savoir et pouvoir dans lequel ils s'insèrent, relatif à l'aménagement du territoire. Nous avons mené quatorze entretiens semi-directifs auprès d'experts naturalistes en région Occitanie et en Auvergne. Nos résultats indiquent que les façons de vivre le métier d'expert naturaliste en bureau d'études se déclinent en deux profils différents. D'abord, ceux qui adhèrent complètement au modèle du bureau d'études, qui font confiance en l'expertise environnementale, et qui ne souffrent pas particulièrement. Puis ensuite un autre type d'expert, majoritaire, plus en souffrance et méfiants vis-à-vis de l'expertise et des politiques environnementales. Plus particulièrement, les experts naturalistes entretiennent effectivement un regard critique vis-à-vis de l'étude d'impact et surtout de sa mise en application. Ils perçoivent ses limites, et ces dernières ont une influence négative sur leur façon de vivre leur métier. Nos résultats montrent également que les experts naturalistes sont insatisfaits des politiques environnementales entreprises. Dans une perspective assez paradoxale, ils estiment que c'est la connaissance scientifique qui constitue le levier principal de l'action pour la biodiversité, tout en reconnaissant que les politiques environnementales, elles-mêmes appuyées sur la science, sont insatisfaisantes. Enfin, les experts naturalistes ne semblent pas engager leur responsabilité individuelle dans la saisie de ce paradoxe : même s'ils font partie d'un maillon nécessaire de la chaîne pour l'aménagement du territoire et la destruction de certains milieux, ils en déclinent la responsabilité pour l'imputer au système.

Mots clefs : étude d'impact - naturalisme – bureau d'études – aménagement du territoire – biodiversité.

Abstract :

Since 1976, impact assessments carried out by environmental experts have been an essential part of any land-use planning process. Our study aims to capture the diversity of ways in which naturalist experts in consultancies view their work in the context of an environmental crisis. We looked at a wide range of issues, paying particular attention to their perception of the impact study and the knowledge and power they bring to bear on land-use planning. We conducted fourteen semi-directive interviews with naturalist experts in the Occitanie and Auvergne regions. Our findings indicate two distinct profiles that characterize the approaches of naturalist experts working in consultancy firms. Firstly, those who adhere completely to the consultancy model, who trust environmental expertise, and who do not suffer particularly. Then there is another type of expert, the majority of whom are more distressed and distrustful of environmental expertise and policies. To delve further into the specifics, naturalist experts are critical of the impact study and, above all, of its application. They perceive its limitations, and these have a negative influence on the way they experience their profession. Our results also show that naturalist experts are dissatisfied with the environmental policies being implemented. In a rather paradoxical perspective, they believe that scientific knowledge is the main lever for action for biodiversity, while recognizing that environmental policies, themselves based on science, are unsatisfactory. Lastly, naturalist experts do not seem to personally shoulder the responsibility for this paradox: even though they are part of a necessary link in the chain of land-use planning and the destruction of certain environments, they decline responsibility for this and attribute it to the system.

Keywords : *impact assessment - naturalism – environmental consultancy - spatial planning - biodiversity.*

Sigles et acronymes

AMO : Assistance maître d'ouvrage.

BE : Bureau d'études.

CDB : Convention sur la diversité biologique.

CEN : Conservatoire d'espaces naturels.

CGEDD : Conseil général de l'environnement et du développement durable.

CNPN : Conseil national de la protection de la nature.

CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement.

CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

EIA : Environmental impact assessment.

EI : Étude d'impact.

ERC : Éviter, réduire, compenser.

GBI : Gestion de la biodiversité (master de l'université Toulouse Paul Sabatier).

IPBES : Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services.

LPO : Ligue pour la protection des oiseaux.

MRAE : Mission régionale d'autorité environnementale.

NNL : Not net loss.

OFB : Office français de la biodiversité.

ONG : Organisation non-gouvernementale.

PNA : Plan national d'actions.

PNR : Parc naturel régional.

SARL : Société à responsabilité limitée.

SCOP : Société coopérative et participative.

SNB : Stratégie nationale pour la biodiversité.

Table des matières

Introduction.....	1
I. Contexte – Écosystème de l’expertise naturaliste.....	3
1. De l’élaboration des politiques publiques pour la préservation de la biodiversité.....	3
2. Évaluation environnementale : étude d’impact et séquence éviter, réduire et compenser.....	5
3. Anatomie des protagonistes de l’étude d’impact.....	6
4. Limites de l’étude d’impact.....	7
5. Les experts au cœur de l’analyse.....	9
6. Objectifs du stage de recherche au laboratoire GEODE.....	10
II. Problématique et hypothèses.....	11
III. Méthode.....	12
1. Cadre conceptuel.....	12
1.1. De l’étude des pratiques.....	12
1.2. De l’étude des représentations sociales.....	12
1.3. De l’étude des perceptions individuelles.....	14
2. Méthode d’enquête.....	16
2.1. Groupe enquêté.....	16
2.2. Technique de recueil des données.....	16
2.3. Analyse.....	17
a) Analyses individuelles.....	18
b) Analyse globale.....	18
IV. Résultats.....	19
1. Pratiques des professionnels de l’expertise naturaliste.....	19
1.1. La nature du métier.....	19
a) Éventail des prestations réalisables.....	19
b) Quotidien d’un expert naturaliste.....	20
c) Qualité de vie d’un expert naturaliste.....	21
1.2. Les outils d’analyse et de prospection.....	23
1.3. Mutations technologiques.....	23
1.4. Du choix du bureau d’études.....	26
2. Représentations sociales de l’expert en bureau d’études.....	26
2.1. Attachement au territoire.....	26
2.2. Attachement au vivant.....	28
2.3. Sensibilité au changement de l’ordre social.....	29
3. Perceptions individuelles de l’expert en bureau d’études.....	32
3.1. Savoir & Agir.....	32
a) Les politiques environnementales.....	32
b) Le rôle de la connaissance naturaliste.....	33
c) Le paradoxe entre savoir accru et manque d’action.....	34
3.2. ERC & étude d’impact.....	36
3.3. Engagement.....	37
3.4. Reconnaissance sociale.....	38
3.5. Cohésion sociale.....	39
3.6. Éthique.....	40
3.7. Souffrance psychique.....	43
3.8. De l’opposition entre milieu associatif et bureaux d’études.....	44
3.9. Perspectives d’avenir.....	46
V. Discussion.....	47
1. Entre mal-être et adhésion : différentes façons de vivre la posture d’expert.....	47
2. La pertinence d’application de l’étude d’impact remise en cause.....	49
3. Les savants du vivant entre Savoir et Pouvoir.....	50

4. Regards critiques sur l'étude.....	52
Bibliographie (75) :.....	53
Liste des figures.....	58
Annexes.....	59

Introduction

Sur terre, la biodiversité s'effondre. La plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) dresse en 2019 un constat alarmant. Plus de 85 % des zones humides sur la surface de la planète ont disparu. Environ 32 millions d'hectares de forêt tropicale ont été détruits entre 2010 et 2015. Parmi les groupes d'animaux et végétaux évalués, 25 % des espèces sont considérées comme menacées (soit environ un million d'espèces directement menacées d'extinction), et il est prévu que cette trajectoire s'accélère. L'empreinte de l'homme mène à un appauvrissement visible et général de la biodiversité. De son côté, le réchauffement climatique poursuit son ascension. A l'heure où ce mémoire est rédigé, nous enregistrons les plus fortes chaleurs jamais observées en France pour un mois de septembre, après un été rythmé par des épisodes caniculaires presque partout en Europe. Face à ces constats, nos sociétés humaines sont contemplatives, comme si nous étions condamnés à toujours produire plus de connaissances sur l'appauvrissement du vivant tout en fixant béatement notre incapacité à agir.

La biodiversité s'effondre, et ce n'est pas une nouvelle. Malgré son accélération effrénée ces dernières années, le phénomène était déjà repéré et anticipé depuis des décennies. Dès 1962, Rachel Carson dénonçait les effets délétères du DDT (un pesticide) sur les populations d'oiseaux dans « Silent Spring » (Carson, 1962). Pourtant, soixante ans plus tard, et malgré l'interdiction du DDT, les pesticides constituent aujourd'hui le facteur à l'origine du déclin drastique de l'avifaune en Europe (Inger *et al.* 2015). Aucune mesure suffisante n'a été prise face à cette liste non-exhaustive de nouvelles réalités qui inaugurent notre entrée dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Pire encore, le schéma d'évolution dans lequel l'espèce humaine persévère mène droit au gouffre. La croissance économique a presque quadruplé et le commerce mondial s'est drastiquement intensifié, entraînant une demande en ressources et en énergie qui n'a jamais été aussi forte (IPBES, 2019). Suivant cette trajectoire, l'artificialisation des sols et les projets d'aménagement des territoires se multiplient.

Historiquement, en France, la protection de la faune consistait essentiellement à protéger les espèces susceptibles d'être chassées (Untermaier, 2016). Mais à partir des années 60 apparaissent les prémices d'initiatives de protection de la biodiversité, avec notamment la création et la multiplication des aires protégées. En 1961 est inaugurée la première réserve naturelle nationale de France, qui marque le début de création du réseau d'aires protégées du pays. Deux années plus tard, le premier parc national français voit le jour. Puis sont créés les Parc naturels régionaux (PNR) en 1967, dont l'objectif est d'allier protection d'espaces délimités et activité humaine. Ensuite, le Sommet de la terre de Rio en 1992 marque le début de la prise en compte des questions environnementales par la scène internationale, ainsi qu'un effort de coopération transnationale autour de la biodiversité avec la Convention sur la diversité biologique (CDB). Ce Sommet de la terre de 1992 amorce la création du réseau Natura 2000, une initiative européenne de rassemblement de sites naturels ou semi-naturels, afin de maintenir la diversité biologique des milieux labellisés en protégeant certaines espèces et certains milieux. Cette liste de mesures de protection est parcellaire, mais marque l'avènement de la protection de la biodiversité via la délimitation d'espaces régis par des prescriptions particulières.

La dynamique générale de protection de la biodiversité touche très rapidement la thématique de l'aménagement du territoire. Dans les années 1970, la conscientisation en Europe de la nécessité de préserver la nature mène à un début de réglementation encadrant l'aménagement du territoire, notamment grâce à l'obligation de réaliser l'expertise environnementale en amont des projets. Cette

étude environnementale est réalisée par des experts en la matière, qui traduisent les intérêts de l'environnement tout en composant avec les intérêts des aménageurs.

Ces experts de l'environnement sont aux premières loges de l'effondrement de la biodiversité, et en font le constat vertigineux quotidiennement. Ils assistent à l'appauvrissement du vivant, tout en constituant le point de passage obligé pour la réalisation des projets d'aménagements. La saisie de ce paradoxe appelle à interroger directement la façon dont ils vivent leur posture professionnelle. Ce travail apparaît d'autant plus intéressant qu'il s'inscrit dans un contexte de médiatisation des luttes autour de gros projets d'aménagements, comme celui de l'autoroute A69 Toulouse Castres en Occitanie. C'est d'ailleurs dans la région de ce projet controversé que prend place notre étude.

I. Contexte – Écosystème de l'expertise naturaliste

1. De l'élaboration des politiques publiques pour la préservation de la biodiversité

L'indexation de la crise environnementale comme relevant d'un problème d'ordre social par les entrepreneurs de normes, pour reprendre les mots d'Howard Becker (1963), a mené à la saisie politique de la question, ainsi qu'à la nécessité de création d'une action publique environnementale. Comme précisé plus avant, la dynamique de conscientisation de la nécessité de **protéger la biodiversité** en France s'est amorcée dès les années 60, avec la création d'aires protégées de différents types. Mais cette tendance est aussi repérable au niveau mondial. En effet, entre les années 1970 et 1980, plusieurs scientifiques conceptualisent la notion de « services écosystémiques », qui caractérise les bénéfices que tirent les êtres humains des écosystèmes (Méral & Pesche, 2016) et qui sera médiatisée par la suite dans les années 2000. Cette notion a été importante pour penser la dépendance de l'être humain aux écosystèmes, et donc le besoin de les préserver. Puis c'est dans le célèbre rapport Brundtland, en 1987, que la commission mandatée par l'ONU utilise le concept de « développement durable » pour la première fois, avançant que les ressources de la planète sont finies et doivent être exploitées avec intelligence pour permettre la pérennité de l'humanité. Un an plus tard, en 1988, le concept de « biodiversité » émerge, issue de la biologie de la conservation, discipline assez récente et qui s'attelle à évaluer l'impact de l'activité humaine sur les écosystèmes. Le concept apparaît grâce à un colloque à Washington nommé « BioDiversity » qui popularisera le terme, ce dernier désignant « l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux » selon l'Office française de la biodiversité (OFB)¹.

Cet effort de conceptualisation de la crise environnementale s'accompagne en France de mesures politiques marquantes, et de plus en plus précises, dans l'intérêt de préserver la biodiversité, notamment impulsées par le Sommet de la terre de Rio de 1992. En 2002 sont lancés des Plans nationaux d'actions (PNA) visant à la protection ciblée de 233 espèces menacées d'extinction. Deux ans plus tard, la France met en place une stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), dans l'objectif de restaurer et protéger la biodiversité, en l'abordant par une fenêtre compréhensive écosystémique plutôt que simplement par la protection d'espèces. Le tournant décisif dans l'établissement de la législation environnementale s'effectue en 2010 avec la loi Grenelle II, qui permet de favoriser la prise en compte des intérêts de la biodiversité au cœur d'un ensemble de thématiques, comme l'agriculture, l'assainissement, l'aménagement, etc. Enfin, la SNB de 2004 est réformée en 2011 pour inclure un plus grand nombre d'acteurs dans la protection de la biodiversité, et ainsi lancer un effort de concertation et de coordination avec la société civile dans l'effort environnemental.

Ces étapes marquantes de l'élaboration de politiques publiques pour la préservation de la biodiversité sont accompagnées de mesures pour encadrer l'**aménagement du territoire**. L'action publique environnementale pour l'aménagement du territoire se caractérise par l'établissement d'un cadre réglementaire, faisant de l'évaluation environnementale un point de passage obligé pour toute réalisation de projet. Ce cadre législatif est introduit grâce à la loi du 10 juillet 1976, qui impose la réalisation d'une étude d'impact à l'aune des procédures d'autorisations de certains projets d'aménagements. En fait, l'étude d'impact est une appréciation technique des conséquences qu'un projet d'aménagement peut avoir sur l'environnement ; son objectif est d'identifier ses impacts pour

1 <https://www.ofb.gouv.fr/quest-ce-que-la-biodiversite> OFB (Office Française de la Biodiversité).

pouvoir les limiter. Rapidement, c'est au niveau européen que l'exigence est reprise avec la directive EIA (85/337/CEE)² en 1985, puis la directive Habitat (92/43/CEE)³ de 1992 ainsi que la directive SEA (2001/42/CEE)⁴, qui constituent les fondements du cadre législatif nécessitant l'application d'une séquence éviter-réduire-compenser (ERC), mais aussi la prise en compte des intérêts de la biodiversité et la protection des espèces protégées (voir fig.1). Ces directives européennes sont suivies par un durcissement des mesures de protection de la biodiversité dans le cadre de l'aménagement en France. Le décret n°2011/2019 de 2011 apporte une réforme de l'étude d'impact nécessaire aux projets d'aménagement. En effet, celui-ci instaure l'obligation de réalisation de l'état initial des milieux, qui correspond à un inventaire des espèces protégées ou patrimoniales pouvant être impactées par le projet. Devient aussi obligatoire le suivi des mesures compensatoires. Enfin, la loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016 parachève le cheminement législatif de l'étude d'impact, en rendant la compensation plus effective dans un objectif d'absence de perte nette de biodiversité.

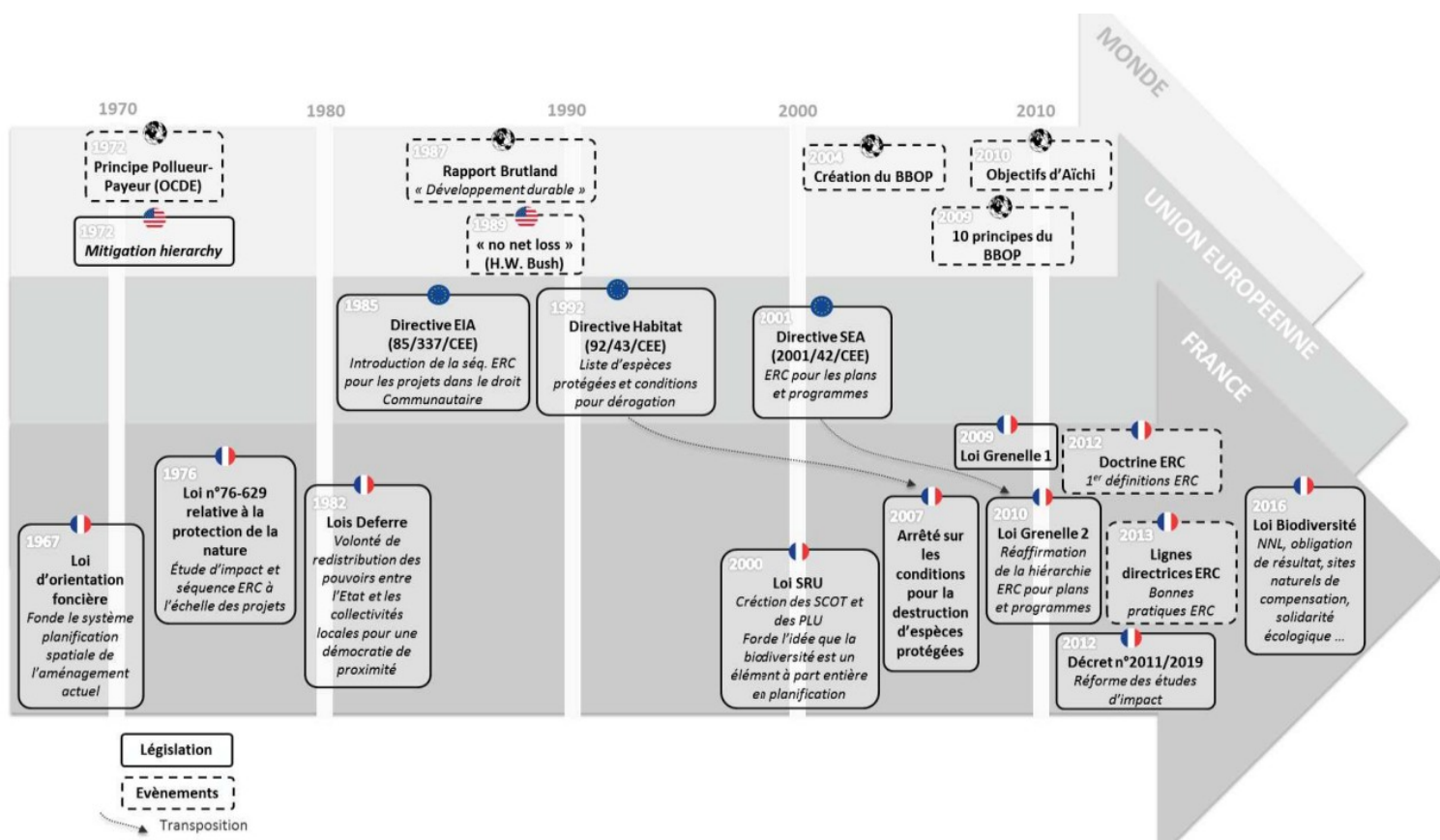


Fig. 1 : Évolution réglementaire en lien avec la séquence ERC depuis 1960 jusqu'à 2018 au niveau national, européen et mondial. (Source : Bigard, 2018).

2 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:31985L0337>

3 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:31992L0043>

4 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32001L0042>

2. Évaluation environnementale : étude d'impact et séquence éviter, réduire et compenser

Aujourd'hui, l'évaluation environnementale se décline en trois étapes successives⁵ : (1) L'élaboration d'une étude d'impact évaluant les incidences du projet d'aménagement sur l'environnement par le maître d'ouvrage ; (2) la consultation de l'autorité environnementale compétente et du public ; et enfin (3) l'examen par l'autorité autorisant le projet. Ainsi, ce processus d'évaluation permet d'intégrer les enjeux environnementaux dans l'aménagement territorial, ainsi que d'irriguer ses intérêts le long du cheminement du débat public, et à l'intérieur des sphères décisionnelles.

L'étude d'impact, quand à elle, est dépendante de trois facteurs : la sensibilité environnementale de la zone choisie pour le projet ; l'importance et la nature des travaux ; et enfin les incidences prévisibles sur l'environnement et la santé humaine de ces travaux.

La séquence ERC, éviter-réduire-compenser, constitue l'outil incontournable de l'étude d'impact. Cette séquence est issue de la loi Biodiversité de 2016⁶. Le Code de l'environnement, Article L110-1, dispose « **d'éviter** les atteintes à la biodiversité et aux services qu'elle fournit ; à défaut, d'en **réduire** la portée ; enfin, en dernier lieu, de **compenser** les atteintes qui n'ont pu être évitées ni réduites, en tenant compte des espèces, des habitats naturels et des fonctions écologiques affectées »⁷. Doivent alors être pris en compte l'ensemble de la biodiversité (les espèces, leurs habitats ainsi que les fonctions écologiques des écosystèmes), mais aussi la hiérarchie d'application de cette séquence ERC, à laquelle il ne faut pas déroger.

Le contenu de l'étude d'impact comprend *a minima* :

(1) L'état initial. Il constitue la première étape de l'étude d'impact, et la partie liminaire à l'établissement de la séquence ERC. C'est un bilan de la biodiversité existante dans la zone ciblée par le projet d'aménagement. Il prend en compte - sous forme d'inventaire - les espèces faunistiques et floristiques présentes, ainsi que les habitats et les fonctions écologiques du milieu.

(2) La partie Impacts et Mesures. Qui peut être divisée en plusieurs parties :

↳ **(2.a)** Sont formulés les **impacts bruts** directs, indirects et cumulés, occasionnés par le projet d'aménagement.

↳ **(2.b)** Sont formulées des **mesures d'évitement** afin d'éviter le plus possible d'impacts prévus.

↳ **(2.c)** Sont formulées des **mesures de réduction**, afin d'épurer un maximum d'impacts non évités. Les impacts non évacués à la fin de cette étape sont nommés impacts résiduels.

↳ **(2.d)** Sont formulées des **mesures de compensation** en dernier lieu, afin de compenser les impacts résiduels. Ces mesures compensatoires sont appréhendées à travers le principe d'**équivalence**, qui correspond à la mise en perspective des pertes engendrées par le projet d'aménagement (impacts résiduels) avec les gains planifiés par les apports compensatoires. Théoriquement, la compensation répond donc à une logique «*No Net Loss* » (NNL), c'est-à-dire aucune perte de biodiversité. Ces mesures de compensation sont régies par un devoir de proximité. En effet, les zones compensées doivent s'établir à proximité des pertes.

(3) Le suivi et le contrôle des différentes mesures par rapport à leurs objectifs. Il garantit la pertinence de l'étude d'impact, tout en scellant l'engagement des acteurs de l'aménagement dans ce processus.

5 <https://www.ecologie.gouv.fr/evaluation-environnementale>

6 <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033016237>

7 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043975398

3. Anatomie des protagonistes de l'étude d'impact

L'étude d'impact, intimement liée à l'action publique environnementale, convoque un vaste champ d'acteurs de natures diverses, entre milieu associatif, public et privé.

En tout premier lieu, les porteurs de projets (ou maîtres d'ouvrages), c'est-à-dire ceux qui financent et planifient un potentiel aménagement, font appel à des bureaux d'études privés pour réaliser l'expertise environnementale. « Le terme "bureau d'études" doit se comprendre, [...], comme toute entité, quel que soit son statut juridique, réalisant entièrement ou partiellement [des] évaluations [environnementales] »⁸ (Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, 2015). Cette notion est assez imperméable puisqu'elle regroupe un ensemble hétérogène d'acteurs sous un même label. En effet, de par la grande diversité d'orientations d'expertises qu'ils matérialisent, les bureaux d'étude se déclinent dans de nombreux domaines de prédilection : agronomie, biodiversité, secteur de l'eau... Ces bureaux d'études convoquent différents profils d'experts, dont la diversité des connaissances produit la richesse des différents champs d'intervention des prestations. Ils produisent l'étude d'impact, qui encadre les maîtres d'ouvrages afin qu'ils puissent concevoir des projets respectueux de l'environnement. Cette dernière possède plusieurs volets, comme le volet paysage, le volet naturel, le volet agricole, etc., afin de prendre en compte la totalité des enjeux environnementaux. Il existe des bureaux d'études spécialisés dans certains volets de l'étude d'impact, comme par exemple des bureaux d'études naturalistes ; mais il existe aussi des bureaux d'études généralistes, qui sont à même de remplir l'intégralité des volets d'une étude d'impact. Ainsi, les porteurs de projets formulent des appels d'offres pour leurs projets, et mettent en concurrence les bureaux d'études intéressés. Une fois le contrat établi, le bureau d'étude élu réalise l'étude d'impact.

Les porteurs de projets et les bureaux d'études sont ensuite encadrés par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Placée sous l'autorité du préfet, le rôle de la DREAL est d'examiner les dossiers d'aménagements et de s'assurer qu'ils remplissent les exigences légales. Ainsi, c'est à la DREAL que revient la tâche de s'assurer de la recevabilité des dossiers. Une fois le dossier complet, ce dernier est envoyé à l'autorité environnementale qui validera ou non le projet. L'autorité environnementale au niveau régional est représentée par la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE), et par le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) au niveau national. Mais le processus peut voir intervenir d'autres acteurs étatiques consultatifs, comme le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) au niveau régional, ou le Conseil national de la protection de la nature (CNP) au niveau national. Ce conseil scientifique a pour vocation de prodiguer un conseil de proximité aux services territoriaux de l'État. Le conseil donne un avis sur les projets qui lui sont soumis dans un délai de deux mois maximum après réception du dossier. Ensuite, le comité valide ou non le projet, et en général l'autorité environnementale compétente se range à son avis. Cependant, le préfet peut toujours décider du contraire, et faire passer en force un projet, grâce à un arrêté préfectoral. Une fois le projet validé et commencé, c'est à la police environnementale, issue de l'Office français de la biodiversité (OFB), que revient la tâche de surveiller la bonne exécution des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des projets. Il est fréquent aujourd'hui que les bureaux d'études proposent un conseil tout le long du processus, sans se restreindre à produire l'étude d'impact, avec notamment des prestations d'assistance maître d'ouvrage (AMO).

Durant ce processus, sont susceptibles d'intervenir différentes entités du monde associatif. Ceci est particulièrement vrai pour le monde naturaliste, qui est constellé de réseaux associatifs naturalistes, d'amateurs et de bénévoles, ce qui n'est pas le cas dans d'autres domaines de l'environnement, comme celui de l'eau, ou de la gestion des déchets (Dupre & Micoud, 2007).

⁸ <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/La%20charte%20d%E2%80%99engagement%20des%20bureaux%20d%E2%80%99%C3%A9tudes%20dans%20le%20domaine%20de%20l%E2%80%99%C3%A9valuation%20environnementale.pdf>

Ainsi, le milieu naturaliste se déploie en une multitude d'associations naturalistes qui comptent sur les subventions et l'adhésion de ses membres pour exister. Ces subventions, essentiellement publiques, peuvent venir de différentes entités. Par exemple, elles peuvent être octroyées par des structures institutionnelles (comme l'Europe, directement de l'État, l'Agence de l'eau, etc.) ; mais ces subventions peuvent aussi être territoriales (prodiguées par la région, le département, la commune, etc.). Les associations naturalistes peuvent entretenir un haut degré de spécialisation, que ce soit en s'insérant dans un territoire délimité ou en s'intéressant préférentiellement à un type d'espèce (comme pour la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) qui s'intéresse spécifiquement à l'avifaune). D'autres sont moins spécialisées, et interviennent sur une pluralité d'espèces et de milieux, ou sur plusieurs territoires. Elles peuvent également être militantes, même si ce n'est pas une règle générale ; elles sont souvent symboles pour la société civile d'un contre-pouvoir, pour promouvoir les intérêts de la nature lorsque l'État et ses institutions s'en détournent. Ensuite, les structures associatives les plus célèbres sont les Conservatoires d'espaces naturels (CEN), qui sont affectées à la gestion d'espace et à la protection d'espaces naturels. Les CEN emploient des naturalistes, et font de la préservation des espaces leur mission première, à travers la valorisation du patrimoine naturel, la production de connaissance, mais aussi l'acquisition foncière de zones à protéger. Il existe aussi le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), un réseau associatif labellisé dont l'objectif premier est la promotion du développement durable et la prise en compte des intérêts environnementaux dans les territoires. Dans une dimension plus transnationale, les organisations non-gouvernementales (ONG) jouent également un rôle important dans la promotion des intérêts de la biodiversité et la protestation (Foyer, 2012), notamment dans les pays de l'hémisphère Sud, où les réseaux associatifs locaux sont peu présents voire inexistantes.

En s'intéressant aux protagonistes parsemant le cheminement de l'étude d'impact et de l'autorisation des projets d'aménagements, nous nous intéressons aussi au rôle qu'ils endossent dans sa genèse et dans son appropriation. Les rôles des différents acteurs évoqués sont complémentaires. Par exemple, l'étude d'impact est réalisée en amont par les experts en bureau d'études, qui tentent de prendre en compte les intérêts de la biodiversité impactée par le projet, tout en conciliant ces enjeux environnementaux avec les intérêts des aménageurs. La DREAL, elle, occupe un rôle déterminant d'examinatrice afin de garantir la pertinence et la conformité de l'étude réalisée. Elle est le garde-fou principal pour empêcher les dérives potentielles et l'atteinte à l'environnement. Mais les associations naturalistes occupent également un rôle de garde-fou en aval. En effet, ces dernières sont par exemple susceptibles d'intervenir en cas d'arrêté préfectoral pour mobiliser la société civile et réaliser des contre-expertises. De la même façon, le rôle de la police environnementale est capital dans le contrôle de la mise en application des mesures ERC. Son pouvoir dissuasif, voire punitif est une autre garantie de la meilleure prise en compte possible des intérêts de la biodiversité. C'est parce que les bureaux d'études doivent composer avec des entités supposées antagonistes (environnement et aménagement) que la tenue du rôle des autres acteurs est primordial pour garantir la pertinence d'application des mesures promulguées par l'étude d'impact.

4. Limites de l'étude d'impact

L'étude d'impact et la séquence ERC bénéficient d'une ossature législative et convoquent un vaste champ d'acteurs de natures différentes. De façon transdisciplinaire, la recherche s'est elle aussi largement intéressée à ces outils, et en souligne les limites.

Les principales critiques théoriques de l'étude d'impact pointent le régime rationaliste de sa conceptualisation, c'est-à-dire combien l'outil en lui-même ainsi que sa compréhension par les administrateurs ne prend pas en compte le contexte social, culturel, politique et économique de sa réalisation (Cashmore, 2004 ; Lawrence, 1997) ; et donc combien la rationalité des acteurs peut être

limitée lors de sa mise en application, même lorsqu'ils essaient de l'appliquer au mieux (Morgan, 2012). L'idée que l'expertise par des bureaux d'études privés permette l'indépendance de l'étude d'impact par rapport à certains enjeux politiques dans lesquels elle s'inscrit est illusoire (Joly, 2012 ; Dunlop *et al.*, 2014 ; Demortain, 2021 ; Innerarity, 2015). Ainsi, il existe une différence entre l'idée abstraite rationnelle qu'invoque l'étude d'impact, où l'expert défend simplement les intérêts de la biodiversité, et son application effective.

Ensuite, d'un point de vue plus pragmatique, la pertinence écologique de l'étude d'impact et de la séquence ERC sont assez discutées. Par exemple, concernant le volet biodiversité, les bureaux d'études qui effectuent l'état initial, s'adonnent à un inventaire faunistique et floristique des espèces protégées et patrimoniales, sans prendre en compte la biodiversité commune (Regnery *et al.*, 2013), ni les relations entre les différentes composantes des écosystèmes (Dantec, 2017). L'état initial fait donc un bilan qui apparaît fragmenté de la biodiversité, plutôt que fondamentalement exhaustif. Ainsi, l'obligation pour l'étude d'impact de prendre en compte l'ensemble de la biodiversité évoluant sur la zone impactée n'est pas tenue.

Dans une étude, Bigard (2018) montre que l'interprétation locale des directives nationales de l'ERC entraîne une confusion entre ses différents segments éviter, réduire et compenser, à hauteur de 60 % des mesures proposées sur les 42 études d'impact étudiées. Cette confusion possède une incidence sur la pertinence écologique de la séquence selon Bigard (2018), puisqu'elle entraîne une absence de réelles mesures d'évitement et de compensation, pour au contraire une réduction surreprésentée, qui n'a pourtant que peu de pertinence écologique. Cette confusion sémantique viendrait selon l'auteur d'un manque de clarté conceptuelle de la séquence.

De plus, la hiérarchie imposée par la séquence ERC n'est pas systématiquement respectée. (Padilla & al., 2020). En effet, le scepticisme que la séquence induit est aussi provoqué par le non-respect de son ordre de prescription. Les étapes d'évitement et de réduction sont souvent absentes ou peu efficaces. Enfin, les suivis et contrôles des mesures compensatoires seraient trop peu nombreux (Padilla & al., 2020) ; les effets bénéfiques pour la biodiversité sont difficiles à évaluer lors de ces suivis (Dantec, 2017), puisqu'ils constituent un pari sur le temps long, qu'il est impossible de constater à court terme. Ainsi, la compensation apparaît davantage comme un outil sans efficacité certaine, dont l'objectif officieux est de permettre la légitimation des projets d'aménagements (Petitimbert, 2017).

Enfin, la compensation soulève un ensemble de critiques d'ordre épistémologique. En effet, la promotion de la compensation en instrument de politique publique induit par la science, objectifie cette étape par un ensemble d'instruments, de méthodes et un corpus de mesures, et ainsi légitime l'aménagement par son « exemplarité empirique » (Petitimbert, 2018 ; Knorr-Cetina, 1999). Pourtant, l'intelligibilisation de la compensation repose sur une « commodification » de la nature, pour reprendre la notion d'Appadurai (1986) : les écosystèmes sont traduits en proxys, qui à travers le principe d'équivalence, deviennent opérationnalisables selon une logique de marché et d'aménagement (Devictor, 2016). Émerge alors l'outil compensatoire, qui dans son exercice, supprime la valeur intrinsèque de la nature, qu'elle soit sociale, affective ou non anthropo-centrée, à une valeur échangeable, dont les rationalités économiques de marché peuvent disposer (Petitimbert, 2017 ; Maris, 2014). De plus, l'outil compensatoire écarte des interrogations pourtant fragilisant ses propres fondements, relatifs à la standardisation et la quantification des pertes, mais aussi à la définition des écosystèmes, ou encore la durée ou la localisation de la zone compensée (De Sartre & Doussan, 2018). De fait, ces interrogations sont laissées pour mortes alors qu'elles constituent le vide théorique sur lequel est bâti la séquence ERC.

5. Les experts au cœur de l'analyse

La littérature au sujet de l'expertise environnementale est abondante. Une grande partie se focalise sur l'expertise en elle-même, comme par exemple sur la compensation. Mais différentes recherches en sciences sociales se sont aussi intéressées aux scientifiques qui produisent la connaissance.

D'un point de vue théorique, différents concepts ont été érigés pour comprendre les scientifiques de façon large. Par exemple, Meyer et Molyneux-Hodgson (2011) invoquent le concept de « communautés épistémiques » dont Haas (1992) est à l'origine, qui permet de s'intéresser aux scientifiques et au pouvoir politique de leur expertise. De leur côté, Granjou et Arpin (2015) élaborent la notion « [d'] engagements épistémiques », qui permet de considérer le travail scientifique en biodiversité comme une forme d'engagement éthique. Il existe également le concept de « collectif de pensée » de Fleck (1934), qui permet de comprendre la genèse et le développement des faits scientifiques en s'intéressant aux collectifs de scientifiques qui les fabriquent. Ce concept a notamment été repris par Rodriguez *et al.* (2018) pour analyser les connaissances mobilisées par les écologues dans le cadre de l'expertise environnementale. L'ensemble de ces théories peuvent être utilisées pour comprendre les experts réalisant l'étude d'impact environnementale, car l'expert tire lui aussi sa légitimité de sa scientificité, et produit un savoir (Maxim & Arnold, 2012). Néanmoins, la différence entre l'expert en bureau d'études et le chercheur reste que ce dernier n'est pas en prise avec la rationalité économique de sa production scientifique.

Ce type d'approche permet de mettre en perspective le phénomène de fabrication de l'expertise, avec les experts eux-mêmes et leur intériorité, ainsi que le contexte de crise environnementale dans lequel ils s'insèrent. La littérature en sciences sociales sur le sujet replace l'expert au centre de son expertise en l'érigant lui aussi comme objet d'étude. Par exemple, Bouzin (2023) montre combien la crise environnementale suscite l'émergence d'un processus de politisation chez les ingénieurs écologues, qui s'incarne de façon différente selon les individus. L'auteur avance que malgré leur statut d'experts en environnement, ces derniers ne sont pas exempts de prises de positions militantes. Toujours dans cette étude de la subjectivité, la psychologie des experts donne également des indices compréhensifs sur les raisons qui motivent l'exercice de leur métier. En effet, Lorimer (2008) montre que la production de données naturalistes demande un véritable investissement personnel de la part des écologues, motivé par une dimension affective. L'affect qu'ils nourrissent pour leur objet d'étude leur apporte un sentiment de récompense et explique leur persévérance. De son côté, Brunet (2020) reprend le concept d'engagement épistémique pour montrer combien l'engagement dans la production de connaissances permet aux écologues de relativiser leur souffrance psychique provoquée par la crise environnementale.

En parallèle de ces recherches en sciences sociales centrées sur les experts, le regard médiatique se tourne lui aussi sur ces derniers. En novembre 2022, le média *Reporterre*⁹ publiait un article sur le « blues des naturalistes en bureau d'études ». L'article brosse le portrait d'une profession en crise, et relate combien les experts naturalistes qui exercent en bureau d'études sont en perte de sens, plongés dans une situation de dissonance cognitive entre préservation de la biodiversité et pressions multiples de la part des clients aménageurs et de leur hiérarchie. Ils n'attribuent que peu d'efficacité aux mesures de compensation qu'ils prescrivent. En février 2023, le réseau de lutte des « naturalistes des terres », composé hétéroclite de naturalistes de différents horizons, fait un appel à la lutte locale¹⁰ pour contrer les projets d'aménagements qui portent atteinte à la biodiversité. Ce projet de lutte s'investit aussi comme une réponse à cette profession

9 <https://reporterre.net/Pressions-convictions-moyens-le-blues-des-naturalistes-en-bureau-d-etudes>

10 <https://www.terrestres.org/2023/02/09/lappel-des-naturalistes-des-terres/>

d'experts environnementaux en crise, qui sont amenés à « défendre des projets destructeurs » lorsqu'ils exercent en bureau d'études, se retrouvant parfois à travailler contre eux-mêmes.

6. Objectifs du stage de recherche au laboratoire GEODE

Ce projet de recherche se matérialise en un stage de fin d'études au laboratoire GEODE UMR5602 à Toulouse, et s'inscrit dans son axe 3 de recherche intitulé : **Environnement et Développement Durable** : « **Educat**ions à... », **Construction et Médi**ation des **S**avoirs (ED2-ECMS). Cet axe de recherche propose une approche interdisciplinaire de la compréhension des relations entre être-humains et nature, ainsi que l'étude des changements qui traversent les systèmes socio-écologiques et les transformations du paysage. Cet axe encourage la recherche à s'intéresser aux différents acteurs du territoire, ce à quoi se consacre pleinement notre étude. De plus, ce projet s'investit de façon plus large dans une dynamique naissante au laboratoire qui s'intéresse au rôle social de la science, et de façon plus large à la production de connaissance sur le monde naturel. Notre recherche est donc exploratoire, et entend aborder un certain nombre de thématiques nécessaires à la pleine compréhension de notre sujet.

Le stage est co-encadré par deux chercheurs du laboratoire. Ruppert Vimal, chargé d'études au CNRS, s'intéresse aux façons de faire science, dans l'objectif de mieux saisir les enjeux en matière de biodiversité. Ses thématiques de prédilection sont la saisie des enjeux de coexistence entre humains et non-humains, ainsi que l'analyse de la construction et de la diffusion des savoirs scientifiques en lien avec les enjeux de biodiversité. Christine Hervé, chargée de recherche HDR au CNRS, déploie ses recherches sur la compréhension et le renforcement des interactions entre les chercheurs et la société civile, dans le cadre des relations des sociétés humaines avec la nature. Tous deux font appel à un cadre de recherche interdisciplinaire, et croisent science de la nature avec sciences sociales.



Photo : Réalisation @lemontagnardurbain, Renard sur les bords de l'Allier.

II. Problématique et hypothèses

Cette étude propose initialement de saisir la diversité des regards que portent les experts naturalistes tant sur le cadre épistémique qu'ils mobilisent que sur leur rôle qui leur est attribué, et d'analyser les stratégies qu'ils adoptent en conséquences. Les naturalistes qui exercent en bureau d'études sont une population tout indiquée pour l'étude. En effet, l'étude d'impact est considérée ici comme un espace de tension entre préoccupation environnementale et aménagement du territoire, au sein duquel l'expertise naturaliste joue un rôle angulaire.

Les experts naturalistes exerçant en bureau d'étude se trouvent à un carrefour de registres, entre rationalité économique d'aménagement et protection de l'environnement (Maxim & Arnold, 2012 ; Devictor, 2018 ; Granjou & Mauz, 2007) ; entre passion pour leur objet d'étude et quantification de son déclin. De plus, ils sont aussi à l'interface entre acteurs privés, publics et associatifs. Ils sont les principaux opérateurs de l'étude d'impact et de la séquence ERC, qui essuie un certain nombre de critiques quant à leur pertinence intrinsèque (Padilla et al., 2020 ; Morgan, 2012). Enfin, la littérature sur le sujet ainsi qu'une récente médiatisation de la question font état d'une souffrance psychique palpable parmi leur rang (Brunet, 2020 ; Reporterre, 2022). En vertu de tous ces éléments attestant de la complexité de leur position professionnelle, nous proposons d'aborder le sujet à travers la problématique suivante :

Comment les experts naturalistes exerçant en bureau d'études vivent-ils leur métier en contexte de crise environnementale ?

L'objectif de cette étude est exploratoire. Notre souhait est d'interroger une multiplicité de thématiques relatives à l'intériorité des experts en bureau d'études pour comprendre comment ils vivent leur posture professionnelle. Cependant, nous porterons une attention toute particulière à leurs perceptions concernant l'étude d'impact, mais aussi à la façon dont ils perçoivent le paradoxe entre manque d'action pour remédier à la crise environnementale et savoir pourtant substantiel à son sujet. En effet, leur expérience subjective de ces deux thématiques constitue la matrice même de l'activité d'expertise, et reflète ainsi directement la posture qu'ils pensent incarner dans l'arène environnementale.

Les deux hypothèses défendues sont les suivantes :

Hypothèse n°1 : Les experts entretiennent un regard critique vis-à-vis de l'étude d'impact. Nous pensons que les experts naturalistes entretiennent un regard critique sur l'étude d'impact, qui reflète ses limites déjà identifiées dans la littérature. Ce mécontentement se cristallise certainement avec plus d'acuité sur des composantes spécifiques de l'étude d'impact, comme sur l'usage de la compensation. Ce regard critique à l'égard de l'étude d'impact a certainement des incidences sur le vécu subjectif de leur métier. Ce qu'ils en pensent est d'autant plus important que leur opinion n'ait jamais été invoquée auparavant par la recherche en sciences sociales, alors qu'ils en constituent les principaux rédacteurs.

Hypothèse n° 2 : Les experts naturalistes estiment que les politiques environnementales entreprises sont globalement insatisfaisantes par rapport à l'état de la connaissance. Nous imaginons que cette insatisfaction les met en porte-à-faux puisqu'ils sont à l'origine de l'action publique environnementale de l'aménagement du territoire. Étant également producteurs de connaissances de terrain, nous pensons que les experts voient le savoir naturaliste comme un moyen assumé d'agir sur l'environnement et de garantir une préservation optimale de la biodiversité.

III. Méthode

1. Cadre conceptuel

1.1. De l'étude des pratiques

Dans l'étude d'une même communauté épistémique, il est nécessaire de questionner les pratiques du groupe (Meyer & Molyneux-Hodgson, 2011). S'intéresser aux pratiques des experts en environnements permet de rendre compte d'un corps de métier aujourd'hui méconnu, mais aussi d'établir les bases d'une analyse plus fine dans l'étude des représentations sociales et des perceptions individuelles que nous examinons ensuite. Afin de mieux renseigner les pratiques des experts qui exercent en bureau d'études, nous nous intéressons à leur quotidien professionnel, ainsi qu'à leur qualité de vie.

La question des outils d'analyse et de prospection qu'utilisent les experts en environnements est également abordée. En effet, ces dernières décennies, les pratiques des professionnels de la biodiversité et de l'environnement ont été largement modifiées. Devictor & Bensaude-Vincent (2016) montrent combien les observations naturalistes devenues « données compilables et gérables » ont transformé la science écologique, cette dernière s'investissant comme une technoscience dont l'objectif principal devient la gestion globale de la biodiversité. Pour Fortier et Alphanéry (2017), le cumul des données naturalistes rend ces dernières partiellement décontextualisées, et donc déconnectées de leur réalité intrinsèque. De son côté, Arpin (2020) postule que l'explosion de la production de données provoque un découplage entre cadence de production et utilisation de données, ce qui pourrait avoir des effets non-anticipés sur la conservation de la biodiversité. Par exemple, certains producteurs de connaissance en biodiversité font de la rétention de données en réaction à l'appropriation parfois politique de celles-ci.

Ainsi, cette rationalisation du vivant apparaît pour certains auteurs comme une dénaturation ontologique de son état de base. Dans cette étude, nous proposons de questionner cette évolution des pratiques de prospection et d'analyse des experts, et de la mettre en perspective avec leur façon de s'en saisir.

1.2. De l'étude des représentations sociales

La notion de représentation sociale est partie prenante de plusieurs disciplines des sciences humaines, muant sous l'influence de ces dernières et empruntant différents noms. C'est Durkheim (1898) en sociologie qui baptise ce concept de « représentation collective » dans son livre Représentations individuelles et représentations collectives. Mais le concept tombe rapidement en désuétude. Ce sera finalement la psychologie sociale qui le remettra en goût du jour, sous l'impulsion de Serge Moscovici (Guimelli, 1999). Voyant en les représentations sociales une nouvelle façon d'appréhender comportements sociaux et réalité sociale, un groupe de psychologues sociaux va reprendre le concept et le refaçonner (Moscovici, 2003). Ce regain de popularité va ensuite se répandre en psychologie cognitive afin d'étudier le fonctionnement de la pensée ; de façon plus contemporaine, c'est un concept repris en anthropologie, qui utilise parfois l'appellation « représentations culturelles » (Sperber, 2003), ainsi que par la sociologie à nouveau. Qui eut cru qu'un concept, sur les lourdes pentes de l'oubli, deviendrait un incontournable des sciences sociales un siècle plus tard ?

Le concept de représentations sociales est particulièrement primordial en psychologie sociale, puisque nos représentations sont directement liées à nos comportements. Ainsi, dans le

champ de la psychologie sociale, les représentations sociales sont des constructions mentales collectives, qui colorent l'appréhension du réel de l'individu (Hewstone, 2003). C'est une connaissance intuitive, subjective et pratique du réel, qui s'oppose donc à la connaissance scientifique ; et qui est partagée par d'autres individus, par un groupe, voire une société. De fait, les représentations sociales sont à différencier des opinions : elles sont plus stables et plus collectives. Elles sont également indicatrices d'une forme de normativité sociale, guide des groupes sociaux. C'est donc dans ce cadre tout particulier, en étudiant les représentations sociales d'un même groupe social, les experts naturalistes en bureau d'études, que nous souhaitons nous inscrire.

Étudier les représentations sociales permet d'explorer la dimension affective qui prend corps dans la science de terrain et dans l'expertise (Lorimer, 2008). Cette étude se propose donc de se saisir de ce concept pour aller interroger les fondements affectifs de l'élaboration de l'expertise, en s'intéressant respectivement à l'attachement au territoire, l'attachement au vivant et enfin aux représentations du changement des experts naturalistes qui exercent en bureau d'études.

Attachement au territoire :

L'attachement au territoire reflète le « lien émotionnel que les individus établissent avec des lieux spécifiques, dans lesquels ils ont tendance à rester et se sentent en sécurité » (Hernandez *et al.*, 2007). C'est un concept qui bénéficie d'une certaine attention en psychologie environnementale, et dont les interactions avec le changement climatique sur le comportement des individus suscitent l'intérêt (Devine-Wright, 2009). Par exemple, Mary Guillard reprend ce concept d'attachement au territoire pour étudier l'adaptation des individus face à la crise climatique (2023). En France, l'une des pionnières de l'attachement au lieu en géographie est Léa Sébastien, qui étudie comment s'articulent engagement politique et attachement au lieu (Sébastien, 2016). Dupre et Micoud (2007), dans des travaux assez anciens, montraient combien les naturalistes amateurs étaient attachés à des lieux sur lesquels ils avaient l'habitude de prospecter. Quand est-il des experts naturalistes qui exercent en bureau d'études aujourd'hui ?

Attachement au vivant :

L'attachement au vivant est une représentation sociale qui traduit des relations qu'entretiennent les être-humains vis-à-vis de la nature par des expériences concrètes et individuelles (Melin, 2021). Cette relation homme nature a été abondamment explorée par les anthropologues, tels que Philippe Descola (2005) ou Claude Lévi-Strauss (1955), mais aussi par la psychologie sociale, interculturelle et du développement, à travers le concept de connexion humain-nature (Barragan-Jason & al., 2022). La nature de cette relation, peu importe à la lueur de quelle lanterne conceptuelle elle se révèle, s'inscrit comme d'une importance capitale dans la compréhension des enjeux de la crise environnementale, et dans la prospection des nouvelles façons de vivre de demain. Ici, il s'agit d'accueillir de manière compréhensive les relations affectives et subjectives qu'entretiennent les experts naturalistes avec le monde vivant, afin de mieux saisir leur façon de faire science. Dans notre étude, le monde vivant est multiscalair, pouvant faire référence à un individu, à une espèce, à un milieu, ou à un écosystème, et cela de façon générique, c'est-à-dire exempt d'une localité géographique précise.

Sensibilité au changement de l'ordre social :

Il est important de préciser au préalable que cette représentation sociale n'avait pas pour destin d'être évaluée, mais a émergé presque systématiquement lors de nos entretiens. Les représentations de l'avenir et les représentations du changement constituent un sujet largement discuté en sciences humaines et sociales. Selon François Hartog (2003), et à travers son concept de

« régime d'historicité », la sensibilité au changement s'incarne de façon différente selon le cadre social mis en place (nous sommes par exemple dans une société du présentisme), mais aussi selon notre propre individualité. Ainsi, échelle collective et échelle individuelle cohabitent ensemble dans nos représentations du changement. L'historien reconnaît ainsi les appréhensions variables du temps, qui influencent nos perspectives de l'avenir et notre appréciation des changements futurs. Pour Michel Dobry (1986), politologue, les représentations de l'avenir constituent un enjeu de pouvoir, puisqu'elles permettent de définir l'horizon d'un aboutissement réel du monde. Plus récemment, dans une empreinte psycho-socio-environnementale, de nombreux auteurs se sont attelés à disséquer les représentations du changement climatique des individus (Michel-Guillou, 2014). En effet, la compréhension de ces dernières serait primordiale pour induire un changement comportemental général plus durable (Bertoldo & Barbara Bousfield, 2011).

Histoire, psychologie, philosophie et sociologie s'entremêlent et témoignent de la complexité du sujet du changement. Nous nous proposons d'aborder ce concept de changement par la porte d'analyse individuelle, c'est-à-dire en questionnant les représentations qu'ont les individus du changement, sans néanmoins se réduire uniquement au changement climatique, mais pour embrasser une vision plus générale du changement (politique, écologique, économique). Ainsi, nous entendons par sensibilité au changement la façon dont les individus projettent, perçoivent et réagissent aux transformations de l'ordre social existant. Certaines personnes peuvent s'illustrer par leur ouverture au changement, alors que d'autres y sont réfractaires. Cette sensibilité au changement révèle une appréhension du réel qui transgresse la simple individualité, et prend racine dans un imaginaire collectif et partagé, notamment grâce à une compréhension individuelle de notre avenir collectif à l'heure de l'Anthropocène.

1.3. De l'étude des perceptions individuelles

En 2011, Meyer et Molyneux-Hodgson avancent que pour étudier les « communautés épistémiques »¹¹, il faut étudier les discours et les pratiques scientifiques parce que cela constitue la structure des communautés. En nous demandant de quelle façon les experts naturalistes vivent leur métier en période de crise environnementale, nous choisissons dans cette étude de nous intéresser plus particulièrement à certaines perceptions thématiques présentes dans leur discours, relatives à l'exercice de leur profession. Ces perceptions individuelles s'apparentent à des opinions qu'ils entretiennent sur des sujets précis, liés à l'expertise naturaliste, comme par exemple ce qu'ils pensent des politiques environnementales. Ainsi, ces perceptions individuelles nous renseignent sur leur lecture personnelle de la réalité et sur leur façon de vivre leur posture professionnelle.

L'idée de perceptions individuelles diffère de celle de représentations sociales. En effet, les représentations sociales regroupent des connaissances, des croyances et des opinions partagées à l'égard d'un objet social, comme le vivant (Guimelli, 1999). Les perceptions individuelles (ou opinions) sont elles bien plus centrées sur des thématiques précises, et sont par essence bien plus subjectives car relatives à l'expérience de vie de la personne qui les formule. Elles reflètent ce qu'une personne pense ou ressent à l'égard d'un sujet, de façon individuelle.

Savoir & agir :

L'objectif de cette première catégorie de perceptions est d'explorer le lien entre action pour l'environnement et connaissance, inspiré de la célèbre dichotomie savoir et pouvoir de Michel Foucault (1975) dans Surveiller et Punir. Elle se divise en trois parties dont nous allons rendre

¹¹ Une communauté épistémique est un « collectif d'individus, détenant un pouvoir d'expertise dans un domaine précis, qui se traduit par des compétences prouvées mais aussi une certaine forme de légitimité incontestable de matière de production scientifique » (Meyer & Molyneux-Hodgson, (2011). Ici, nous étudions la communauté épistémique des experts naturalistes.

compte successivement : i) perceptions des politiques environnementales, ii) perception du rôle de la connaissance naturaliste (étendue à la connaissance environnementale pour nos deux profils d'experts non naturalistes) en contexte de crise environnementale et enfin iii) l'explication du paradoxe entre connaissance contemporaine accrue de l'environnement et le manque d'action relaté par de nombreux scientifiques à travers le monde.

Eviter-réduire-compenser, Étude d'impact et éthique :

Un peu plus tôt, nous avons souligné un ensemble de critiques formulées à l'égard de l'étude d'impact et de la séquence ERC. Si l'avis des chercheurs a souvent été mobilisé sur le sujet, l'objet de ces items est d'explorer ce que pensent les professionnels qui manipulent ces outils quasiment quotidiennement. De la même façon, interroger le degré d'adhésion (éthique personnelle) aux pratiques professionnelles de l'enquêté nous permet d'en savoir plus sur l'intériorisation de sa posture professionnelle.

Engagement :

En nous inspirant de la notion « d'engagement épistémique » de Granjou & Arpin (2015), nous souhaitons comprendre comment les enquêtés mettent en perspective leurs pratiques d'experts et l'engagement en faveur de la biodiversité. En effet, les auteurs montraient dans leur article combien le travail des chercheurs en biodiversité devrait être considéré comme un engagement pratique et politique, en faveur de la production d'un certain type de connaissance. Qu'en est-il des experts naturalistes évoluant en bureau d'études, et de leur savoir taxonomiste (Rodriguez *et al.*, 2018) ? Cette perception est d'autant plus pertinente à interroger qu'elle s'inscrit dans un contexte de médiatisation des luttes contre les projets d'aménagements (comme Sainte-Soline) où l'expert naturaliste intervient.

Reconnaissance sociale :

Nous entendons par reconnaissance sociale la valeur d'existence attribuée par les individus qui ne composent pas l'univers professionnel de l'enquêté, c'est-à-dire l'exogroupe. Cette reconnaissance sociale procure socialisation ainsi que légitimation à l'individu, ce qui est crucial dans la construction de sa propre identité (Honneth, 2004). En effet, Petitimbart (2018) montre que la reconnaissance sociale peut être compliquée chez les ingénieurs qui réalisent un travail d'expertise environnementale en bureau d'études. Nous voulons savoir ce qu'il en est des experts naturalistes interrogés dans notre étude.

Cohésion sociale :

Nous entendons par ce concept la perception qu'ont les enquêtés de l'endogroupe, c'est-à-dire des experts qui travaillent dans le même domaine qu'eux, en bureau d'études. La cohésion sociale étant un concept très vaste qui convoque une pluralité d'indicateurs (Forsé & Parodi, 2009), nous nous contenterons d'interroger cet élément à la lueur simple du ressenti des enquêtés, plus comme une perception subjective que dans une mesure objective du degré de cohésion.

Souffrance psychique :

La souffrance psychique causée par la crise environnementale est de plus en plus documentée. Les tâtonnements pour sa reconnaissance sous les termes de solastalgie ou d'écoanxiété en matière de santé sont de plus en plus élaborés, et attestent de la légitimité du

concept (Clayton & Karazsia, 2020). Ici, nous interrogeons cette occurrence de souffrance psychique chez les experts naturalistes, comme cela a pu être soulevé chez les chercheurs et professionnels de l'environnement en général (Brunet, 2020). L'objectif n'est pas de déterminer si les experts sont cliniquement éco-anxieux, mais plutôt s'ils se jugent comme tels. Ainsi, l'étude ne donne pas lieu à une évaluation clinique ni à une passation de tests.

2. Méthode d'enquête

2.1. Groupe enquêté

La population principale étudiée est celle des experts naturalistes exerçant en bureau d'études, au nombre de 11. A cela s'ajoute une experte en éthologie, responsable d'un bureau d'études naturalistes ; un responsable de master en Gestion de la biodiversité à Toulouse ; et deux ingénieurs en environnement. Les enquêtés sont âgés de 25 à 59 ans ; leur genre se répartit entre 6 femmes et 9 hommes. Leur profession est découpée de la façon suivante : 7 chargés de missions/études naturalistes ; 2 gérants de bureau d'études (ce qui ne les empêchent pas de réaliser également des études sur le terrain) ; une personne à la fois chargée de projets et chargée d'études ; deux personnes chargées de pôle biodiversité/coordonateurs d'équipes ; deux chargés d'études en hydrogéologie (qui sont amenés parfois à réaliser des études sur la faune ou la flore, ou qui les sous-traitent) ; un directeur de master en écologie.

Les enquêtés présentent des parcours académiques assez différents. En termes de diplôme maximum obtenu, et dans l'ordre hiérarchique, six des personnes rencontrées détiennent un doctorat, que cela soit en éthologie (2), en hydrogéologie (1), en écologie ou biologie (3). La majorité du cortège détient un master (8) dans les disciplines suivantes : écologie, biologie ou hydrogéologie. Enfin, une personne est détentrice d'un BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN). Les enquêtés présentent différentes spécialités : trois ornithologues, un chiroptérologue, deux botanistes, deux naturalistes généralistes, deux experts des milieux aquatiques, deux entomologues et herpétologues, deux hydrogéologues et un éthologue.

Concernant les bureaux d'études d'affiliations, nous avons rencontré 14 experts venant de 12 bureaux d'études différents. Parmi ces 12 bureaux d'études, 2 étaient localisés en région Auvergne, et 10 en région Occitanie. Sur ces 12 bureaux d'études, 2 d'entre eux étaient des Sociétés coopératives et participatives (SCOP), pour 10 Sociétés à responsabilité limitée (SARL) classiques. Cependant, une des entreprises sur les 10 possède un modèle organisationnel différent des autres, avec une gérance divisée en quatre branches, dont deux branches consacrées à la recherche et au développement privés.

2.2. Technique de recueil des données

De l'entretien :

Puisque nous traitons des pratiques, des représentations sociales et des perceptions individuelles des experts exerçant en bureau d'études, une méthode d'enquête qualitative paraît toute indiquée pour traiter du sujet. L'étude utilise la méthode de l'entretien semi-directif, puisqu'il permet de recueillir la parole de l'autre selon un ensemble de thématiques déjà préparées en amont de l'échange (Combessie, 2007, De Sardan, 1995) tout en alliant rigueur et empathie (De Sardan, 2008). Cependant, l'objectif n'étant pas de se rigidifier à travers une méthode prescriptive des thématiques à aborder lors de l'entretien, tout en bénéficiant d'un cadre méthodologique rigoureux, nous avons également emprunté pour notre démarche au modèle de l'entretien compréhensif de Jean-Claude Kauffman. En effet, la richesse méthodologique de l'entretien compréhensif est de

proposer un déroulement d'échange avec un cadre rigoureux pourvu de thématiques préétablies tout en laissant la liberté à l'enquêté d'aborder d'autres thèmes imprévus de ses préférences avec spontanéité (Kauffman, 2016). En effet, nous partons du principe que même en ayant préparé nos entretiens à l'aide d'un solide socle bibliographique, certaines réalités relatives à l'expertise environnementale peuvent nous être inconnues mais pourtant décisives dans la compréhension de notre sujet. De plus, cette méthode de l'entretien compréhensif est d'autant plus indiquée que l'entretien et les sujets qu'il aborde peuvent être éprouvants pour l'enquêté. Une méthode assez ouverte, avec un certain temps alloué en préface à la forge de l'alliance entre enquêteur et enquêté, est plus pertinente pour provoquer une parole libérée par la suite.

La grille d'entretien :

Notre grille d'entretien se découpe globalement en trois temps (*voir Annexe 1 – Grille d'entretien*). Tout d'abord, nous procédons à l'**amorçage** en s'intéressant au **profil professionnel**. Ce premier temps permet de nouer une relation de confiance entre écoutant et écouté, tout en renseignant sur le profil de l'enquêté avec son parcours professionnel et académique, ou encore sur son bureau d'études actuel. Vient ensuite la partie sur **les pratiques** de l'enquêté. Nous reprenons durant cette partie un panel de questions relatives aux champs à explorer mentionnés dans l'établissement de notre cadre conceptuel. Cette deuxième partie permet de servir elle-même d'amorce au dernier chapitre de notre entretien, **la réflexivité**. Après avoir statué des pratiques de l'enquêté, sont questionnées le retour réflexif qu'il opère sur ses pratiques et sa position professionnelle. C'est dans cette partie que l'enquêté, à travers son discours, restitue ses représentations sociales et ses perceptions individuelles sur le monde.

La nature de la grille d'entretien a été pensée selon dans une trajectoire progressive, choisissant d'aborder l'ensemble des questions les plus coûteuses psychologiquement plus tard dans l'entretien, une fois l'alliance entre l'enquêté et l'enquêteur effectuée. Cependant, il est arrivé à plusieurs reprises que les phases d'amorces ne soient pas forcément nécessaires pour que l'enquêté témoigne directement d'une certaine réflexivité sur ses pratiques.

Fidèle aux méthodes de l'entretien semi-directif ainsi qu'à celle de l'entretien compréhensif, et dans un objectif de pertinence, l'extrême majorité des questions sont ouvertes et non dirigées, afin de laisser toute la place légitime à la voix de l'enquêté et éviter les réponses biaisées (Zaragoza & al., 2007).

2.3. Analyse

Le travail d'analyse a été amorcé par un entretien avec un des directeurs du master Gestion de la biodiversité (GBI) de l'université Paul Sabatier de Toulouse. L'entretien a été co-dirigé par Christine Hervé et moi-même, et a permis d'apporter des éléments de clarification sur les différentes thématiques abordées lors de notre enquête avec les experts. En effet, l'enquêté connaît bien le milieu naturaliste de la région, et garde contact avec certains de ses anciens élèves. Il a pu nous renseigner sur le monde naturaliste en général, mais aussi sur l'insertion professionnelle de ses étudiants, ainsi que sur les profils généraux de ces derniers.

Concernant l'analyse en elle-même, cette dernière a été produite à partir de l'enregistrement des entretiens, et d'une retranscription systématique de ces derniers. Elle prend la forme d'une analyse thématique pour extraire du discours les données recherchées que nous avons exposées précédemment (Paillé & Mucchielli, 2021). Cette analyse se décline en deux temps. Tout d'abord, l'analyse individuelle des quatorze entretiens effectués, puis ensuite la mise en commun de ces analyses.

a) Analyses individuelles

Les analyses individuelles constituent la plus grosse partie du travail d'analyse de notre enquête. Elles sont réalisées dans un souci du détail, en suivant un plan fidèle aux thématiques explorées (voir *Figure 2*). Sont extraits des verbatims pour justifier et illustrer les éléments d'analyse. Ces analyses individuelles font de 7 à 10 pages (voir *Annexe 2 – Exemple d'analyse individuelle enquêté.e n°9*).

b) Analyse globale

L'analyse du groupe correspond à la mise en commun des analyses individuelles, et à la visualisation et comparaison des résultats. Cette analyse du collectif permet de faire émerger les résultats indépendants en fonction de chaque thématique, mais aussi de souligner des tendances d'interactions entre différents résultats. C'est à partir de cette analyse globale que les résultats deviennent intelligibles et sont rédigés. Elle nous permet de faire ressortir les régularités pour monter en généralité.

<u>Analyse thématique individuelle :</u>
1. Profil professionnel. <i>Parcours études, parcours professionnel, domaine de spécialisation.</i>
2. Pratiques.
2.1. Type de BE.
2.2. Missions.
2.3. Les mutations technologiques.
2.4. Pourquoi avoir choisi ce BE.
3. Représentations sociales.
3.1. Attachement au territoire.
3.2. Attachement au vivant.
3.3. Sensibilité au changement.
4. Perceptions individuelles.
4.1. Savoir & agir.
a) Les politiques environnementales
b) Le rôle de la connaissance naturaliste
c) Le paradoxe entre savoir accru et manque de connaissances
4.2. ERC & étude d'impact.
4.3. Engagement.
4.4. Reconnaissance sociale.
4.5. Cohésion sociale.
4.6. Éthique.
4.7. Souffrance psychique, écoanxiété, solastalgie.
4.8. Opposition association <i>versus</i> bureau d'études.
4.9. Perspectives d'avenir.

Fig. 2 : Plan d'analyse thématique individuelle.

IV. Résultats

1. Pratiques des professionnels de l'expertise naturaliste

1.1. La nature du métier

a) Éventail des prestations réalisables

L'ensemble des prestations couvertes par les différents bureaux d'études que nous avons rencontrés se concentre sur plusieurs types de travaux. Tout d'abord, l'étude d'impact, dont nous avons parlé précédemment. Mais les prestations peuvent aussi couvrir la rédaction de dossiers de dérogation pour espèces protégées. Ce type de dossier est nécessaire lorsqu'il n'existe pas de solutions alternatives satisfaisantes pour ne pas affecter une espèce protégée lors d'un projet d'aménagement. Les porteurs de projets sont alors amenés à « justifier de l'intérêt public majeur » de leur projet d'aménagement, pour que celui-ci soit autorisé malgré l'impact qu'il aura sur les espèces ou habitats protégés du site. Les bureaux d'études rencontrés réalisent également des notes d'incidences Natura 2000, qui consistent en l'évaluation des impacts imaginés sur la biodiversité lors d'un projet d'aménagement sur site désigné Natura 2000. Certains bureaux d'études rencontrés proposent aussi des prestations de conseil en maîtrise d'ouvrage. L'objectif est d'accompagner les aménageurs lors de la construction, notamment en s'assurant de la prise en compte des enjeux de la biodiversité ou par la sensibilisation des équipes qui participent à l'aménagement.

Les prestations sont différenciables par leur taille. L'envergure des prestations dépend des bureaux d'études (certains sont plus gros que d'autres) mais aussi du périmètre de la demande : certaines prestations couvrent plusieurs départements alors que d'autres s'inscrivent de façon extrêmement locale et réduite. Selon ces deux facteurs dimensionnels, l'exercice des prestations de l'expert s'incarne de façon très différentes. Par exemple, certains experts vont réaliser des inventaires sur l'emplacement d'un futur parc de jeux, alors que d'autres doivent se rendre régulièrement dans plusieurs départements pour prospecter sur le futur emplacement d'une autoroute.

Ensuite, les prestations doivent aussi être considérées dans leur grande diversité. Elles peuvent couvrir le milieu du transport et de la mobilité (autoroute, chemin de fer, aires de covoiturages, etc.), le domaine de l'urbanisation, l'aménagement industriel, l'aménagement touristique... Certains bureaux d'études bâtissent leur réputation en se spécialisant dans un type d'aménagement ou de milieu pour attirer une clientèle particulière et se positionner avec force sur certains appels d'offres. Par exemple, nous avons rencontré certains bureaux d'études spécialisés dans la gestion de projets d'infrastructures majeures (ponts, voies ferrées, etc.), alors que d'autres opèrent uniquement pour des projets prenant place dans les milieux aquatiques. Cependant, une partie importante des bureaux d'études rencontrés sont amenés à exécuter quasi exclusivement des expertises pour des projets en énergies renouvelables comme pour des parcs éoliens, des parcs photovoltaïques, et plus récemment des projets en agrivoltaïsme. La nette augmentation de ce type de projet est impulsée par des prévisions exponentielles alarmantes en matière de demande en énergie pour les futures décennies, mais aussi par une orientation du marché et des aménageurs vers l'application d'une politique de développement durable profitable. Suivant cette trajectoire, certains bureaux d'études se spécialisent même uniquement dans la réalisation d'études pour des projets en lien avec les énergies vertes.

Enfin, il convient également de mettre en exergue la dimension temporelle des prestations réalisées par les bureaux d'études. Certains projets sont assez courts, c'est-à-dire qu'il s'écoule

relativement peu de temps entre le moment de l'étude liminaire et l'exécution de l'aménagement (c'est par exemple le cas des projets en matière d'énergie). Mais une grande partie des dossiers à la charge des bureaux d'études sont plutôt traités sur le long terme. Les experts sont amenés à réaliser des études qui peuvent s'étendre sur plusieurs années. Certaines études outrepassent même les dix ans de suivis.

b) Quotidien d'un expert naturaliste

Le quotidien de l'expert naturaliste s'illustre de façon différente selon le bureau d'études dans lequel il exerce, mais également selon la casquette qu'il endosse.

Les experts exerçant en bureau d'études s'accordent sur le caractère cyclique de leur quotidien, imposé par le rythme des saisons. Globalement, même si cela diffère sensiblement entre les bureaux d'études, le quotidien du chargé d'études naturaliste suit une logique assez prévisible. Cependant, la diversité des terrains et des projets ne leur donne pas un sentiment de répétition, bien au contraire : ils ont pour la plupart l'impression de renouveau quasi-systématique.

Le travail d'expertise est précédé d'une recherche bibliographique : les chargés d'études se renseignent sur les espèces présentes dans le territoire à prospector et s'inquiètent des enjeux de la région. Certains enquêtés évoquent qu'ils contactent en amont les associations naturalistes locales pour recueillir davantage de données et ainsi étoffer leur bagage avant de se rendre sur le terrain. Cela leur permet aussi d'orienter leurs recherches lors de l'inventaire, et ainsi d'accroître leurs chances de rencontrer une espèce en particulier.

Puis, en général au printemps voire jusqu'à la fin de l'été, les chargés d'études naturalistes se rendent sur le terrain. C'est la période de l'année la plus propice à la prospection. En effet, c'est le moment où le plus grand nombre d'espèces faunistiques et floristiques sont repérables. On y réalise l'état initial de l'étude d'impact ; les chargés d'études se rendent plusieurs fois sur le lieu de prospection pour y noter les espèces protégées ou patrimoniales.

Cependant, les expertises ne se font pas exclusivement à ce moment-là de l'année : elles dépendent également des espèces dont la présence est suspectée. Certains enquêtés parlent même d'études quatre saisons, pour souligner leur retour fréquent et à différents moments de l'année sur le lieu à prospector. Par exemple, si ce dernier se trouve a priori sur un chemin migratoire, alors les experts reviennent en automne pour réaliser un inventaire des oiseaux migrateurs. S'il s'avère que l'endroit sur lequel le projet d'aménagement s'insère est propice à la présence d'espèces hivernales, alors les études sont réalisées aussi à la période adéquate.

Une phase de rédaction supplante ensuite la période de terrain. Les chargés d'études sont très présents au bureau, et rédigent les rapports intermédiaires (qui permettent de rendre compte de l'avancée de l'étude), les états initiaux, réalisent la cartographie... Cette période peut s'amorcer dès l'été pour certains et s'étendre jusqu'à l'automne. La période de basse saison, c'est-à-dire généralement en hiver, est le moment privilégié par les chargés d'études pour prendre des congés (ceci n'est pas une règle unilatérale, plusieurs naturalistes prennent des vacances aussi en été, mais jamais au printemps). Cette prise de congé entraîne une baisse d'effectifs, avec des projets pourtant toujours en cours. En effet, même en basse saison, les experts sont amenés à travailler sur des dossiers mis en attente par manque de temps alloué à leur traitement en haute saison. Ainsi, la charge de travail n'est pas systématiquement amoindrie puisqu'il y a moins d'employés à cette période pour traiter les dossiers. En fait, le travail en bureau d'études, qu'il se matérialise sur le terrain ou au bureau, est intense tout au long de l'année. Travailler dans ce type de structure demande de la flexibilité : les chargés d'études naturalistes doivent s'adapter toute l'année pour répondre aux exigences des milieux à prospector.

Une fois l'état initial rédigé et les enjeux relatifs au milieu identifié, l'aménageur doit soumettre sa conception du projet implanté sur son lieu de réalisation à la lumière du travail

d'expertise préétabli. C'est à partir de ce travail de conception que les experts naturalistes se chargent de réaliser le volet « impacts et mesures » de l'étude d'impact (que nous avons décrit plus en amont), avec notamment la définition des impacts prévus ainsi que la mise en application de la séquence ERC. Tous les chargés d'études ne réalisent pas cette dernière partie de l'étude d'impact. Par exemple, certains de nos enquêtés les plus jeunes déclarent que d'autres salariés du bureau d'études s'en chargent, comme par exemple des écologues généralistes qui consacrent l'essentiel de leur quotidien à cela, ou les chargés de projets, voire le directeur de l'entreprise. Néanmoins, il est difficile de savoir si c'est leur manque d'expérience ou une politique spécifique au bureau d'études qui les prescrit pour l'instant de rédiger les impacts et mesures.

Enquêté.e n°1 : *«Bon, d'abord la biblio, la bibliographie qu'on fait avant d'aller sur le terrain pour déjà repérer les espèces potentielles pour plus cibler les inventaires. Après du coup le terrain, saisies de données etc, et une fois qu'on a l'ensemble des données du coup état initial, vraiment toutes les espèces qu'on a vu et on établit du coup les enjeux pour ce site là. Après, c'est au client du coup, de faire son travail, son idée d'implantation, qu'on valide avec lui selon les enjeux des phases d'évitement, on va lui dire par exemple d'éviter des mares parce qu'il y a telle espèce dedans, les haies pareil etc. Et une fois qu'on a l'implantation finale, on fait ce qu'on appelle les impacts mesures. Du coup on définit les impacts par rapport du coup à leur implantation. »*

Les experts qui s'investissent comme coordinateurs d'équipes, chargés de pôle biodiversité ou chargés de projets sont amenés à réaliser un travail sensiblement différent, souvent additionnel à leur casquette de chargé d'études. De fait, les coordinateurs d'équipes ou chargés de pôles sont des naturalistes ayant bénéficié d'une évolution de carrière en vertu de leur expérience au sein de l'entreprise. Leurs activités naturalistes sont complétées par la gestion de ressources humaines, typique du travail en entreprise. Ainsi, ils héritent d'une charge administrative et organisationnelle qui se caractérise par la gestion des équipes (emploi du temps, administration des tâches) mais aussi par la relation client (rendre des devis, interagir avec les clients, suivis des études). Cet exercice en ressources humaines ne fait pas partie de leurs compétences de bases ; elles sont apprises sur le tas ou par des formations annexes. Quant aux chargés de projets (qui peuvent également être des chargés d'études), ils héritent majoritairement de la relation client. Ils communiquent sur les études, et notamment sur les préconisations formulées par les études d'impact, relatives à la séquence éviter, réduire et compenser. En effet, comme mentionné plus haut, la rédaction de la partie « impacts et mesures » de l'étude d'impact est réalisée en étroite communication avec les porteurs de projets.

c) Qualité de vie d'un expert naturaliste

Mais le métier de naturaliste en bureau d'études s'illustre aussi par le rythme de vie particulier qu'il impose.

La qualité de vie des experts naturalistes et surtout des chargés d'études est globalement influencée par la distance qu'il leur est nécessaire de couvrir pour réaliser leurs prospections. En effet, les naturalistes en bureau d'études sont amenés à effectuer des expertises sur des territoires très divers et parfois assez éloignés de leur fief d'origine. Selon la politique du bureau d'études d'exercice, l'expert peut être amené à faire entre deux heures de route maximum à une journée entière de voyage pour réaliser ses études. Ainsi, les salariés sont amenés à passer un temps non-négligeable sur la route, ce qui est générateur de fatigue, ou au pire, d'accidents. Certains bureaux d'études choisissent un périmètre restreint d'expertise, pour favoriser la qualité de vie de leurs employés et respecter leur santé. S'astreindre à un périmètre d'expertise localisé et resserré permet selon certains d'accroître la pertinence des études, car les experts deviennent spécialistes d'une région particulière dans laquelle ils ont l'habitude d'évoluer. Mais cela permet aussi de se rapprocher d'un idéal léger en empreinte carbone et de créer un réseau d'acteurs locaux avec

lesquels ils entretiennent des relations plus privilégiées. De nombreux bureaux d'études en pleine expansion préfèrent ouvrir des agences sur tout le territoire français pour une expertise plus effective et décentralisée. Les experts peuvent ainsi s'investir comme des spécialistes de certaines régions. Cela permet aussi d'accroître la compétitivité du bureau d'études, et ce sur un territoire plus étendu.

La question de la distance à parcourir n'est pas la seule qui impacte la qualité de vie des experts ; l'organisation autour de la réalisation des terrains est aussi impactante. Souvent, les experts sont amenés à transporter une quantité conséquente de matériel. Par exemple, pour réaliser une pêche électrique (inventaire en milieu aquatique), ils doivent transporter une pluralité d'outils qui nécessitent un camion entier pour être tous déplacés. Ensuite, les salariés sont aussi susceptibles de découcher fréquemment pendant leurs périodes de terrain, parfois pendant plusieurs jours. Ils ne dorment pas chez eux, ce qui impacte leur vie privée. De plus, il leur arrive de prospecter dans des milieux d'une accessibilité variable, parfois complexe (comme des milieux montagneux qui se caractérisent par leur difficulté d'accès). Certains experts, surtout lors d'études sur les chiroptères, réalisent leur terrain durant la nuit. La cadence imposée par les prospections nocturnes impacte également leur vie privée. Régulièrement, les enquêtés témoignent du caractère éreintant des périodes de terrains, et des risques associés à leur métier, parfois non suspectés, ayant une incidence sur leur santé (accidents de la route, maladie de Lyme, fatigue chronique, vie personnelle entre parenthèses...).

Enquêté.e n°14 : *« Et puis on s'est aussi restreint d'un point de vue géographique. [...] Parce que le bureau, c'est ici. [...] Et donc on s'est recentré. Ce qui permet, d'un point de vue des salariés, d'avoir moins de fatigue. [Nom d'expert], à une époque, il allait travailler une semaine dans le Pays basque, une semaine du côté de Brive, une semaine dans l'Aveyron. Vie perso : compliqué. Pas d'activité extra-professionnelle etc. Plus la fatigue. Donc bah tout ça, l'idée, c'était d'éviter. D'avoir une empreinte carbone plus réduite du coup, puis une pertinence aussi. Parce que du coup, une pertinence dans nos diag, dans notre réseau. »*

La question de la qualité de vie des experts naturalistes est aussi à mettre en perspective avec les contraintes qu'ils subissent dans l'exercice de leur métier. Travailler en bureau d'études va de pair avec travailler sous une contrainte temporelle forte. Cette contrainte temporelle s'illustre notamment par la cadence à laquelle les experts doivent effectuer leurs terrains, ainsi que les dates limites exigeantes auxquelles ils doivent rendre leurs rapports. Lors des entretiens, les enquêtés témoignent à plusieurs reprises de la pression temporelle sur leurs épaules qui les contraint à travailler à un rythme soutenu, à produire leurs rapports avec rapidité, à prospecter parfois dans la hâte. Cette pression temporelle a des incidences sur la santé psychique des enquêtés (sur laquelle nous reviendrons ultérieurement), mais aussi sur l'expertise qu'ils produisent.

Enquêté.e n°8 : *« Tu vois que la qualité elle passe à la trappe souvent. Y a ce côté concurrentiel qui tout simplement, en fait, on se positionne sur des marchés, des appels d'offres. Ça marche à la réputation mais pas que et si il y en a un qui est vachement moins cher que nous, il va prendre le marché. Mais il est moins cher pourquoi ? Parce que souvent en fait t'as beaucoup moins de temps d'intervention. Donc moi, si je dois faire un inventaire, je sais pas d'un kilomètre carré, voir les oiseaux etc, et venir passer deux jours bah je n'aurais pas le temps, faudrait que je fasse trois terrains dans ma journée, je vais courir partout. Je vais faire à l'oreille un petit point d'observation, j'aurais dû rester une heure ou deux en fait, mais je ne vais rester qu'une heure. Là, la qualité elle va en pâtir. Du coup le résultat en termes de biodiversité, de diagnostic et de mesure il va en pâtir aussi. Mais le système tel qu'il est, de rentabilité, il va tirer vers une qualité moindre. Donc vers un impact plus grand sur la biodiversité. C'est un peu le paradoxe. Après y a ta réputation, si t'es trop*

laxiste, t'es pas sérieux. Donc t'es pas non plus un super bureau d'étude à aller chercher. [...] Donc si le dossier c'est vraiment tout pourri et que ça se voit, ils [la DREAL] vont dire les gars, vous avez perdu votre timing. Le chantier va pas se faire avant l'an prochain, alors vous avez payé des gens pour rien. Case départ. Donc bah y a toujours ce... Comment dire. Ce petit jeu un peu du chat et de la souris. Nous, on est au milieu. Il y a des fois où en fait on est contraint par la thune et le temps. »

1.2. Les outils d'analyse et de prospection

Les experts naturalistes utilisent un certain nombre d'outils pour réaliser leur expertise, que cela soit lors de la prospection ou plus tard, pour l'analyse et la restitution des données. En voici un aperçu rapide.

Pendant la prospection, les outils principaux utilisés par les naturalistes restent les yeux et les oreilles. Si certains continuent d'utiliser le calepin et le crayon, l'écrasante majorité utilise des applications de relevés de la faune et de la flore, comme Osmap, ou alors des applications spécifiques à leur bureau d'études. Ensuite, le matériel dépend de l'expertise réalisée. Les naturalistes utilisent des enregistreurs, voire des enregistreurs à ultrasons pour les chiroptérologues (SMBAT) ; des pièges photos et appareils photos ; des filets à papillons, des filets fauchoirs pour les entomologues, des parapluies japonais pour faire tomber les insectes des arbres ; des jumelles, des loupes ; du matériel pour la pêche électrique avec groupe électrogène et équipement étanche lors de l'expertise en milieux aquatiques ; des applications d'aide à la reconnaissance comme birdnet ou plantnet pour certains. Ils se servent aussi de clefs d'identification, essentiellement pour la botanique et les orthoptères, en vertu des petits détails qui rendent les confusions fréquentes entre espèces.

Lors de l'analyse et la restitution des données, les naturalistes utilisent des logiciels cartographiques (comme Qgis, AutoCAD qui cartographie dès le terrain), des logiciels de traitement des données (comme Excel, Rstudio) ou de programmation informatique (Python). Ils sont amenés à utiliser également des endoscopes et des microscopes.

1.3. Mutations technologiques

Dans une dimension plus réflexive cette fois-ci, l'appréciation de la technologisation du métier a reçu une réponse unanime. Avec l'apparition de récentes technologies de pointe, les pratiques naturalistes et d'expertise au sens plus large ont été profondément modifiées (Arpin *et al.*, 2015 ; Devictor & Bensaude-Vincent, 2016). Alors que l'on pourrait penser que cette technologisation du métier met à distance l'expert de son objet d'étude, l'éloigne de ce qui donne du sens à ses pratiques professionnelles (Granjou et Mauz, 2007), et pourrait ainsi être perçue négativement, nous avons reçu une réponse strictement commune inverse. En effet, l'ensemble des enquêtés perçoit plutôt positivement les mutations technologiques qui ont remanié les pratiques en bureau d'études.

D'après les enquêtés, ces mutations technologiques permettent un gain de temps considérable dans l'exercice de l'expertise naturaliste, qui est d'autant plus estimable en contexte de contrainte temporelle, très fréquent en bureau d'études. De plus, la qualité de l'expertise est grandement augmentée selon les enquêtés, du fait de la précision des données produites par les nouvelles technologies (photos, enregistrements, données GPS) mais aussi grâce à l'exhaustivité que permettent ces nouveaux instruments, qui n'était pas permise par le calepin et le crayon. La maîtrise de ces nouvelles technologies est aussi un atout majeur dans la recherche d'emploi : l'acquisition de ce genre de compétences techniques peut ouvrir des perspectives de carrière.

Enquêté.e n°8 : « *C'est un bond en avant énorme. Notamment dans un contexte je t'avais dit tu vois, de contraintes de temps parce que rentabilité. Le fait de bah déjà faire à la main une petite cartographie, de dire... Fin tu vois les cartes qu'ils faisaient au XVI^e siècle, et ce qu'on fait maintenant avec juste un drone, évidemment la précision elle est folle. Le fait d'avoir des prises photos, j'en reviens peut-être à ça, mais c'est très important et des fois sur le terrain, parce que t'as pas trop le temps, t'as pas en tête. Genre tu vois un rapace, on va dire. C'est un jeune rapace, il est un peu bigarré. Tu sais pas trop quelle espèce précisément. [...] et tu vois limite mieux que si tu voyais l'œil nu en tout cas, ou limite avec tes jumelles. Et plus tard, tu pourras checker précisément avec ton bouquin, tes références biblio, quelle espèce ça va être. Ça à l'époque, il y avait plus de ratés. Ouais en termes d'infos en général, le fait de pointer les points GPS, bah c'est vachement bien. La précision est géniale, le fait que ce soit instantané et que cette info elle soit partageable en fait par tout le monde, ça c'est ultra important. »*

Enquêté.e n°1 : « *Avec le temps de tout noter à la main. On n'a pas le temps de regarder à droite lorsqu'il y a, c'est vite fait qu'il y ait quelque chose qui passe qu'on voit pas. Alors que là, finalement, on appuie sur ok, sur téléphone, c'est fini, quoi fin. »*

Enquêté.e n°9 : « *Là, l'aspect étude des chauves-souris acoustique est très recherché et tu peux aller un peu partout en France tu auras du travail normalement. »*

Ensuite, ces nouvelles technologies permettent un gain de praticité substantiel, notamment grâce à l'informatisation des données et à leur exportation automatique du terrain, systématiquement renseignées dans des inventaires à l'antenne du bureau d'études. Cette informatisation permet de passer plus de temps sur le terrain et moins au bureau. Mais cela permet également d'harmoniser les pratiques au sein de l'entreprise, et ainsi de faciliter la collaboration et la coordination des travaux sur le terrain. Enfin, ces nouvelles technologies permettent de réaliser une expertise nettement moins invasive.

Enquêté.e n°4 : « *Pour moi, c'est un gain de temps. Pour les applications de saisie de l'espace, c'est un gain de temps dans le sens où je n'ai pas à me faire chier après à tout retaper au propre. Puisque maintenant les rapports ne se font plus à la main. Donc pour moi c'est un gain de temps où j'ai juste à exporter et c'est très bien. De plus, ça permet d'homogénéiser les pratiques. C'est-à-dire qu'une liste d'espèces extraites de l'application sera la même qu'une liste d'applications donc de l'application de [bureau d'étude] Toulouse sera la même que l'extraction d'espèces que l'application de Lyon par exemple. Et de plus, vu que nous sommes plusieurs... Comme il y a plusieurs antennes, ça nous permet de...que...Comment dire. De s'échanger plus facilement les informations, [...]. »*

Enquêté.e n°9 : « *En fait, il faut dire que les moyens d'étude de la biodiversité, de manière générale, c'était assez invasif et fait avec une moindre considération du vivant. Typiquement, dans les années 50, on prenait les chauves-souris dans une grotte l'hiver et puis on les baguait alors qu'elles sont en pleine période d'hibernation. Donc l'aspect bien-être animal n'était pas vraiment pris en compte. Là il y a quand même... les choses changent et on essaye d'être le moins invasifs et le moins dommageables à la faune possible. Ce qui nous amène du coup à développer des techniques d'étude qui sont moins invasi[ves]. Il y a les détecteurs de la chauve-souris, ce qui évite de capturer et de faire du stress aux individus. »*

Enquêté.e n°1 : « *Parce que du coup, on passe beaucoup moins de temps au bureau. »*

Même si tous les interrogés reconnaissent l'utilité de la technologie dans l'expertise naturaliste, un bon nombre d'entre eux (n = 7) nuancent leur propos en apportant quelques réserves sur la technologisation de leur métier. Avec l'émergence des applications d'aide à la reconnaissance de la faune et de la flore (comme Birdnet ou Plantnet), certains portent un regard critique sur ces mutations technologiques. La supériorité de l'homme sur la technologie doit être incontestable et non signer son obsolescence. Le naturaliste doit conserver une démarche d'apprentissage active de son entourage, et non s'en remettre systématiquement à ses appareils. D'aucuns pensent que cette obsolescence de l'homme est impossible, et qu'il sera toujours nécessaire pour l'identification des insectes ou de la flore, trop complexes pour être identifiées autrement que par l'être humain.

Enquêté.e n°3 : *« Je veux que l'homme garde la suprématie encore sur la recherche. »*

Plusieurs témoignages lors de nos entretiens critiquent la trajectoire technocratique apportée par les mutations technologiques pour tenter de s'en affranchir. Deux directeurs de bureau d'études que nous avons rencontrés estiment que ces nouvelles technologies ne doivent pas être une excuse pour tendre vers le productivisme ou la sur-réactivité. Ils alertent : l'expertise de qualité nécessite du temps, du temps pour réfléchir.

Enquêté.e n°5 : *« Oui, ça fait gagner du temps. Mais après, je me méfie aussi de la course au temps. On est toujours à régler des problèmes qu'on a commencé à régler ou à essayer de régler il y a plus de 30 ans. J'essaie voilà de ne pas trop céder à la pression. Oui, il faut faire vite ceci cela... Le problème qu'on a, de continuité écologique, c'est des trucs qui durent depuis 50 ans et qu'on a jamais réglé jusqu'à présent. »*

Enquêté.e n°14 : *« Enfin voilà toutes les techniques s'améliorent, mais on nous demande du coup beaucoup plus, beaucoup plus vite. Et là il faut aussi le temps de réfléchir. »*

Les enquêtés mentionnent à quelques reprises une inquiétude pour la simplification du naturalisme, où inventaires et statistiques règnent en maître au détriment d'une compréhension plus globale des écosystèmes et de l'écologie. Cette simplification du naturalisme illustre le glissement depuis la figure naturaliste des lumières vers la technocratie naturaliste, et comment s'opère un changement de posture dans l'exercice pratique de cette forme d'expertise. Le résultat de l'expertise apparaît comme une appréhension réduite de l'écologie.

Enquêté.e n°6 : *« Aujourd'hui, nous, on bosse sur des listes d'espèces et en fait on nous demande juste de faire un inventaire, d'associer à cet inventaire des enjeux. Et en fonction de ça, de dire il y a tel enjeu, donc telle destruction donc telle compensation. Ou réduction ou évitement. Mais si tu veux, on est sur un principe en fait, qui est hyper simplifié. Peut-être... Et peut-être c'est aussi bien comme ça. Mais moi je pense qu'il manque énormément et d'ailleurs on le développe de plus en plus à [bureau d'études] là, j'essaie de développer ça, mais en tout cas c'est de faire de l'écologie. C'est-à-dire de dire ok, on a telles espèces, mais en fait, quel est le contexte, quel est l'écosystème ? Pourquoi on a ces espèces-là ? [...]. »*

Enquêté.e n°8 : *« En fait avec les vieilles technologies pour prendre des notes etc, si tu les veux elles sont encore là. Peut-être les gens qui n'ont jamais eu cette approche là d'avoir le temps en tout cas de faire les choses en détail, ils ont pas ce réflexe là et c'est un peu dommage. Ils ont peut-être perdu de l'approche vraiment naturaliste. Parce que bah naturaliste scientifique en mode à l'ancienne, à la Darwin quoi, c'est tu te poses sur un truc, t'as un mois devant toi, t'es sur un bateau... C'est de la philosophie, c'est que t'as du temps à réfléchir à comment ça marchait et*

pourquoi... Et du coup, le moindre détail te semble important et tu tombes sur quelque chose d'important aussi. Là c'est de... le moule technicien. Tu y vas, c'est un inventaire. »

1.4. Du choix du bureau d'études

Les enquêtés ont souvent été amenés à travailler dans le bureau d'études dans lequel ils exercent au moment de l'étude pour un mélange de raisons personnelles et de conjonctures. Parmi notre cortège, cinq enquêtés ont réalisé une thèse en biologie, éthologie, écologie ou hydrogéologie. Pour la quasi-totalité d'entre eux, ils se sont retrouvés en bureau d'études par défaut, faute de débouchés dans les métiers de la recherche. Concernant les raisons plus personnelles, elles sont diverses : changement de région pour suivre l'âme-sœur, quitter un bureau d'études où il y a conflit, proposition d'un meilleur salaire, rapprochement géographique du lieu d'habitation... Trois enquêtés estiment ne pas avoir eu véritablement le choix et avoir été obligés de trouver un travail le plus rapidement possible, notamment pour des raisons financières. Deux experts exercent dans la structure où ils ont réalisé leur stage de fin d'études. Seulement une personne mentionne combien l'éthique de son bureau d'études d'accueil a joué un rôle important dans sa décision de l'intégrer.

Pour les deux directeurs/gérants de bureau d'études du cortège, ils expliquent tous les deux avoir ressenti un besoin de mettre en application leurs connaissances, avec un désir particulier d'effectuer une passerelle entre recherche et professionnels de l'environnement.

Enfin, il est important de préciser que la majorité du salariat en bureau d'études est jeune, voire très jeune. Nous avons réalisé un entretien avec un des co-directeurs du master GBI à Toulouse. Celui-ci avance que les bureaux d'études recrutent abondamment et représentent 60 % des débouchés directs pour un étudiant en master de gestion de la biodiversité. Les jeunes diplômés choisissent les bureaux d'études comme premier emploi parce qu'ils constituent le recruteur principal (et de loin) du milieu de la biodiversité, mais aussi parce qu'ils permettent de monter en compétences. Ainsi, une grande partie du personnel recruté dans certaines structures manque d'expérience, et nécessite d'être formée à côté de l'exercice de leurs fonctions.

2. Représentations sociales de l'expert en bureau d'études

2.1. Attachement au territoire

A plusieurs reprises dans les entretiens, les enquêtés témoignent de leur attachement à des territoires bien spécifiques. Le Sud-Ouest, localisation principale de la zone d'étude, reste une zone à laquelle une partie non-négligeable de notre cortège se déclare attachée, à des degrés d'intensité très divers (6 enquêtés sur 14). Certains mentionnent des zones bien particulières, comme des départements, des territoires liés à des fleuves, ou à des chaînes de montagnes. Cet attachement au territoire se traduit souvent par des souvenirs vivides, une appréciation esthétique, et des sensations plus sensibles, comme un sentiment de sécurité ou d'apaisement.

Enquêté.e n°6 : « Je suis arrivé en Ariège, pas du tout par hasard. J'ai eu un coup de foudre pour un lieu. Qui n'est pas le lieu le plus extraordinaire, je pense niveau... Fin. C'est très très, très beau. Mais j'ai vu des trucs beaucoup plus jolis en fait dans la région... Enfin qui claquent plus. Mais là où je suis arrivé oui il y a une esthétique et surtout une douceur et puis c'est surtout qu'il y a en fait encore ben... Il y a encore des paysans, il y a encore de la forêt, il y en a encore un peu tous les types de milieux, mais il y a aussi voilà une vue sur les Pyrénées. Et en fait, c'est un endroit où, très clairement... En fait, j'ai un... Je me sens bien. Pour plein de raisons. »

Enquêté.e n°5 : « Mes grands-parents ils étaient... C'était des paysans plutôt... [rires] des agriculteurs. Donc ils avaient une petite ferme familiale au bord de la Dordogne, avec une trentaine

de moutons, quatre vaches. Moi, j'adorais être là. Donc mes parents partaient en vacances, mais moi, je restais là, chez mes grands-parents. C'était une autre époque. Je partais le matin et ils me revoyaient le soir. Personne s'inquiétait quoi. Et en l'occurrence j'étais tout le temps fourré aux bords de la Dordogne. J'avais une barque. »

Pourtant, ce qui ressort très largement dans les entretiens, à deux ou trois exceptions près, c'est combien les experts naturalistes qui exercent en bureau d'études vouent un amour singulier pour la découverte de nouveaux territoires, plus qu'un attachement véritablement significatif à un lieu en particulier. Cette volonté de découvrir, d'explorer, va de pair avec une curiosité scientifique et des pratiques en bureau d'études qui le permettent. En effet, comme mentionné précédemment, exercer en bureau d'études est synonyme de prospection et d'intervention dans des territoires très divers, souvent éloignés et inconnus de l'expert. Sur notre échantillon, neuf experts mentionnent leur soif de nouveaux territoires.

Enquêté.e n°2 : « [...] *Et en fait c'est aussi ce que j'aime dans le métier en bureau d'étude, c'est que vraiment je suis amené à voir plein de milieux différents, plein de bah de biomes différents au final. Du coup la Garrigue dans l'Aude, dans les PO, les milieux ici un peu plus continentaux, des ripisylves. Et d'un autre côté t'as les landes, les pinèdes... Je trouve ça vraiment cool de voir du pays, et puis aussi en ce moment beaucoup la Corrèze. C'est vraiment des milieux.... et voilà. En vrai, en vrai, enfin, ouais sur le thème du territoire ça serait plus le territoire la France en général tu vois, me faire découvrir des régions que je connais pas, c'est ça que j'aime en fait. Plus qu'une attache locale. »*

Enquêté.e n°9 : « *D'être dehors, de voir des paysages un peu différents et puis, du coup, de voir les espèces différentes qu'il y a. Un coup de faire du terrain dans la Corrèze, donc plus un massif forestier un peu montagnard. Et puis, la semaine d'après, t'es plus dans des plaines agricoles ou autre du côté de Toulouse, [00:24:57]c'est vraiment d'appréhender des territoires différents et de pouvoir comprendre et observer en fait la faune et la flore qui diffère. »*

Enquêté.e n°1 : « *...Finalement, eh bien, je suis plus épanouie finalement en bureau d'études, parce qu'on fait beaucoup de terrain dans ces milieux là, que finalement [en association] où... bah moi quand j'étais [en association] finalement, j'ai fait plus de bureau et j'étais voilà...j'étais plus dans les rédactions de plans de gestion et du coup, les plans de gestion, c'était d'aller vérifier moi, les arbres qu'ils avaient plantés l'année dernière, s'ils avaient... s'ils étaient morts ou s'ils avaient résisté, enfin c'était beaucoup moins intéressant. Là, on découvre des régions, on découvre des coins vraiment reculés où finalement... C'est pour ça que c'était intéressant ta demande d'entretien, parce que c'est vrai qu'on améliore vraiment les connaissances dans des coins où personne ne va [...]. »*

Cet attachement au territoire, au-delà de révéler la sensibilité des experts à leur environnement, souligne leur curiosité scientifique. Ici, découvrir et parcourir de nouveaux lieux mélange bonheur, excitation et épanouissement ; bien plus que de rester statique et pratiquer sa propre expertise dans un espace bien délimité, qui s'apparente à de l'ennui. Cette impatience de découvrir, cette joie trépidante à l'idée d'explorer, incarne une façon bien particulière de considérer la passion naturaliste. Ici, les experts ne sont pas seulement attachés à un lieu, mais à tous ; ils sont attachés à l'intention d'aller à leur rencontre, et d'en décrypter les caractéristiques et les incarnations, d'apprendre d'eux.

Enquêté.e n°4 : « *Mais grosso merdo du moment que je suis dehors... En tout cas je pense que je ne suis pas encore assez blasé de mon métier pour me dire putain je vais devoir aller sur tel terrain*

quoi. Je préfère voir toujours le côté positif en me disant "putain c'est un nouveau terrain ! Y a des choses à découvrir". Je m'émerveille encore. Je m'émerveille encore, j'ai encore cette appétence pour trouver une espèce qui va contraindre le projet. J'ai toujours cette envie de découvrir. J'espère que ça durera le plus longtemps possible d'ailleurs. »

2.2. Attachement au vivant

L'attachement au vivant des experts travaillant en bureau d'études s'exprime de plusieurs façons, et il est souvent protéiforme. En effet, les enquêtés manifestent souvent un attachement à plusieurs entités du vivant, et à différentes échelles. Fréquemment durant les entretiens, cet attachement au vivant se matérialise sur des milieux type, comme le milieu bocager d'Auvergne, ou encore sur des écosystèmes, comme les écosystèmes tropicaux ou aquatiques.

Enquêté.e n°1 : « Moi, c'était vraiment un milieu bocager plus humide qui m'intéressait et c'est vrai qu'ici, c'est vraiment ce que je trouve quoi. Et si si non mais c'est sûr que je suis attaché bah ça fait deux ans que je suis là, que je travaille vraiment à plein temps ici. Avant, j'avais quelques projets par ci, par là et j'avais une envie c'était de revenir dans la région. Donc quand ils ont ouvert l'agence, oui, j'étais la plus... la plus contente. »

Enquêté.e n°10 : « Après, j'ai toujours été passionné par tout ce qui est écosystèmes tropicaux, parce que les écosystèmes tropicaux sont beaucoup plus riches que nos écosystèmes à nous. Enfin tout ce qui est tempéré etc, c'est beaucoup moins riche niveau biodiversité. »

L'attachement des experts naturalistes se concentre aussi sur des espèces en particulier, avec une préférence pour un type de plante ou d'animal. Il arrive même que ce soit cet attachement précis pour une espèce qui motive l'entièreté de la carrière naturaliste.

Enquêté.e n°9 : « Bien moi, ça passe par du coup ma spécialité où il y a un côté un peu plus affectif forcément, vu que c'est quelque chose qui me tient un peu plus à cœur; que j'ai débuté il y a plusieurs années donc je suis aussi plus alerte à ce qui peut se passer si on fait les choses mal, plus au courant des impacts etc. Donc moi, c'est... Mon attachement à la faune, il va passer par le spectre des chauves-souris, et des oiseaux mais un peu moindre quand même. Et du coup, forcément, quand je vais travailler, évidemment, je vais être impartial et exhaustif sur l'ensemble des taxons. Mais il y aura un côté un peu plus émotionnel, on va dire sur le taxon dont je viens de te parler. Donc c'est sûr que s'il y a un projet qui impacte, admettons l'entomofaune, mais aussi le côté chauves-souris, bah je serai un peu plus ému, on va dire, par le côté chauves-souris qui m'atteint plus personnellement du coup. »

Enquêté.e n° 8 : « Quand j'entends un rossignol, j'ai passé beaucoup de temps de ma vie à faire ça, c'est une part de mon identité, une part de mon...[...]. »

Cet attachement au vivant s'apparente à la fièvre naturaliste, à la passion annonciatrice de la vocation, qui pousse ces professionnels à faire ce qu'ils font. Pour beaucoup, cet attachement prend racine dès l'enfance, avec des rapprochements très tôt au monde vivant. Cet attachement au vivant est révélateur d'une véritable connexion mnésique, qui constitue la base de la passion et continue encore de l'alimenter aujourd'hui.

Enquêté.e n°4 : « Parce que je trouve que c'est beau le hêtre, aussi. Et puis en forêt, quand tu marches en forêt, tu sais t'as le silence du humus et t'as... t'as... Je sais pas je trouve que

l'atmosphère en forêt est assez particulière et ça me rappelle aussi pas mal de souvenirs d'enfance. »

Enquêté.e n°14 : *« Ma maman était du Lot, ma grand-mère dans les vignes. Dans les vignes quand même hein, agriculteurs. Mais bon, des bois tout autour. Et dès que j'étais là, bah c'était balade dans les bois. J'ai une tante chez qui j'allais beaucoup qui avait une maison dans les bois. Une tatie où j'allais beaucoup aussi. Et elle par contre c'était en bas la rivière et les bois, à côté de la rivière. On était au frais. Ouais je sais pas... Y a un attachement au bois.*

L'attachement au vivant s'incarne parfois d'une façon plus intense encore, en une sorte de méta-connexion où les émotions procurées par l'expérience de la vie transgressent la rationalité scientifique pour livrer un sentiment mystique d'inexplicable, d'englobant, voire de spirituel. Être témoin du vivant devient comme une expérience synesthésique, qui se dédouble en un circuit énergétique qui prolonge les êtres.

Enquêté.e n°6 : *« Et finalement, je me suis retrouvé plein de fois dans des situations émotives, voire peut-être même énergétiques, qui me font dire qu'il y a peut-être quelque chose de plus que... [02:11:00] Le vivant il n'est pas simplement en fait ce qu'on voit, [4.3s] quoi. Il y a autre chose. Et enfin, je peux te dire qu'aujourd'hui j'en suis même certain et que j'appellerai pas ça Dieu, je ne dirais pas que c'est une espèce d'éternité, je... Mais je pense que oui il y a... L'idée d'une énergie qui dépasse l'enveloppe corporelle du vivant. Et j'y crois vraiment. »*

Cependant, cet attachement au vivant, bien que largement majoritaire parmi les enquêtés, n'est pas absolu. Deux des enquêtés ne manifestent pas d'attachement au vivant en particulier. Ils accordent une importance certaine à la biodiversité qu'ils aiment découvrir et protéger, sans pour autant que leur intérêt soit appuyé d'une dimension sensible.

Enquêté.e n°2 : *« Ouais, je pense que ça me soulerait un peu vraiment de m'attacher vraiment à un type d'habitat, à un type de biome, à un moment moi j'ai envie de découvrir des choses tu vois. Je fais pas des centaines, enfin des milliers de kilomètres par an si c'est pour voir les mêmes choses tu vois. En vrai je suis très content d'avoir des [clients] un peu partout. Voilà c'est cool quand même. »*

Enquêté.e n°7 : *« Moi c'est sur la biodiversité dans tout son ensemble. »*

Comme précisé auparavant, le cortège d'enquêtés est composé de deux ingénieur.es environnementaux qui ne sont pas naturalistes. Ces deux enquêtés ne présentent pas d'attachement spécifique au vivant, mais plutôt un attachement lié à la ressource qui représente le centre de leur expertise : l'eau. L'attachement au vivant apparaît donc comme étant particulièrement prégnant chez les naturalistes. Ainsi, l'attachement au sujet d'expertise n'est pas strictement réductible au naturaliste : l'expert en environnement nourrit un attachement particulier pour son objet d'étude.

2.3. Sensibilité au changement de l'ordre social

N'ayant pas été un item présent initialement dans notre grille d'entretien, mais ayant été assez spontanément abordé par la quasi-totalité de notre cortège d'enquêtés (12 sur 14), il apparaît important de présenter les résultats gravitant autour de cette représentation sociale.

En contexte de crise environnementale, les représentations du changement de l'ordre social sont activement mobilisées. Ces représentations sociales du changement reflètent les attentes et les visions partagées de ce que le monde devrait être à l'avenir par les enquêtés. Dans nos entretiens,

elles appellent à deux types de réponses polarisées. D’abord, des représentations pro-changement où les enquêtés font part de leur volonté d’avènement d’un monde nouveau. Par exemple, certains évoquent une société de troc, une société décroissante, ou encore une société non-capitaliste. Et à l’inverse, certains enquêtés témoignent de représentations contre le changement. Ces derniers y sont réfractaires, et n’envisagent pas le monde futur comme différent de l’ordre social établi aujourd’hui. Ces deux types de réponses polarisées sont elles-mêmes divisibles en deux formes d’attitudes : une attitude passive et une attitude active. La répartition de l’échantillon se fait comme suit :

Changement			
Contre		Pour	
Attitude passive	Attitude active	Attitude passive	Attitude active
2	3	2	5

La tout juste majorité de notre échantillon appelle au changement, que ce soit de paradigme social, économique ou sociétal. Ceux qui entretiennent une attitude passive tout en plaidant en faveur d’une transformation sont des personnes qui reconnaissent la nécessité du changement sans pour autant s’investir réellement dans son orchestration. Ils dressent le constat des contradictions du libéralisme, et d’une biodiversité qui disparaît. Ils citent des aberrations, comme la croissance de la démographie, ou l’agriculture intensive qu’ils tiennent pour responsables d’une situation jugée catastrophique. Pour autant, l’impasse est illustrée, mais il leur est difficile de savoir quelle est la marche à suivre pour se diriger vers l’avènement de tels changements de paradigmes. Les alternatives ne sont pas nommées.

Concernant les enquêtés entretenant un discours en faveur du changement (attitude active), ce sont des individus qui ont en général plus précisément identifié et verbalisé ce qui ne leur convient pas, qui se positionnent avec force, voire qui mettent en œuvre des moyens pour participer à ce changement. Leur discours est anti-capitaliste, et dénonce certaines de ses manifestations comme le tourisme, la démographie, l’agriculture, l’industrie. Ils s’investissent contre ce paradigme économique et préconisent d’autres modèles de société, comme la décroissance, le troc, des façons de vivre plus en conscience et non-capitalistes.

Enquêté.e n°10 [00:51:44] *Moi j'aimerais bien l'autosuffisance. [...] En fait j'ai un peu le modèle idéaliste d'une société juste où on gommerait les inégalités. Je ne sais pas si demain aussi le capitalisme, tu fais une société où tout le monde peut par exemple cultiver ce dont il a envie, mettre du troc en place, puisque en fait t'es obligé de mettre forcément, je pense, un côté donner quelque chose pour donner quelque chose, dans le sens où il y aurait forcément je pense... j'ai pas foi en l'espèce humaine. Il y aurait forcément des gens qui abuseraient de ce système, je pense. Je pense notamment aux gros capitalistes. [...]. Une société plus de troc.*

Paul [00:52:49] *Décroissant.*

Enquêté.e n°10 [00:52:51] *Oui, une décroissance.*

Enquêté.e n°9 : « *En tout cas il faut changer de modèle de société je pense. Il faut pas revenir à l'âge de pierre, mais il faut être beaucoup plus conscient des conséquences de nos actes, des changements qui opèrent et qui vont régir après aussi nos vies. Et puis, il faut être aussi un peu raccord entre les propos qu'on tient et les actes qu'on fait.* »

Ces transformations sociétales souhaitées passent aussi par un monde de l'entreprise qui doit changer. Que ce soit le modèle d'entreprise ou ses pratiques. Ce changement s'incarne aussi dans la façon d'exercer son métier. Pour certains experts, il ne suffit pas de changer de modèle d'entreprise, mais il faut aussi accompagner les maîtres d'ouvrages, les porteurs de projets vers un changement. C'est un changement qu'il faut leur expliquer, dont il faut leur prouver la nécessité.

Enquêté.e n°14 : *« Accompagner le changement, je pense que c'est ce qu'il faut qu'on fasse aujourd'hui. C'est l'enjeu actuel, c'est accompagner les gens, comprendre pourquoi il faut qu'ils changent. »*

Enquêté.e n°14 [00:59:28] [...] *Mais effectivement, il faut faire bouger les lobbies. Tous les lobbies ! Le lobby pharmaceutique, les lobbies agricoles, les lobbies forestiers, les lobbies de la chasse ! Tous ces lobbies qui ne voient que leurs propres bénéfices. Bah oui mais non !*

Paul [01:01:31] *Vous parliez de capitalisme tout à l'heure. Est-ce que ce serait un paradigme dont il faudrait sortir ?*

Enquêté.e n°14 [01:01:37] *Ben oui. Fin déjà moi je suis absolument ravie qu'on soit passé SCOP. Parce que.*

Paul [01:01:43] *Oui c'est plus SARL.*

Enquêté.e n°14 [01:01:44] [...] *Moi, je ne suis pas là pour... Je suis là pour bien vivre. Mais je ne peux pas bien vivre moi. Le bien vivre c'est pas que le pognon quoi. Ou en tout cas dans ma tête, mais on est nombreux à penser comme moi hein. Mais pas au gouvernement. Pas dans les énergies fossiles. Pas... Tous ceux qui ont des capitaux à droite à gauche. Je ne sais pas comment ils peuvent dormir la nuit ces gens-là.*

De l'autre côté, les entretiens font état d'enquêtés exprimant des conceptions sociales et des appréciations personnelles divergentes quant au changement. Ceux qui s'instaurent contre le changement avec une attitude active militent pour un maintien du contexte social et économique. Le changement apparaît comme foncièrement impossible ou non-souhaitable. Les individus qui composent cette catégorie de réponse se réclament d'une approche réaliste et pragmatique. Pour eux, la situation actuelle est viable et permise notamment par leur concours, eux qui permettent de concilier intérêt de la biodiversité et de l'aménagement. Ils tendent vers une idée de développement durable, contrôlé et plus en respect avec l'environnement sans nécessairement remettre en cause le paradigme économique dans lequel nous vivons.

Enquêté.e n°4 : *« Parce que de toute façon il y aura toujours de l'urbanisation. C'est impossible de dire "ouais non, il faut pas ci, il faut pas ça". A un moment donné on est obligés d'imperméabiliser certaines surfaces... Ou alors, il faut qu'on fasse comme les chinois et on limite à un enfant par famille. Je pense pas que ce soit en voie en ce moment de prendre une telle réglementation ».*

Enquêté.e n°3 : *« Après je serai pour qu'on connaisse mieux l'environnement, qu'on travaille dans un environnement plus sain etc., mais c'est qu'objectivement c'est pas possible. On s'est habitués à un confort qui pousse...fin... C'est mentir que de dire qu'on veut pas rentrer le soir et s'asseoir dans le canapé, dormir dans un vrai lit, dans une maison où il fait bon... Voilà c'est... C'est mon point de vue ».*

Enfin, les enquêtés s'inscrivant dans une attitude passive de refus du changement sont plus évasifs. Ils se perçoivent comme incarnant l'interface entre intérêts économiques et intérêts de la

biodiversité, et remplissent leur rôle comme il se doit. Les projets d'aménagements sont nécessaires, parce qu'ils répondent à une demande existante.

3. Perceptions individuelles de l'expert en bureau d'études

3.1. Savoir & Agir

Cette première section de nos résultats en matière de perceptions se divise en trois parties dont nous allons rendre compte successivement : i) les politiques environnementales, ii) la connaissance naturaliste (étendue à la connaissance environnementale pour nos deux profils d'experts non naturalistes) et enfin iii) le paradoxe entre connaissance contemporaine accrue de l'environnement et le manque d'action relaté par de nombreux scientifiques à travers le monde.

a) Les politiques environnementales

Deux types de réponses émergent assez visiblement parmi notre échantillon au sujet des politiques environnementales entreprises jusqu'à ce jour. Le premier type de réponse, largement minoritaire (n = 2), concède que les politiques environnementales entreprises sont positives et pertinentes.

Les deux experts qui accordent un certain crédit aux politiques environnementales estiment qu'elles sont satisfaisantes et pertinentes. Les experts soulignent l'amélioration considérable de la prise en compte des enjeux de l'environnement et de la biodiversité, en comparaison de sa prise en compte antérieure. Ces experts affirment que les politiques environnementales prodiguent un solide cadre à partir duquel travailler aujourd'hui. La réglementation s'est durcie, et l'appareil législatif permet de bien préserver la biodiversité par leur propre concours, via l'expertise nécessaire pour les projets d'aménagements. Cependant, s'ils estiment qu'elles sont suffisantes et satisfaisantes, ils notent que ces politiques environnementales peuvent être compliquées à mettre en place, et ce non pas à cause de leur pertinence intrinsèque, mais plutôt à cause des pressions locales et des considérations économiques de chacun. Ainsi, s'ils ne critiquent pas la valeur de ces politiques, ils témoignent néanmoins de leur scepticisme ponctuel sur certaines applications qui sont rendues difficiles par des facteurs externes.

Enquêté.e n°2 : « *Bah je pense ça va en s'améliorant, forcément. Là de plus en plus les contraintes réglementaires deviennent de plus en plus fortes. Il y a de plus en plus besoin d'être carré au niveau des dossiers. Alors...fin j'avais déjà lu des vieux dossiers qu'on avait produit et ça avait rien à voir tu vois...non non vraiment, ça s'est vraiment vraiment bien durci au niveau de... ça oui ça fait aucun doute. Après est-ce que c'est suffisant ? Ça j'en sais rien. Boh j'imagine.* »

Le second type de réponses apportées à cette section, majoritaire (n = 12), dénonce des politiques environnementales insuffisantes, incohérentes et inefficaces. C'est l'un de nos résultats qui obtient le plus haut taux de réponses consensuelles. En effet, les experts rencontrés expliquent que l'action environnementale est coincée entre une législation stricte et une application estimée réaliste. La distance entre les deux rend les politiques entreprises déjà désusbtantialisées, alors qu'à l'origine elles n'étaient pas suffisamment pertinentes.

Enquêté.e n°8 : « *Pas assez d'application oui. Pas assez ambitieuses [les politiques environnementales] parce que trop ambitieux elles seraient pas applicables, elles seraient rejetées de partout. Là tu retombes à une sorte de... Il n'y a pas de vérité dans ces trucs là hein. C'est est-ce que c'est mieux de négocier dans un truc qui est compliqué pour avoir une petite avancée ou est-ce que de toute ça ne servira à rien de faire peu donc vaut mieux être radical et il vaut mieux dire c'est*

ça ou rien et... En vrai ça dépend des contextes. [...] Donc elles ne sont pas suffisantes, c'est vrai. Il y a plein de choses sur la com qui prennent le dessus sur le vrai changement, les vrais aménagements possibles. »

Pour ces experts, les politiques environnementales sont inefficaces, insuffisantes, trop lentes, voire sont incohérentes ou contrecarrées par d'autres politiques d'intérêt économiques. Selon les enquêtés, les politiques environnementales entreprises sont bien plus du côté du développement et d'une rationalité économique plutôt que du côté de la protection de l'environnement. Les politiques environnementales sont trop sectorielles ; pour qu'elles fonctionnent, il faudrait que l'environnement soit au cœur de toutes les décisions et de toutes les politiques. Les interrogés font part de leur agacement face à une volonté de présenter des politiques factices, sans mesures suffisamment drastiques. Si la conscientisation à l'échelle sociale de la crise environnementale n'est pas une évidence, ce sont surtout les politiciens aux manœuvres qui sont pointés du doigt : ils apparaissent déconnectés, impassibles, et égoïstes ; et ce peu importe l'échelle, du plus petit élu local jusqu'au président de la République. Certains les tiennent responsables de la poursuite de la destruction de l'environnement, en tant qu'incarnation d'un régime capitaliste où l'importance de la vie est supplantée par la valeur de l'argent. Enfin, ils dénoncent également un secteur public avec des institutions inefficaces, en manque de moyens, voire incohérent.

Enquêté.e n°9 : « Après, il y a clairement les politiques qui sont déconnectés. Parce qu'il y a, quand on voit dans les programmes politiques ou autres, il y a peu de choses quoi. On fait de l'écologie mais visuelle, un peu de greenwashing. On s'occupe de mesures qui touchent un large électorat et puis comme ça, ça fait voter pour nous. Malheureusement les questions d'écologie sont pas bien traitées, pas suffisamment traitées. »

Enquêté.e n°10 : « Non mais enfin c'est une catastrophe ! Quand tu écoutes Macron qui te sort "non mais on va faire de mon mandat on va faire de l'écologie une priorité" et que derrière il fait "oh on va faire des nouveaux générateurs nucléaires". Alors que comment... Quand j'étais à l'OFB on a fait des relevés sur la température de l'eau à la sortie de centrales nucléaires, les poissons ils sortaient ils étaient cuits. Fin ils étaient morts parce que l'eau était trop chaude et tu te dis... Gars il n'y a plus d'eau, il faut de l'eau pour refroidir les réacteurs nucléaires. Et toi, tu dis qu'il faut en faire plus. Enfin ils sont complètement déconnectés de la réalité. On a des banquiers qui réfléchissent. On a trop de lobbying et trop de, trop de financiers, enfin de personnes qui touchent à l'argent en fait qui réfléchissent, et pas assez de gens concernés par l'environnement. »

Paul : Et vous trouvez que les politiques environnementales ça va dans le bon sens ?

Enquêté.e n°7 : C'est ce que je dis. On se donne bonne conscience en faisant des études d'impact etc. Mais c'est un peu du bidon hein. Parce qu'ils parlent de zéro artificialisation des terres par exemple. Mais bon, on y est pas ! On n'en est loin. Y a jamais eu autant de terres, et puis là, tout ce qui est projet solaire et tout ça, ça compte pas comme l'artificialisation des terres.

b) Le rôle de la connaissance naturaliste

Pour presque tous (n = 13), la connaissance remplit plusieurs rôles, orientés vers l'amélioration de la prise en compte des intérêts de l'environnement. Les enquêtés font systématiquement le lien entre la connaissance et la protection de l'environnement qu'elle engendre ; aussi ils considèrent presque tous qu'il est nécessaire d'améliorer la connaissance sur l'environnement. Améliorer la connaissance sur la biodiversité et l'environnement est consubstantiel à son rôle de protection, qui se décline de quatre façons : sensibiliser, alerter,

contraindre et prédire. En effet, les enquêtés estiment que la sensibilisation éducative est un grand enjeu de la connaissance : il faut informer et éduquer le grand public sur l'écologie afin de susciter une large conscientisation, et réaliser ainsi un travail d'instruction sociale de fond. L'objectif est de créer une responsabilité commune, qui sous-tendra par la suite des interactions « en conscience » avec la nature. Selon les enquêtés, cette sensibilisation à la biologie et à l'écologie doit passer par la vulgarisation scientifique, ou par la valorisation des services écosystémiques, voire par une reconnexion à la nature. Ils estiment qu'il est nécessaire d'éduquer les dirigeants qui n'ont que très peu de connaissances sur le sujet. De plus, certains avancent que la connaissance permet d'avoir une utilité de prédiction. Cette dernière est rendue possible par l'accumulation de données sur le terrain et leur traitement grâce aux nouvelles technologies, qui par des modèles permettent d'anticiper les évolutions environnementales. Ils soulignent que la connaissance permet de déterminer l'impact qu'auront les projets, et de travailler sur la résilience des écosystèmes. Enfin, pour eux, la connaissance environnementale, et plus précisément naturaliste, permet de contraindre les projets. Ce rôle est crucial, et définitivement lié à l'aménagement.

Plusieurs enquêtés déplorent également la rupture entre savoir académique et savoir de terrain. Ces personnes s'envisagent comme des ponts entre le milieu de la recherche, qui est jugé comme étant assez fermé, et le monde de la connaissance professionnelle de terrain.

Enquêté.e n°6 : *« Non bah le rôle, c'est un rôle d'alerte, surtout aujourd'hui. Moi, je me sens témoin de la disparition quelque part. [...] Eh oui, je pense qu'il y a un rôle, un intérêt assez important de tout l'aspect sensibilisation éducative quelque part. »*

Enquêté.e n°10 : *« On protège ce qu'on connaît. Enfin, pour moi, vraiment on protège ce qu'on connaît. [...] On est toujours à l'interface entre le public et ce qu'on fait parce qu'on est souvent sur des lieux, bah, quand on fait des prélèvements à côté de Toulouse, t'es toujours sur des lieux passants et du coup y a toujours des curieux qui viennent. Et du coup ça c'est cool de pouvoir expliquer. Et pour moi, tant que les gens ne connaissent pas et ne savent pas... »*

Enquêté.e n°9 : *« Je pense que ça va surtout être d'axer sur la sensibilisation au final. Parce que tu vas protéger ce qui, ce que tu aimes un peu, ce qui te touche. Donc si tu te sens pas concerné par... Si t'es pas concerné par l'environnement, tu ne vas pas trouver d'intérêt immédiat à le protéger. [...] Et après de jouer un peu sur le côté utile. Alors c'est dommage de justifier l'utilité d'une espèce parce qu'on n'a pas à le faire. Mais il faut se servir de ce qu'on sait et de l'utilité des services qu'elle rend en fait sur ces espèces ou ces milieux. [...] Malheureusement, il faut en revenir aux services écosystémiques pour rendre les gens un peu plus concernés, intéressés à ça quoi. »*

Enquêté.e n°9 : *« Déjà on a énormément de connaissances, mais en même temps il y a encore beaucoup à découvrir quoi. Par exemple les écosystèmes marins. Au final, on ne connaît qu'une infime partie de ce qui existe réellement. Et chaque année, il y a plusieurs centaines d'espèces qui sont décrites. Donc on connaît beaucoup de choses, mais on a encore énormément à apprendre et à découvrir. »*

c) Le paradoxe entre savoir accru et manque d'action

Si à peu près tous les enquêtés s'entendent au sujet des politiques environnementales et du rôle de la connaissance, ils évoquent des raisons assez diverses pour expliquer le paradoxe entre accumulation de connaissance au sujet de l'environnement et action trop légère à son égard. Leurs réponses sont variées, néanmoins congruentes sur un point : ils attestent tous de l'existence de ce paradoxe.

Pour plusieurs d'enquêtés, c'est l'ignorance et l'inculture de la population sur l'environnement qui expliquent l'existence de ce paradoxe. Ils sont plusieurs (n = 6) à estimer que la connaissance n'est pas suffisante, ou alors qu'elle n'est pas suffisamment diffusée à grande échelle. Pour ces enquêtés, le manque d'action s'explique notamment par le filtre médiatique, qui s'attarde davantage sur des questions politiques ou autres questions qu'ils jugent d'un second degré d'importance. Ils estiment que l'inculture des dirigeants sur ce sujet est prégnante, et provoque l'inertie du gouvernement. Plus largement, il y a encore trop de choses que nous ignorons en écologie. Les données obtenues en bureau d'études sont privées jusqu'à ce que le projet ait lieu et qu'elles soient rendues publiques. Appelées officiellement données obscurcies, ces dernières sont inatteignables par le grand public, et entraînent un manque de savoir qui s'avère incapacitant, regrettent certains enquêtés. Enfin, certains enquêtés soulignent que l'ignorance est une affliction majoritaire et génératrice d'un manque de conscientisation générale de l'urgence environnementale. Selon eux, les politiques environnementales sont décevantes parce qu'elles sont calquées sur le manque d'attentes généralisé de la société. Ces enquêtés postulent qu'il est d'une importance capitale de valoriser et d'utiliser la connaissance des professionnels de l'environnement ainsi que celle des locaux pour contrer cet effet-là.

Pour d'autres enquêtés (n = 4), l'existence de ce paradoxe est directement liée à l'inaction des politiques, qui évitent la question et s'illustrent par leur immobilisme. De plus, certains enquêtés (n = 3) expliquent que c'est le manque d'intérêt pour ces questions qui entraînent la naissance de ce paradoxe. Pour eux, la population n'est pas émue par ce manque d'action parce qu'elle est trop repliée sur une quête égoïste du superflus, et préfère envisager le monde selon une rationalité économique contraire aux intérêts du vivant. Personne ne veut s'impliquer directement : les uns et les autres préfèrent se rassurer comme ils peuvent dans une sorte de déni de masse, ce qui expliquerait l'absence de mesures de protection suffisamment drastiques.

Un enquêté mentionne combien la variable temporelle est importante à prendre en compte dans l'examen du paradoxe. Selon lui, nous payons de plein fouet la dette de pollution engendrée à l'ère industrielle et ses répercussions. Un autre explique le manque d'action naturaliste par ses experts : la connaissance naturaliste serait devenue un bien personnel, une expertise satisfaisant un égo et une propre pertinence plus qu'incarnant un mobile pour agir. Un autre souligne combien le lien entre connaissance et actions concrètes est difficile à initier. Cette personne voit en la recherche et en le développement privé une façon de faire bouger les choses. Enfin, un dernier explique l'inaction généralisée par une paresse qui n'a rien à voir avec la connaissance, qui en soit est suffisante.

Enquêté.e n°5 : « Mais parce que la connaissance elle est entre les mains de peu de personnes en fait, on a absolument aucune éducation. Fin on a abandonné les sciences de la nature et particulièrement nos dirigeants. Ils ont aucune formation. En écologie ou en biologie. Il faudrait que ce soit... que ça fasse partie de... d'un socle commun comme les maths et la physique, il faudrait, tout au long.... Parce que c'est pas simple quand même. La biologie, l'environnement... Et ça, c'est sûr que nos grandes écoles et nos dirigeants, ils ont aucune, aucune notion, aucune notion d'écologie. Donc après ça... Et ce n'est pas en une demi-journée ou en une semaine qu'ils vont, qu'ils vont l'acquérir. Il faut que ce soit, il faut en être imbibé, bien comprendre, baigner dans depuis... Il faut que ça fasse partie de l'éducation »

Enquêté.e n° 14 : « Mais les journalistes, ils ont un rôle, mais c'est une catastrophe quoi. Au lieu de nous parler des vrais problèmes, ils vont nous parler de Édouard Philippe qui pense aux prochaines élections. Je pense que c'est pas ça que j'ai envie d'entendre aujourd'hui. Donc déjà il y a ça. Les journalistes qui nous rabâchent des trucs et que des conneries. Ils ne parlent pas des vrais problèmes. Et puis derrière les politiques ! Mais qu'est-ce qu'ils foutent ? Ils attendent la révolution je crois. »

Enquêté.e n°11 : « Il y a une méconnaissance de certains. Il y a un côté économique aussi qui est pas négligeable. »

Enquêté.e n°9 : « Et ça, pour moi, c'est un peu la recherche de l'intérêt personnel qui rejoint un peu la société un peu capitaliste qu'on a quoi. L'idée de faire du bénéfice, d'avoir un cadre de vie qui dépasse fin c'est du sur-confort plus que du confort quoi. Et on est un peu dans la recherche du superflu parfois quoi. Donc c'est un peu, c'est un peu de l'égoïsme au final, fin chacun à son échelle mais, ce qui amène après à faire des choix directs ou indirects qui peuvent être nocifs ou impactant pour l'environnement. Ça, c'est le côté ouais vraiment personnel. Et puis, de toute façon, on est une espèce égoïste. Fin franchement, naturellement, on va penser d'abord à soi plus qu'aux autres, et donc c'est exacerbé après par le côté financier. »

3.2. ERC & étude d'impact

L'étude d'impact et la séquence ERC constituent les outils principaux des experts en environnement. Sur quatorze enquêtés, huit estiment que ce sont des outils intrinsèquement pertinents contre six autres qui soulèvent davantage leurs limites et remettent en cause leur bien-fondé.

Si huit enquêtés statuent l'ERC et l'étude d'impact comme pertinents, seulement deux d'entre eux sont catégoriques. De fait, ces outils leur conviennent parce qu'ils s'insèrent dans une logique de développement durable qu'ils prêchent personnellement. Ces outils sont aussi pertinents parce que des organismes de contrôle existent, qui assurent un filtre et renforce la qualité de ces outils, comme la DREAL.

Le reste du cortège (n = 6) nuance leur propos. Ils estiment que l'existence de la séquence ERC est nécessaire et légitime, mais qu'il faut que son ordre de prescription soit respecté, ce qui n'est pas toujours le cas. En effet, si les deux premières étapes sont jugées fonctionnelles et appropriées, la compensation suscite plus de réserves. L'étude d'impact elle, paraît indispensable, et possède un pouvoir de contrainte et de conseil qui doit être entendu. Malheureusement, son application est plus discutable : certains expliquent que les clients n'écoutent pas toujours les recommandations. Pour d'autres, si les deux outils sont pertinents, il y a cependant un manque de structures pour encadrer efficacement l'application de ces outils. Il convient donc de continuer à souligner leurs limites sans refuser de les utiliser, parce que malgré leur imperfection, ces outils demeurent importants.

Paul [01:03:00] *Et vous pensez quoi de la séquence ERC ? [...]*

Enquêté.e n°14 [01:03:11] *Alors. Que c'est génial. Qu'on n'a jamais aussi bien travaillé depuis qu'elle y est. Ça, c'est ce que je vous dis depuis 2010. C'est génial. Qu'on arrive à convaincre des gens que d'abord on évite. Après on réduit. Et puis si vraiment il faut on va à la compensation, mais si on peut s'en passer, ça serait bien de pas.*

Enquêté.e n°5 [00:55:09] *Oui non si c'est pertinent. Non, c'est pertinent. Mais voilà le diable est dans les détails. C'est comment on l'applique quoi. C'est bien éviter, réduire et compenser, faut pas aller direct à compenser quoi [rires]. Il faut bien... Compenser... Compenser, c'est compliqué quand même.*

Paul [00:55:41] *Oui ? En quoi ?*

Enquêté.e n°5 [00:55:45] *Bah, on est toujours sûrs de ce qu'on perd, mais pas forcément de ce qu'on va compenser.*

En revanche, six autres enquêtés remettent en cause la pertinence de l'étude d'impact et de la séquence ERC, avec divers degrés d'intensité. S'ils ne sont pas convaincus, c'est parce qu'il existe pour eux une marge de progression importante à couvrir avant de pouvoir qualifier ces outils d'indiscutablement pertinents. Il ne faut pas confondre le fait qu'il n'existe rien pour remplacer l'étude d'impact avec pertinence intrinsèque. Cet outil est le strict minimum, et son exécution ainsi que sa manipulation sont trop variables selon leurs opérateurs. De plus, selon eux, les mesures ne sont pas assez suivies, ou contrôlées : même si le travail est bon, rien ne garantit qu'il sera appliqué. Enfin, l'étude d'impact est souvent rédigée par des experts jeunes et avec peu d'expérience. Il en va de même pour les états initiaux, qui sont complétés par des débutants naturalistes, qui constituent la majorité du salariat en bureau d'études classique. Certains enquêtés mentionnent la qualité pauvre des inventaires dans certaines situations, en raison d'un certain manque d'expérience. A plusieurs reprises, les enquêtés mentionnent lors des entretiens qu'il existe une réelle complaisance de la part de certains bureaux d'études envers les porteurs de projets ; certaines espèces disparaissent même des inventaires initiaux. Cela fait de l'étude d'impact une contrainte sans réelle substance, voire un travail parfois sans conséquences, qu'ils trouvent frustrant à accomplir. Pour la séquence ERC, c'est la compensation qui fait débat, et son utilisation quasi-systématique au détriment des deux autres étapes. Trop d'études montrent son inefficacité à contrebalancer ce qui a été perdu.

Enquêté.e n°10 : *« Mais en fin de compte, c'est vraiment se donner une bonne apparence. Pour moi, la séquence ERC c'est vraiment le fruit du lobbying. »*

Enquêté.e n°7 : *« Déjà si on a compensé c'est qu'on a détruit. Y a une étude qui a montré que 80 % de la compensation c'est pas de la vraie compensation. Moi je les vois les mesures compensatoires c'est... c'est un peu du bidon. »*

Enquêté.e n°6 : *« J'ai été à quelques colloques et trucs sur les compensations et j'ai souvent été en désaccord avec déjà l'idée de base. Et... Enfin avec l'idée de base. Avec en tout cas l'application de la compensation »*

3.3. Engagement

En abordant le thème de l'engagement durant les entretiens, plusieurs directions sont empruntées par les enquêtés.

Une minorité considère que leur métier d'expert en bureau d'études ne doit pas être considéré comme une forme d'engagement envers la biodiversité (n = 3). Ils revendiquent clairement une posture de neutralité. Ce sont des personnes estimant que le rôle d'expert naturaliste en bureau d'études intime d'être impartial, pragmatique, réaliste ; que toute forme de subjectivité n'a pas sa place dans l'exercice de leur fonction.

Enquêté.e n°4 : *« J'aime pas le mot engagement parce que ça fait un peu trop écho à écologiste. Or, je ne fais pas partie de ceux qui te disent "non il ne faut pas construire, il ne faut pas urbaniser". Je suis de ceux qui te diront "il faut trouver un compromis". Donc "tu peux construire ton projet, mais tu tiens compte de mes recommandations, de mes préconisations. Je t'empêche pas, mais toi ne m'empêche pas". Tu vois on avance chacun. »*

Puis il y a les enquêtés estimant qu'il est impossible de considérer leur travail en bureau d'études comme étant une forme d'engagement pour la protection de l'environnement (n = 2). La différence avec le premier groupe qui s'investit contre le fait d'être engagé en bureau d'études, réside dans l'intention : ils souhaiteraient pouvoir considérer leur métier comme une forme

d'engagement, seulement la rationalité économique typique émanant des bureaux d'études ne le permet pas.

Enquêté.e n°10 : *« Honnêtement, vraiment, c'est purement égoïste. Le taf en bureau d'études dans le sens, où... Fin c'est le début de mon engagement si tu veux. Je vois mon taff en bureau d'études, comme une acquisition d'expérience. Parce que, mine de rien, c'est la façon la plus facile et la plus rapide d'être formé pour connaître la biodiversité. »*

Enquêté.e n°1 : *« Je dirais oui et on va dire que je trouve que je suis plus engagée dans mon... plus dans le bénévolat quoi, parce que là, bon, il y a pas derrière l'économie, l'économie, le fait de vouloir produire des énergies renouvelables et évidemment bah on détruit un peu quand même quoi enfin... Moi, c'est plus que je fais au mieux quoi pour maintenir, en même temps bah voilà la biodiversité et du coup aussi ... voilà de concilier les deux. Mais un engagement oui, mais pas non plus à 100 %. Le mieux si je voulais m'engager à 100 % oui je serais en association et voilà. »*

Enfin, et en grande majorité (n = 9), les entretiens font émerger un groupe d'individus qui considèrent leur travail en bureau d'études comme une forme d'engagement en faveur de l'environnement. Certains parmi cet échantillon estiment que leur engagement est porté de façon commune par leur bureau d'études, mais l'extrême majorité l'interprète comme une façon personnelle et individuelle de protéger l'environnement avant tout. Pour certaines personnes plus investies, ce n'est qu'une des déclinaisons de leurs engagements : ils s'investissent aussi ailleurs.

Enquêté.e n°9 : *« Oui, c'est un prolongement un peu de mes engagements personnels, de mes gestes quotidiens. Et c'est ma manière un peu d'être utile dans cette société-là on peut dire. Si moi on me payait juste à aller dehors et puis à observer, je le ferais. Mais ça ne marche pas comme ça. Et puis il faut être rentable. Donc si je peux le faire en faisant ce qui me tient à cœur et puis en défendant un peu les causes qui me tiennent à cœur, tout en restant impartial, bien-sûr. C'est un peu pour ça que, ouais je trouve ça un peu, c'est le côté un peu utile de mon métier quoi. »*

Enquêté.e n°6 : *« Je pense qu'à [bureau d'études], justement, parmi les valeurs qu'on a communes aujourd'hui, je dis bien à [bureau d'études], c'est quelque part d'être engagés. Comme je disais tout à l'heure, on est peut-être pas militant parce qu'on n'est pas... On n'est pas sur... En fait, on n'est pas sur le front de la lutte au moment où elle se voit. Mais quelque part, je pense qu'en fait on est en amont en fait, de la lutte sur aussi une forme de protection. Donc il y a cet engagement là. »*

3.4. Reconnaissance sociale

Nous entendons par reconnaissance sociale la valeur d'existence attribuée par les individus qui ne composent pas l'univers professionnel de l'enquêté, c'est-à-dire l'exogroupe.

La réponse apportée à la dimension reconnaissance sociale du métier d'expert naturaliste exerçant en bureau d'études se fait l'effet d'une seule voix. En effet, le strict ensemble des enquêtés témoigne d'une reconnaissance sociale de leur métier par leur entourage qui est compliquée, confuse, voire inexistante. Il est très fréquent, voire systématique que l'entourage des experts en environnement ne comprenne pas ce qu'ils font. Cette incompréhension s'accompagne de confusions, comme avec « écologiste » pour écologue, ou « naturaliste » pour naturaliste. Passé ces confusions, beaucoup font état de visions admiratives portées sur leur métier, mais en décalage avec la réalité. C'est le fardeau d'un métier passion, qui n'est perçu que pour ses aspects positifs et moins pour la réalité exigeante du travail, provoquant ainsi une impression tronquée. Le métier d'expert naturaliste par exemple n'est pas pris au sérieux, il est vu comme étant facile, ponctué de chasses aux papillons. Comment peuvent-ils être payés alors qu'ils s'amusent ?

Enquêté.e n°10 : « *Alors mon entourage familial, ils ont toujours pas compris ce que c'était. "Tu travailles en environnement et tu fais quoi du coup". Ma grand-mère, pour elle, je passe ma journée à attraper des papillons avec des épuisettes. Du coup, elle comprend pas trop pourquoi je suis payé.* »

Enquêté.e n°2 : « *Même des gens qu'on connaît, enfin c'est des blagues mais on va souvent me souhaiter bonne balade. On va pas se balader tu vois donc forcément y a certains a priori par rapport au métier mais ouais. Après tu vois y a des gens type, y a des gens qui sont là, ils se moquent pas vraiment mais tu vois que ça les amuse un peu.* »

Pour certains, cette reconnaissance sociale compliquée vient du fait de l'ignorance palpable de l'ensemble de la population sur l'environnement. Ainsi, il est difficile pour des professionnels de l'environnement d'expliquer ce qu'ils font et d'en légitimer l'activité. Quand leurs interlocuteurs jugent leur objet d'étude comme n'ayant aucun intérêt ou allant de soi, c'est tout leur travail qui perd son sens dans l'échange social.

Enquêté.e n° 5 : « *C'est l'ignorance totale quoi. Le fonctionnement d'un cours d'eau. Aucun cours d'eau... Des variations de débit en fonction des saisons, des cailloux qui roulent, des bras secondaires, des bras morts.... Et encore, moi j'entends plus des discours "mais toute cette eau qui passe en hiver; pourquoi on la stocke pas pour l'utiliser en été ?" Parce que bien-sûr l'eau n'a vocation qu'à être utilisée par les hommes* ».

Ainsi, lors des entretiens, ils sont plusieurs à expliquer qu'ils ne parlent pas vraiment de ce qu'ils font à leur entourage. Pour la plupart, ils se constituent un cercle d'amis de naturalistes, d'écologues ou d'ingénieurs en environnement avec lesquels ils peuvent échanger sur ces sujets. Les tentatives d'explications ont peu de résultats, ils prennent l'habitude d'être incompris. Cette absence de reconnaissance sociale est retrouvable dans l'incompréhension que manifestent les locaux à l'égard des experts. Ces derniers sont plusieurs à témoigner de l'hostilité manifeste que leur vouent certains habitants proches des projets, et comment cela vient entamer le processus de reconnaissance sociale des experts sur leur terrain même d'exercice.

3.5. Cohésion sociale

La perception qu'ont les enquêtés de la cohésion sociale de l'endogroupe, c'est-à-dire des experts qui travaillent dans le même domaine qu'eux, se divisent en deux types de perceptions. Les enquêtés qui ont une vision assez divisée voire conflictuelle de leur endogroupe, contre ceux qui en perçoivent une cohésion sociale avérée.

La partie de l'échantillon qui ne perçoit pas dans son endogroupe une forme de cohésion sociale se justifie de plusieurs façons. Tout d'abord, un certain nombre d'enquêtés entretiennent un regard critique sur leurs semblables travaillant en bureau d'études (en dehors du leur, voire à l'intérieur même de leur structure). Manque de passion, manque d'expérience, manque d'éthique, concurrence, investissements inégaux, différences de salaires constituent les principales raisons qui forgent chez certains enquêtés une perception asymétrique de leur milieu professionnel.

Enquêté.e n°7 : « *[...]. Et puis après y en a plein, ils sont pas vraiment naturalistes. Ils sont là « bah c'est cool l'environnement, les petites fleurs, les oiseaux » donc ils vont faire ça la semaine, et le week-end ils font autre chose. Alors que moi le week-end je passe sur les zones d'étude des autres voir toutes les conneries qu'ils ont faites !* »

Enquêté.e n°14 : « *Bah on est concurrents. À la base. C'est un terme un peu con mais... On est concurrents. Parce qu'on pourrait mettre en place des projets communs, mais. En étant très*

critique, on est un peu trop fiers de nous je pense, mais on est assez critique sur le travail des autres. »

Enquêté.e n°1 : « Je pense que ça dépend vraiment des personnes. Il y a des collègues que je sais qui sont comme moi et d'autres qui sont peut-être... Je ne sais pas si c'est moins passionné ou... Mais qui ne vont pas aller aussi loin parce que c'est une démarche un peu plus personnelle, qui demande plus de temps aussi de créer des mesures, d'essayer les négocier avec les clients et tout. »

Enquêté.e n°8 : « Et pareil j'ai des collègues que je comprends tout à fait. On n'est pas très bien payés. On me dit là j'y vais, t'as deux heures alors qu'il faudrait en prendre quatre. Ils font leur maximum en deux heures et après ils disent bah je ne vais pas faire plus en fait. Je vais pas m'user la santé parce que...[...]. »

A l'inverse, certains postulent une cohésion affirmée de leur endogroupe, sur la base d'un intérêt commun pour l'environnement, voire d'une passion partagée.

Enquêté.e n°4 : « [...] Je sais pas si tu as eu aussi ce retour avec tes différents entretiens, mais je pense qu'on a tous un petit peu cette fibre de souvenirs d'enfance, bah on est tombés dedans quand on était petits. Ou on était attirés déjà par la nature quand on était plus jeune. C'est rare que je rencontre un écologue, fin un naturaliste, qui me dise ah bah moi j'ai commencé à m'intéresser aux espèces j'avais 25 ans quoi. »

Enquêté.e n° 12 : « Ouais franchement pour moi on est tous dans la même optique, on est tous là pour que tout soit au mieux. [...] On est tous engagés en soi. De toute façon quand on prend le milieu de l'environnement comme... fin comme voie, déjà on sait qu'on est pas là pour l'argent. Non mais c'est vrai, les ingénieurs environnementaux, c'est quand même ceux qui sont moins payés, enfin moins bien payés en tout cas. Et donc on sait qu'on est là pour autre chose. »

3.6. Éthique

Une partie minoritaire (n = 5) mais néanmoins importante des enquêtés déclare ne pas arriver à concilier éthique personnelle avec ses pratiques d'experts en environnement en bureau d'études. Tous sont naturalistes.

Globalement, cette impossible conciliation entre éthique personnelle et application pratique de l'expertise semble liée à la dimension entrepreneuriale, typique du bureau d'études classique, qui tiraillent les naturalistes sur plusieurs points. Ils apparaissent largement gênés par la différence de rationalité entre intérêts économiques et intérêts de la biodiversité, qui représente l'essence même de la position qu'ils incarnent. Le manque de pouvoir décisionnel dans l'acceptation des projets les conduit parfois à être partie prenante d'un projet pour lequel ils ne peuvent se résoudre à trouver un intérêt pour légitimer la destruction d'un milieu naturel. « Les clients bornés » qui n'écourent ni leurs conseils ni leurs préconisations, « les investissements inégaux entre des collègues cyniques », les situations conflictuelles intra-entreprise constituent également des facteurs qui empêchent la formation d'une éthique personnelle harmonieuse avec leurs pratiques professionnelles. Pour ces enquêtés, c'est la combinaison de plusieurs de ces facteurs qui les mène sur cette pente.

Enquêté.e n°10 : « Il y a tout ce côté, ouais vraiment, on en revient au côté lucratif qui me dérange énormément. Le côté... Je travaille pour des sociétés où t'as pas forcément envie de travailler pour. »

Enquêté.e n°9 : « Par contre, je pense qu'en termes de gérant d'entreprise, déjà en choisissant un peu les clients avec lesquels tu travailles et après en ayant un discours aussi honnête et en disant

que bah là le projet il n'est pas, il n'est pas cohérent et il se fera pas. Enfin, ça ce serait judicieux de ne pas le faire, ce serait mieux et ça irait... Ça serait quasiment un équilibre vraiment avec mes convictions. Mais je pense qu'on n'a pas assez ce discours franc et que les clients en face n'ont pas cette écoute suffisante. Parce que tu seras honnête, le client dira... Si tu tombes sur un client qui est à l'écoute, il te dira OK, qu'est-ce qu'on peut faire pour que le projet soit cohérent ? Puis si c'est un client qui s'en fout, bah il te dira bah OK, on te prendra plus pour travailler, puis on prendra un autre bureau d'études à côté et puis voilà quoi. Mais après il y a la réalité économique qui te rattrape quoi. »

Entre angoisse et lucidité, la plupart d'entre eux parlent même d'une sorte de schizophrénie, de dédoublement de soi : ils se trouvent en porte-à-faux avec eux-mêmes. Le travail finit par manquer de sens, et la question inévitable se pose : qu'est-ce que je fais là ?

Enquêté.e n°8 : *« C'est très schizo ouais. Quelque part t'es là pour les faire chier pour qu'elles détruisent moins. Mais au final c'est toi qui a fait un rapport qui va valider leur droit de détruire, donc [...]. »*

Enquêté.e n°1 : *« D'un côté, je suis naturaliste quand je découvre les projets, je me régale sur le terrain et d'un côté quand on sait ce qu'ils vont faire derrière, c'est là que c'est compliqué. Finalement, on préférerait qu'il n'y ait pas d'un...qui est rien sur le site, que ce soit un site dénudé et tout. Mais d'un côté, en tant que naturaliste et bah le terrain il m'intéresserait pas. »*

Paul : *Toi tu le vis comment d'incarner ce genre de posture professionnelle là ?*

Enquêté.e n°6 : [00:42:20] *Ouais, on est un peu dans la schizophrénie à faire un métier comme ça, ça c'est sûr.*

Les enquêtés qui peinent à faire entrer en résonance leur éthique personnelle avec leur pratique professionnelle quotidienne font partie de ceux qui ne s'imaginent pas en bureau d'études dans cinq ans à dix ans. Systématiquement, en questionnant leurs perspectives d'avenir, ils évoquent le fait de partir travailler ailleurs, en association ou vers d'autres horizons. L'éthique en conflit apparaît donc comme un facteur important de l'adhésion sur le long terme au fonctionnement type du bureau d'études.

En face de ces individus en conflit interne, émergent le reste du cortège (n = 8), majoritaire, qui déclare qu'éthique personnelle et pratiques professionnelles sont conciliées. Ce cortège est divisible en deux parties.

La majeure partie de cet échantillon (n = 5) invoque une éthique personnelle en accord avec leurs pratiques, notamment du fait du caractère alternatif de leur structure, qui diffère du bureau d'études classique. En effet, quatre d'entre eux exercent en SCOP, et le cinquième exerce dans un bureau d'études SARL plutôt familial, à multi-gérance avec une forte composante recherche. Selon eux, c'est avant tout la ligne politique alternative de leur entreprise qui leur permet de se sentir en adéquation avec eux-mêmes au quotidien. Il est difficile de savoir si le modèle SCOP en lui-même favorise l'émergence de ce type de ce sentiment positif, ou si les individus qui peuplent ce genre de structures, par leur souci pour une éthique commune, se dirigent naturellement vers ce type de structure organisationnelle.

Enquêté.e n°12 : [01:07:05] *Et pour moi, comme j'ai dit dans ma lettre motivation, c'était tellement une évidence que [bureau d'études] devienne une SCOP en fait, parce qu'avant c'était pas une SCOP. [...] Et en fait pour moi ... depuis toujours, ça fonctionnait comme une SCOP. C'est juste que là ils ont concrétisé la chose. Mais tout le monde est tellement humain, on est vraiment... C'est super humain quoi.*

Paul [01:07:34] *Tu penses que ça a un impact dans tes pratiques, ce côté humain ?*

Enquêté.e n°12 : [01:07:40] *Ouais. Ah mais clairement. Parce qu'à partir du moment, en fait, on se détache pas, tu sais on devient pas des robots. Vraiment, on devient pas des robots, ça se ressent. Forcément on est pas infailibles, ça se ressent aussi. Mais en même temps, voilà on est là pour s'améliorer, aller au mieux. Vraiment, c'est un cercle vertueux. C'est ça qui est mis en place et pour moi, c'est la mentalité de [bureau d'études] qui a toujours été comme ça. Et c'est aussi, concrètement, du coup c'est concrétisé par une SCOP.*

Les enquêtés exerçant dans ces structures étaient tous associés ou en phase de le devenir. Ils font état d'une façon différente de travailler, avec plus de prise en compte du côté humain, d'une communication facilitée, mais aussi d'un pied d'égalité qui permet à chacun de s'exprimer et de faire valoir son avis. Des initiatives sont mises en place comme des journées de formation sur la solastalgie, des ateliers pour parler d'éthique, des plans d'action pour remédier à la souffrance palpable dans ce genre de secteur. Ces structures connaissent également des conflits, mais d'après les enquêtés, elles semblent mettre un point d'honneur à les verbaliser, à les régler pour les évacuer.

Ces bureaux d'études valorisent une pertinence intrinsèque, concernant leur expertise mais également leur impact sur l'environnement et leur façon de concevoir l'aménagement. C'est la quête d'un compromis, où le facteur humain et environnemental prime - sans pour autant écraser - la contrainte économique.

Enquêté.e n°11 : *« C'est en lien je pense avec le métier, avec la structure dans laquelle on travaille aussi. Parce que je pense qu'il y a des structures différentes, on va dire, où là, il y a la question budgétaire qui est plus forte, des contraintes de productivité. Alors oui, ils vont faire des études sur l'environnement et tout. Mais je ne me sentirais pas bien de travailler dans ces structures là quoi. Moins épanouie. »*

Enquêté.e n°14 : *« Et puis là, ces dernières années, je me suis rendu compte que ça me suffisait plus. Que dans le monde dans lequel je vis, je ne peux plus dire je me fais plaisir et qu'il faut aussi que mon travail il ait du sens. Et voilà. Et les gens qu'on a embauché ils ont aussi ça. Par rapport à l'éthique, on préfère par exemple travailler pour des gens... Alors donc déjà qui ne nous tiennent pas notre stylo. Ça, c'est le premier truc par rapport à l'éthique. Mais ensuite, on se dit que travailler pour des aménageurs, qui sont des gros vilains de notre point de vue perso, mais il vaut mieux que nous on y aille parce qu'au moins on va prendre en compte tous les enjeux et du coup, on a préserver le plus possible. »*

La majorité des enquêtés exerçant dans ces structures-là souhaitent y rester, et contribuer activement à leur développement, y accorder du temps.

Enfin, le reste de l'échantillon (n = 3) déclare également que leur éthique personnelle est en harmonie avec leur quotidien professionnel, tout en exerçant dans des structures classiques. Cette résonance est assez évidente pour eux, et leur situation est évoquée comme étant confortable. L'un d'entre eux, paradoxalement, justifie cet état d'harmonie par sa capacité de détachement. Cela laisse sous-entendre que même si sa réponse à la question est positive, il est tout à fait possible que ce soit

sa capacité à se détacher émotionnellement et à prendre de la distance avec ses pratiques professionnelles qui lui permettent au final de ne pas voir qu'éthique personnelle et travail dans son bureau d'études ne sont pas en phase. C'est en tout cas cette réponse assez spontanée et paradoxale qui mène vers l'hypothèse du déni.

Par ailleurs, ces trois enquêtés ne semblent pas souffrir d'écoanxiété ou de solastalgie.

Paul : *Donc du coup toi ça te permet un peu de concilier éthique personnelle et éthique professionnelle de travailler en bureau d'étude ?*

Enquêté.e n°2 : *Ouais ouais. Bah j'arrive à faire la part des choses je pense. Après voilà, peut-être qu'un jour je péterai un câble. Je t'avoue que plusieurs fois j'étais vénéral de voir des choses qui n'auraient pas dû se passer mais bon voilà je pense qu'il faut être détaché. »*

3.7. Souffrance psychique

Là encore, considérer la souffrance psychique des experts exerçant en bureau d'études appellent à deux types de réponses assez polarisées : ceux qui ne souffrent pas spécialement, et ceux qui font état d'une souffrance selon divers degrés d'intensité.

Pour une partie des enquêtés (n = 4), il n'y a pas de réelle occurrence de souffrance. Ils mentionnent une forme de colère, de frustration face aux pratiques irresponsables, ou aux aberrations (comme le tourisme spatial) qui entament l'intégrité de l'environnement. Ils verbalisent leur espoir et la confiance qu'ils placent en l'éducation ou en l'être humain, qui peuvent changer les choses.

Enquêté.e n°4 : *« Voilà, de l'agacement parce que je pense qu'il y a des choses simples qui peuvent être mises en place, et parce que bah la société aujourd'hui est plus individualiste, plus axée sur le plaisir ou quoi. Voilà, je fais les choses à mon niveau et puis j'essaye déjà d'émerveiller ma fille pour ce qui est de la transmission avec ma fille. Si je peux déjà lui apprendre, déjà lui transmettre la préservation de la nature. Parce que là aussi les gens ça me fait chier quand ils - là par contre c'est vrai que je ressens de la colère - quand les gens ils jettent leurs déchets n'importe comment, n'importe où... »*

Enquêté.e n°3 : *« Après c'est une appréhension qui est liée au fait que si on change pas nos modes de vie, mais on peut changer nos modes de vie, on peut s'adapter, on peut adapter les choses, on n'est pas obligés de faire du diamétral. »*

A l'inverse, le reste des enquêtés évoquent leur souffrance psychologique, dont on peut attribuer les manifestations à de la solastalgie ou de l'écoanxiété.

Enquêté.e n°10 : *« Vraiment l'écoanxiété c'est un sujet... Enfin. C'est un sujet qui est omniprésent. Ma coloc en fait, on en fait, on est tous un peu... [...]. Déjà on n'a pas la télé. Il y a plein de trucs qu'on refuse parce que... Surtout qu'on vit dans un climat où c'est hyper anxiogène. J'ai tweeter. [rires]. Il faut pas. Quand je ressors de Twitter quelques fois j'ai envie de pleurer dans mon lit. Et je me mets en PLS mais... Mais oui, il y a tout ce côté d'écoanxiété qui est vachement présent. »*

Enquêté.e n°5 : *« Mais moi, moi, la crise environnementale, depuis que j'ai quinze ans, je suis en crise environnementale ! »*

Enquêté.e n° 6 : « Tu parlais d'éco anxiété tout à l'heure ou solastalgie. Je dirais plus dans la solastalgie pour moi, dans le fait d'avoir eu des rêves de gamin et puis en fait de les voir aujourd'hui en danger. Mes propres rêves sont en train de disparaître quelque part. Et ça, quand tu vas dans une forêt et qu'il n'y a plus un seul singe, il n'y a plus trois oiseaux, et ce sont les mêmes espèces, alors qu'il devrait y avoir des centaines d'espèces, que quand tu lis des bouquins qui ont un siècle, c'étaient des endroits qui étaient foisonnant, tu te dis notre capacité de destruction, en fait, pour des petits intérêts locaux.. »

Enquêté.e n°9 : « Y a un côté de moi qui est pessimiste, un peu en mode, de toute façon c'est un combat qui est plus ou moins déjà perdu dans le sens où on va vraiment en baver. Nous un peu, mais si ça se trouve les générations futures encore plus. Et perdu dans le sens où bah les effets sont déjà là et ils seront exacerbés. Mais perdu aussi parce qu'au final on ne va pas assez vite et on fait des petits actes mais qui vont impacter vraiment de manière minime les changements qui sont en cours. Donc il y a un côté un pe... genre impuissant. »

Les émotions ressenties sont vives et nécessitent un moyen de faire face. Au fil des entretiens, les enquêtés concernés témoignent des différentes choses qui leur permettent de contrebalancer tristesse, peur et anxiété, d'en alléger le poids pour le rendre plus supportable. Le sentiment d'utilité est fréquemment invoqué. D'autres soulignent l'importance de l'engagement qui soigne dans un élan cathartique. Ce sont l'espoir, les convictions, et la résilience qui permettent de tenir. La solution réside aussi en l'entreprise, la structure, qui doit accompagner ses employés vers une position professionnelle moins en souffrance, et travailler sur cette question-là.

Enquêté.e n°7 : « Et puis tous les projets que j'ai planté ! [rires] j'veux dire... Parce que c'était des trucs débiles aussi. C'est autant de victoires aussi. Faut essayer de faire la part des choses. »

Enquêté.e n°8 : « En vrai la solution, c'est aussi l'engagement personnel, c'est le travail associatif. Des trucs comme Sainte-Soline par exemple où tu peux donner un exutoire à ton émotion, mais d'une manière aussi constructive. Tu croises des gens aussi qui sont de la même mouvance que toi. »

Enquêté.e n° 14 : « Alors c'est plus qu'un risque, c'est un risque avéré. J'en ai une autre, et pourtant je fais tout pour que ça se passe mieux, mais elle est partie en congé. J'espère qu'elle va revenir. J'en ai parlé à la médecine du travail qui va venir nous accompagner. Alors cette année, je pense qu'on ne va pas y arriver parce qu'on a beaucoup de chantiers en cours. Mais en début d'année prochaine. Travailler là-dessus, justement sur les risques de travail. Ça s'appelle la solastalgie. »

3.8. De l'opposition entre milieu associatif et bureaux d'études

Presque tous nos entretiens mentionnent l'existence d'une déclinaison du milieu naturaliste en deux branches : le milieu associatif et le milieu des bureaux d'études. Cette différenciation existe pour la grande majorité de nos enquêtés, soit la totalité des experts naturalistes de notre cortège. Tous reconnaissent l'existence de l'opposition entre ces deux milieux, qui ne répondent pas aux mêmes logiques.

La dichotomie entre le milieu associatif et les bureaux d'études s'illustre par une différence de rationalité fondamentale qui fait du naturalisme deux incarnations différentes dans l'application. Le milieu associatif est régulièrement associé à la connaissance, à la protection voire à l'engagement militant. Le milieu associatif remplit des tâches différentes mais objectives, dont la prétendue indépendance permet de s'investir plus personnellement dans la protection de l'environnement. Ainsi, le rôle du naturaliste en milieu associatif se caractérise par une sorte de « pureté » (n = 6), et cela en deux sens : une pureté par la représentation stricte des intérêts de la

biodiversité (donc non entachée par des influences économiques) ; mais aussi une pureté comme état initial, où dans l'imaginaire collectif le naturaliste type est un passionné qui doit exercer en milieu associatif. De fait, cette opposition transcrit un jugement de valeur important qui est restitué à plusieurs reprises dans nos entretiens : les naturalistes qui exercent en bureau d'études sont vus comme des vendus, des corrompus, des imposteurs qui ne sont pas aussi passionnés qu'ils le devraient.

Même si cette opposition est reconnue par tous, que ce soit implicitement ou exprimé explicitement, plusieurs enquêtés (n = 3) expliquent que la frontière entre les deux milieux, qui rappellent la frontière indémodable du sacré et du profane, est de plus en plus ténue. Ils évoquent l'idée d'une dégénérescence du milieu associatif, qui par manque de financements, se met à réaliser des expertises d'habitude réservées aux bureaux d'études. Par cette recherche de fonds, ces enquêtés estiment que le milieu associatif transgresse cette frontière infranchissable et délaisse leur pureté, alors qu'ils devraient être tenus de respecter la ligne. En effet, les enquêtés, de façon générale, exposent l'opposition comme étant nécessaire : les rôles des naturalistes des deux milieux sont différents, mais complémentaires. Il doit exister une réelle continuité entre les deux milieux, qui repose principalement sur le respect des balises du travail de chacun. Les experts en bureau d'études sollicitent fréquemment les associations, que ce soit officiellement pour des demandes de données, ou officieusement pour dénoncer un projet indésirable. Si les associations deviennent elles-mêmes des sous-traitantes de l'expertise naturaliste, qui va incarner le dernier garde-fou entre les projets irresponsables et l'environnement ?

De plus, ce qui est fréquemment relayé, c'est combien les deux milieux sont cristallisés entre opportunités de carrière souhaitées et opportunités de carrière réelles. Le milieu associatif n'offre que peu de postes, ainsi que de maigres moyens. Les bureaux d'études apparaissent donc comme des solutions viables et attractives parce qu'ils promettent souvent un meilleur salaire, recrutent beaucoup plus, disposent de davantage de moyens, et s'investissent comme des pôles de formations pour les jeunes diplômés en recherche d'emplois.

Enquêté.e n°9 : « Après, au sein même du métier de naturaliste, il y a tout ce qui est associatif. Il y a la partie bureau d'étude où là tu vas être dans le financier, dans la rentabilité. Et donc entre ceux qui sont en associatif, vont avoir tendance parfois à juger hâtivement un peu, à dire qu'on fait des études pour l'argent et que, au final, la considération de la biodiversité passe un peu au second plan. »

Enquêté.e n°2 : « Et je t'avoue qu'on avait une certaine appréhension parce que forcément quand tu bosses dans les assos t'es là pour défendre l'environnement et tout ça ; tu bosses dans un bureau d'études c'est pas du tout la même chose. Tu bosses pour un client qui est censé vouloir détruire un milieu naturel pour en faire un aménagement quelconque et du coup, forcément, t'as des appréhensions sur travailler en bureau d'étude...tu sais que tu peux tomber en dépression voilà... »

Enquêté.e n°6 : « C'est aussi qu'aujourd'hui tu dis que tu questionnes que le bureau d'études, mais les associations, aujourd'hui il y en a plein qui font du bureau d'études en fait. Et sauf que là où moi justement, je suis en désaccord aussi là-dessus, c'est de me dire putain mais les associations elles ont un rôle pour la protection de l'environnement. En fait, elles ont une place. Pour la protection de l'environnement. C'est très bien qu'on bosse ensemble sur certains trucs. Il y a forcément des trucs qui s'enchevêtrent entre nos fonctions. Mais moi, quand je vois des associations qui sont à la fois Conservatoire d'espaces naturels, CPIE, associations parfois militantes, parfois militantes, et qui font du travail de bureau d'études et d'expertise pour des grands groupes, je me dis putain y a un moment en fait, il y a besoin de tunes mais à un moment sois t'es cohérent et en fait tu choisis ta ligne. Et dans quel cas tu scindes. Soit tu ne fais pas ça quoi. »

Enquêté.e n°1 : *« Et c'est ça que j'aime en fait, c'est de vraiment concilier, d'essayer de préserver la biodiversité. Et heureusement qu'il y a des... C'est ça qui est intéressant et que peut-être les associations ne voient pas trop. Mais s'il n'y avait pas des personnes qui étaient aussi passionnées dans ce métier-là, mais ils feraient...pf... Ce serait un désastre quoi. »*

Il est intéressant de préciser que dans nos entretiens réalisés avec des experts en environnements non-naturalistes (n = 2), la scission entre le monde associatif et le monde privé des bureaux d'études n'est pas spécialement abordée.

3.9. Perspectives d'avenir

A la fin de chaque entretien, nous avons demandé un effort de projection aux enquêtés, afin de connaître leurs perspectives d'avenir. Les réponses oscillent entre deux affirmations opposées : réfléchir à partir ou rester dans leur bureau d'études.

Les réponses qui évoquent « partir » (et nous insistons sur le verbe « évoquer », car presque aucun ne nous a certifié vouloir partir avec certitude dans un avenir très proche) sont au nombre de six. Pour la majorité d'entre eux, ils souhaiteraient partir en association, notamment si leur éthique personnelle n'arrive pas à être conciliée avec leurs pratiques actuelles en bureau d'études, ou encore pour manifester avec plus d'ardeur leur mécontentement. Deux d'entre eux évoquent la possibilité de partir pour diriger leur propre bureau d'études, avec une plus grande rigueur et en sélectionnant les projets.

Enquêté.e n°9 : *« Je pense qu'il y a un peu une certaine volonté des naturalistes, notamment un bureau d'étude, de trouver quelque chose de plus posé et de plus raccord avec nos engagements associatifs notamment. Donc je pense qu'il y a pas mal de gens en bureau d'études qui veulent avoir un poste en associatif. »*

Enquêté.e n°1 : *« Si finalement il y a plus besoin d'études d'impact qu'on voit que les projets passent trop facilement etc., je pense que ouais là par contre mon éthique va prendre vraiment un coup et là, du coup, je pourrais pas rester dans ce type... »*

Pour le reste de l'échantillon (n = 8), les enquêtés font part de leur volonté de rester là où ils sont. Parmi eux, les quatre enquêtés exerçant en SCOP font part de leur volonté de rester pour apporter quelque chose à leur bureau d'études, que ce soit par des projets, des techniques ou compétences, une vision personnelle de l'environnement à transmettre, ou encore pour prendre soin de leurs collègues et travailler sur la souffrance. L'un d'entre eux souhaite néanmoins diminuer ses heures de travail pour s'engager plus en avant dans la lutte et dans ses projets personnels annexes. Pour les autres, ils sont principalement motivés par des raisons plus personnelles, comme évoluer, monter en compétences ou parce qu'ils se sentent bien là où ils sont. Cependant, l'un d'entre eux, coordinateur d'équipe et non simple naturaliste, témoigne de sa volonté de recruter et de former de jeunes naturalistes.

Enquêté.e n°14 : *« Et donc du coup, mais en fait, moi mon plaisir maintenant, il est dans amener mes collègues à quelque chose où ils soient mieux. Moi avec. Forcément. Donc là, on est qu'au début de cette aventure là. Et donc moi, jusqu'à ma retraite, si je peux les aider à... Et puis à changer le monde en même temps. A faire notre petit colibri aussi sur ces missions-là, mais aussi en les préservant eux. Voilà. Oui, j'ai envie que ce que l'on fait là, ça soit de mieux en mieux. Qu'on ait un travail facilité, qu'on parle de... Qu'on commence à parler de la semaine de quatre jours parce que tout le monde en a marre. Donc, voir si on peut arriver à stabiliser un fonctionnement avec payé pareil, mais ne travailler que sur quatre semaines. Pour avoir trois jours de repos. Il y a plein*

de projets. Mais qui demandent de développer la stratégie financière, stratégie commerciale, etc. Pour arriver à... Oui, je fais mon petit colibri. Moi oui, si je pars à la retraite, ça sera, ça sera, ça sera avec tout ça. »

Enquêté.e n°12 : *« J'espère que je serais toujours ici. Puis en vrai, moi je n'ai pas... Au niveau pro, je n'ai pas d'ambition. Tu vois j'ai pas envie de diriger, je veux toujours rester... J'espère pouvoir devenir... parce que là j'ai appris beaucoup de choses. Je sais aussi beaucoup de choses sur d'autres techniques par exemple les isotopes, il y avait personne qui connaissait moi je connais. Sur le traitement du signal, code tout ça c'est quelque chose que je connais. Donc j'espère pouvoir réussir à transmettre ça, et développer bah... moi je suis spécialiste en modélisation en fait... et pouvoir notamment développer ces pôles-là tu vois. Enfin vraiment développer [bureau d'études] quoi, en fait un peu plus. »*

V. Discussion

1. Entre mal-être et adhésion : différentes façons de vivre la posture d'expert

Si l'on s'adonne à l'examen plus précis des résultats obtenus, se dessinent des entrelacs entre réponses, qui révèlent subtilement des tendances de profils opposés parmi les experts naturalistes.

Tout d'abord, les résultats donnent à voir un type particulier d'enquêté, minoritaire (n = 3), qui s'illustre par son adhésion totale à la pratique naturaliste en bureau d'études. Ces enquêtés entretiennent une solide confiance vis-à-vis de leur cadre de travail, à savoir l'étude d'impact et la séquence ERC. Ils estiment également que les politiques environnementales sont pertinentes et efficaces. Il n'y a donc pas de remise en question du cadre politique ni des outils de l'expert en bureau d'études ; ce sont des personnes qui sont à l'aise avec la rationalité économique qu'invoque une entreprise classique de conseils et d'expertise. Ainsi, ils estiment qu'incarner leur rôle et ne pas en déroger est une vertu qu'il est nécessaire d'accomplir. Ces enquêtés ne souhaitent donc pas de changement de paradigme social, économique ou sociétal : ils sont bien là où ils sont. En exerçant dans leur structure, ils arrivent à concilier leur éthique personnelle avec leurs pratiques quotidiennes : ils sont complètement eux-mêmes dans leur travail, et concilier intérêts des aménageurs et intérêts de la biodiversité s'investit comme une tâche peu coûteuse. Ce sont également des profils d'enquêtés qui ne manifestent pas de souffrance psychique liée à la crise environnementale, comme par exemple l'écoanxiété ou la solastalgie. N'étant pas en souffrance, et n'ayant pas de problème d'éthique ou de remise en cause personnelle de leurs outils de travail, ces experts souhaitent rester dans leur bureau d'études pour continuer à y exercer. Pourquoi partir s'ils s'y sentent bien ? Cela va plus loin encore : ce sont des personnes qui ont ou qui vont endosser des rôles plus élevés dans la hiérarchie de l'entreprise, et assumer des tâches organisationnelles et administratives.

A l'inverse, un autre type de profils émerge en parallèle. Il se caractérise par des experts naturalistes plus en souffrance (n = 9), dont le portrait fait écho avec l'article du Reporterre (2022) sur les experts en bureau d'études. En premier lieu, ces enquêtés manifestent leur mécontentement vis-à-vis des politiques environnementales contemporaines, statuant leur lenteur, leur inefficacité et leur incohérence. A cela s'ajoute un regard critique à l'encontre de l'étude d'impact et de la séquence ERC, qui pourtant constituent l'essentiel voire la totalité du travail des experts.

Globalement, ces enquêtés souhaitent le changement, qu'il soit social, économique ou sociétal, en l'évoquant comme nécessaire. De plus, ils font état d'une souffrance psychique occasionnée par la crise environnementale. La plupart d'entre eux déclarent que leur éthique personnelle est difficilement conciliable avec leur pratique professionnelle en bureau d'études, sauf les enquêtés exerçant dans une structure avec un modèle de fonctionnement alternatif (SCOP, gérance multiples & fusion avec la recherche), qui eux estiment leur éthique personnelle en accord avec leur identité professionnelle. De la même façon, les experts exerçant dans un bureau d'études alternatif à un modèle classique font part de leur volonté de rester dans leur structure actuelle et de s'y investir. Au contraire, le reste des enquêtés en souffrance et qui sont salariés d'entreprises classiques évoquent l'idée de partir travailler ailleurs.

Adhésion totale au modèle BE et à l'expertise naturaliste	Souffrance et interrogation	
Confiance en l'étude d'impacts et en l'ERC	Regarde critique envers l'étude d'impacts et l'ERC	
Politiques environnementales pertinentes	Mécontentement vis-à-vis des politiques environnementales	
Maintenir l'ordre social tel qu'il est	Changer l'ordre social	
Absence de souffrance psychique	Souffrance psychique exprimée	
Éthique personnelle conciliée avec les pratiques professionnelles	Éthique conciliée <i>SCOP & structures alternatives</i>	Éthique difficile à concilier <i>Structure BE classique</i>
Souhait de continuer à exercer dans ce BE, voire évoluer	Souhait de continuer à exercer et apporter à l'entreprise	Penser à partir

Fig. 3 : Différentes façons de vivre la posture d'expert en biodiversité.

La consistance des résultats montre que l'intériorité des naturalistes est une question importante dans l'analyse du monde de l'expertise en biodiversité.

A la lueur de ces interactions entre résultats, nous pouvons inférer qu'il existe bel et bien un profil psycho-social d'individu prédisposé à évoluer sereinement en bureau d'études en tant qu'expert naturaliste. Ce type de profil repose sur une croyance à toute épreuve en le bien-fondé de la posture professionnelle, ou alors – et assez paradoxalement – repose sur une forte capacité à se détacher émotionnellement de l'exercice du métier. Mentalement, ce sont des personnes qui rejettent toute forme d'engagement militant, pour incarner avec objectivité une position d'intermédiaire qui leur est confortable. Ils ne sont pas dérangés par la destruction des milieux engendrés par les aménagements permis par l'étude d'impact, et n'interrogent pas ou peu leur propre responsabilité dans cette action. Pourtant, ils sont sensibles aux critiques formulées à l'encontre des naturalistes travaillant en bureau d'études, qui pour eux sont infondées. Ce profil est minoritaire (n = 3).

A l'inverse, nos résultats suggèrent que la majorité des experts naturalistes qui exercent en bureau d'études sont plus en souffrance. Notre enquête révèle qu'une partie importante de notre échantillon remet en question la pertinence de son métier d'une manière ou d'une autre. Cette souffrance ou cet inconfort nécessitent une réponse de la part des bureaux d'études, à travers une prise en charge de la question. Cette réponse est capitale, comme le montre l'étude, puisqu'elle semble décider de la pérennité de son salariat. En effet, les structures alternatives à un modèle classique de bureau d'études (comme les SCOP) semblent en mesure de fidéliser leur salariat, notamment par la réflexivité en interne du rôle de ses employés dans la dichotomie destruction-protection du territoire, alors que la désertion menace plus ardemment les autres structures qui ignorent simplement le paradoxe et ses incidences. La structure et sa politique interne semblent jouer un rôle dans le sentiment d'adéquation entre éthique interne de l'expert et ses pratiques professionnelles. Cette question d'éthique semble être le point pivot entre volonté de rester et de s'investir dans l'entreprise, ou le dessein de partir.

Ainsi, s'intéresser aux thématiques de l'éthique environnementale, mais aussi à la santé mentale de ses employés, s'inscrit comme des enjeux d'une importance déterminante pour l'avenir des bureaux d'études en environnement. Pourtant, dans les bureaux d'études classiques enquêtés, ces questions ne semblent pas ou peu abordées.

2. La pertinence d'application de l'étude d'impact remise en cause

Les résultats de notre étude indiquent que les experts naturalistes qui exercent en bureau d'étude entretiennent effectivement un regard critique sur l'étude d'impact. Même si notre échantillon est plutôt divisé en deux groupes concernant la pertinence théorique de l'étude d'impact, la quasi-totalité expose ses limites d'application. Seulement deux personnes de notre échantillon estiment que l'étude d'impact est foncièrement pertinente et irréprochable, ce qui est très peu compte tenu du fait que cette expertise constitue la part la plus importante de leur travail à tous.

Le regard critique des experts sur l'étude d'impact et la séquence ERC fait écho aux critiques émises à leur égard dans la littérature. Il est fait état d'un manque de pertinence en réalité de la compensation, comme le soulignent De Sartre et Doussan (2018), d'une étude d'impact davantage du côté du développement durable que de la biodiversité, comme le défend Petitimbert (2017), ou encore de la hiérarchie de la séquence ERC qui n'est que peu respectée (Padilla *et al.*, 2020). Ces critiques apparaissent d'autant plus fondées qu'elles sont partagées par les exécutants de l'expertise. Mais nos résultats montrent également que la distance entre l'étude d'impact telle qu'elle est formulée théoriquement et sa mise en application est aussi un problème relié à la façon dont elle est menée par les experts. Très nombreux sont les enquêtés qui, au cours de nos entretiens, mentionnent les études d'impact pauvrement réalisées de leurs voisins d'autres bureaux d'études, ou de leurs collègues. Certains experts, par libre arbitre, choisissent de réaliser des études d'impact mal exécutées pour arranger certains porteurs de projets. Certains experts font l'expérience de pressions hiérarchiques internes, ou de la part de leur clientèle externe, pour adapter leur étude d'impact aux espérances d'autrui. Le regard critique que certains experts entretiennent envers l'étude d'impact est donc aussi un regard critique qu'ils entretiennent envers eux-mêmes, envers leurs semblables moins exigeant ou trop négligeant, envers les moins soucieux de la nature.

Le manque de confiance que certains experts allouent au fruit de leur travail (ou à celui des autres experts en bureau d'études) a également une incidence certaine sur leur façon de vivre leur métier. Le caractère imparfait de l'étude d'impact place les experts dans une position professionnelle difficile à incarner. Dans le travail de confection de l'étude d'impact, une certaine part des experts se trouve constamment face à l'évidence que leur travail ne sera pas suffisamment pertinent pour préserver la nature, même s'ils s'investissent pleinement à sa hauteur. Certains de nos

enquêtés conviennent que leur position professionnelle n'est pas idéale, mais essaient tout de même de faire au mieux malgré tout, voire de compenser les défauts de l'étude d'impact en prescrivant des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation supérieures aux attentes normales. Voir des études d'impact mal réalisées provoquent aussi un dégoût, une colère. De fait, il apparaît difficile pour les bureaux d'études de rendre leur travail attractif si ce qu'ils proposent est par essence condamné à être insuffisant, ou de fidéliser leurs salariés. Certains de nos enquêtés mentionnent le burn-out de leurs collègues, ou les désertions de postes, en expliquant qu'il est difficile pour certains de supporter le travail qu'ils font sur la longueur. De plus, les bureaux d'études bénéficient d'une mauvaise réputation dans le milieu naturaliste en général, dont leurs employés sont très conscients et qu'ils ressentent hors du travail. Cette réputation, liée à l'exercice de l'étude d'impact, n'est pas facile à endosser. Enfin, il apparaît difficile pour les experts de concevoir leur propre agentivité dans l'exercice de l'expertise, si l'outil en lui-même ne leur permet pas de préserver la biodiversité de façon optimale. Une fois l'étude réalisée, il est fréquent que les clients n'en tiennent pas particulièrement compte, sans retombées à la suite. Les experts ont alors réalisé un travail « pour rien », ce qui laisse place à un sentiment amer de frustration. L'impuissance que certains ressentent rend leur métier décourageant, et son idéal de pertinence parfois inatteignable, à cause de l'étude d'impact qu'ils réalisent, de ses limites et de ses incohérences, voire à cause des personnes pour lesquelles ces experts la rédigent.

Ainsi, les résultats de notre étude montrent que les experts entretiennent un avis critique sur l'étude d'impact. Si l'outil est critiqué à l'intérieur comme à l'extérieur de sa mise en exécution, alors c'est la marque indiscutable de son imperfection. L'étude d'impact n'est donc pas rédigée par une sphère à part du monde naturaliste qui prêche sa pertinence indiscutable, mais par des êtres humains qui conçoivent ses limites voire son manque d'efficacité. Enfin, les limites de l'expertise environnementale ont une influence négative sur l'appréciation subjective qu'ont les experts de leur métier, et donc d'eux-mêmes.

3. Les savants du vivant entre Savoir et Pouvoir

D'après les résultats de notre étude, les experts naturalistes estiment que les politiques environnementales entreprises sont insatisfaisantes. Ils en imputent la responsabilité à l'État, mais aussi aux forces économiques de marché dont les intérêts sont antagonistes à la véritable préservation de l'environnement. Cette lucidité quant aux limites de pertinence des politiques environnementales entreprises aujourd'hui sont révélatrices, encore une fois, d'une position professionnelle difficile à incarner. En matière d'aménagement, les experts naturalistes établissent leur cadre de travail sur la base de la réglementation environnementale. Ils sont la personnification de cette réglementation environnementale qui régit l'aménagement des territoires, et en même temps, ils pointent largement du doigt combien cette réglementation peut s'avérer difficile à faire respecter, combien elle est sujette à des appropriations incomplètes, ou combien elle peut s'avérer insuffisante ou peu ambitieuse. Ainsi, durant nos entretiens, les experts expriment la colère que suscitent ce manque de pertinence des politiques environnementales et l'inertie des politiciens. Ils font état d'une frustration palpable, mais aussi d'une incompréhension qui les laisse dans le doute, qui rend leur métier difficile à pratiquer. Certains se sentent aussi abandonnés par les institutions politiques censées les aider. En fait, les experts naturalistes exposent clairement l'existence d'un problème d'ordre politique dans le manque d'action pour la sauvegarde de la nature.

Pourtant, nos résultats indiquent que les experts attribuent un rôle prépondérant à la connaissance naturaliste dans l'amélioration de la protection de la biodiversité. Contribuer à l'amélioration de la connaissance naturaliste permet selon eux de mieux préserver l'environnement. En pensant et verbalisant les choses de cette façon, les experts identifient le manque d'action pour

la protection de la biodiversité comme une conséquence d'un manque de connaissances général sur celle-ci. Ce lien de causalité qu'ils tissent est assez paradoxal, parce que si d'un côté ils pensent que connaître mieux permet de protéger mieux, ils reconnaissent bien volontiers que les politiques environnementales, bien qu'elles-mêmes appuyées sur la connaissance et la science, sont insatisfaisantes. De plus, dans l'exercice quotidien de leur métier, les experts montrent que même s'ils ont une bonne connaissance de l'environnement et qu'ils contribuent à celle-ci, cette dernière ne suffit pas à protéger la biodiversité de façon optimale. Ils évoquent combien l'étude d'impact engage d'autres influences que la connaissance stricte (comme des rationalités économiques à contre-sens des intérêts de la faune et de la flore), et combien malgré les données qu'ils créent sur les milieux, la biodiversité continue d'être détruite. Justifier la posture de force de la connaissance dans les processus d'action pour l'environnement apparaît donc davantage comme une façon pour eux de se réapproprier un rôle déterminant dans la sauvegarde de la biodiversité dont ils se retrouvent pourtant dépossédés, voire détracteurs. Ainsi, multiplier les données naturalistes devient une source de fierté et créatrice d'un sentiment d'utilité, alors qu'en réalité, les experts sont confrontés aux limites de pouvoir de cette connaissance quotidiennement.

Finalement, les experts naturalistes que nous avons rencontrés ne se positionnent pas vraiment sur le paradoxe entre fournir de plus en plus de connaissances sur la biodiversité et agir moins pour la défendre, voire utiliser cette connaissance pour en justifier la destruction. Sur la totalité de notre échantillon, seulement une personne endosse clairement la responsabilité d'être une aide à la destruction de la biodiversité (même si d'autres l'insinuent).

Enquête.e n°14 : « *Nous sommes les amoureux de la nature qui aidons à la détruire* ».

Le phénomène d'attribution causale est une théorie de psychologie sociale formulée par Heider (1958), qui postule que nos relations au monde sont polarisées par notre perception des causes des événements et des comportements. Ce phénomène nous permet d'expliquer davantage la réponse de nos enquêtés. En effet, l'attribution causale que font les enquêtés du paradoxe de leur profession est systématiquement externe, c'est-à-dire externe à leur groupe d'experts. Nous entendons par là que presque aucun membre de notre échantillon n'a revendiqué le fait d'être responsable sciemment de cette destruction, en admettant qu'exercer cette profession est un problème. Tous expliquent cette destruction comme étant extérieure, instaurée et obligatoire ; eux ne sont que le premier rempart qui permet de limiter l'anéantissement de la biodiversité sur les projets d'aménagements. L'attribution de responsabilité externe est particulièrement visible dans les réponses telles que « il vaut mieux que ce soit moi qui le fasse parce que ce sera bien fait » ou encore « je n'ai pas le choix, le système est comme ça, il nous faut construire ». La faute est largement imputée au système, à un problème général qui les englobe. Ainsi, il ne leur reste qu'à incarner le rôle de protecteur de premier recours de la biodiversité. Ils ne représentent pas ce problème, en rendant la destruction possible, mais en sont plutôt les victimes, voire les transformateurs qui adaptent les règles avec une plus grande exigence perçue.

Il est probable que cette absence claire de positionnement, ou en tout cas l'absence de l'endossement d'une certaine responsabilité, soit principalement due au caractère lourd de sa profération. Exprimer ce type de pensée revient à remettre totalement en cause le fondement de leurs pratiques, et à les amputer de leur sens. Nous imaginons que ceux le faisant n'auraient plus aucune raison d'exercer dans leur bureau d'études. En fait, se soustraire à leur propre agentivité peut s'inscrire comme un mécanisme de défense. Tout au cours de l'entretien, lors des questions difficiles, beaucoup d'enquêtés font tout ce qu'ils peuvent pour maintenir leur estime d'eux-mêmes, et rétablir leur équilibre. Ils préfèrent avouer leur impuissance à maintes reprises, en rappelant qu'ils sont particulièrement intransigeants, plutôt que de reconnaître qu'ils incarnent l'un des visages participant à cette destruction. Ce genre de stratégie inconsciente pourrait être révélateur d'un état de dissonance cognitive profond, qu'il serait intéressant d'investiguer.

4. Regards critiques sur l'étude

La principale limite de notre étude, inhérente au temps accordé à un stage de fin d'études, est que ses résultats et conclusions sont tirés d'un échantillon de seulement quinze individus. Pour accroître la robustesse de nos résultats, il faudrait augmenter le nombre de personnes rencontrées en complétant l'échantillon. Ensuite, il faut également garder à l'esprit que l'analyse globale des enquêtés gomme plus ou moins les singularités pourtant certaines de chaque interrogé. Lors de l'analyse globale, il est impossible de restituer exhaustivement les représentations et perceptions de chaque individu, tant l'analyse individuelle des enquêtés est systématiquement dense. Il existe donc des variations subtiles entre enquêtés, même entre ceux qui partagent des sensibilités quasiment identiques. Enfin, dans la tradition de la réflexivité héritée de l'anthropologie sociale, il convient de rappeler que la recherche en sciences humaines et sociales ne peut jamais se départir totalement de la subjectivité de son chercheur. Ce détail est primordial à garder à l'esprit, surtout dans une enquête sur l'intériorité d'un groupe social.

Si l'étude devait être poursuivie, elle gagnerait à interroger d'autres groupes constellant le monde naturaliste. Par exemple, pour que la partie « perception individuelle » des experts en bureau d'études soit plus pertinente, il faudrait la comparer à un échantillon différent, comme celui des naturalistes exerçant en milieu associatif, ainsi qu'aux naturalistes militants engagés dans les luttes. L'analyse des perceptions individuelles et des représentations sociales d'un groupe est d'autant plus pertinente qu'elle est mise en perspective avec celle d'un autre groupe social (Dargent, 2011). Ainsi, nous serions en mesure de saisir l'ensemble des transformations et des enjeux qui traversent actuellement la communauté épistémique des naturalistes.

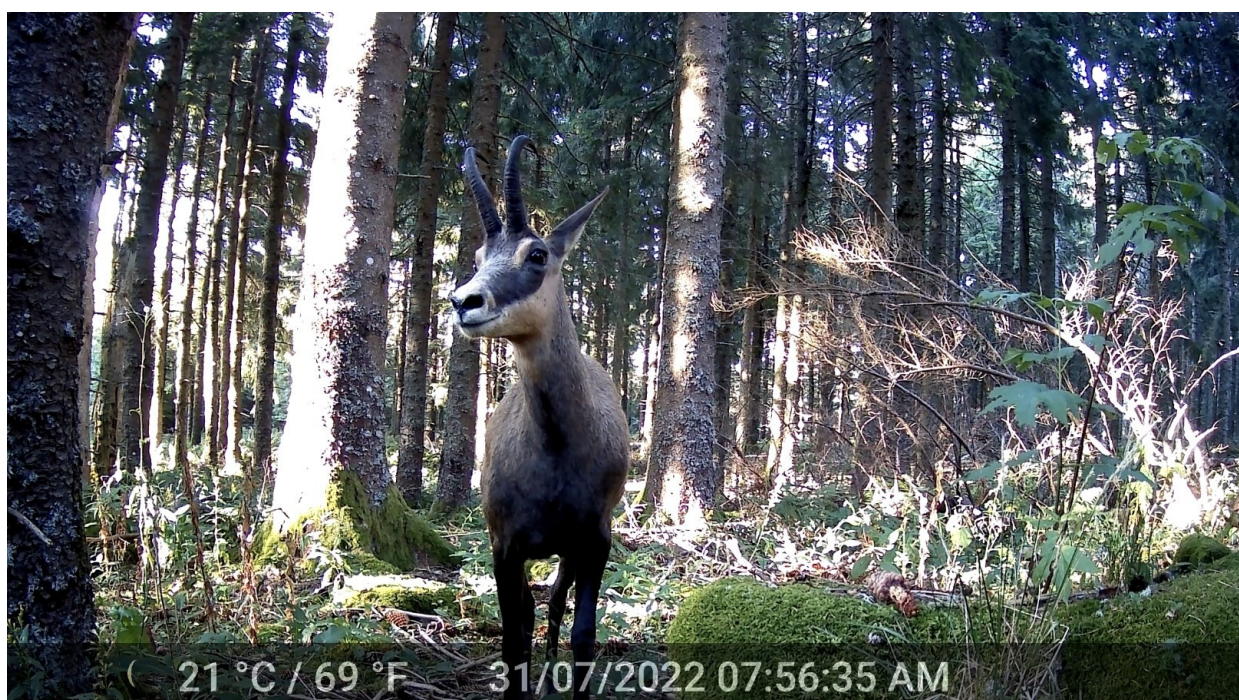


Photo : Réalisation @lemontagnardurbain, Chamois dans les forêts auvergnates.

Bibliographie (75) :

Appadurai, A. (1986). *The Social Life of Things: Commodities in Cultural Perspective*. Cambridge: Cambridge University Press.

Arnauld de Sartre, X., & Doussan, I. (2018). Dossier: La fabrique de la compensation écologique: controverses et pratiques - Introduction. *Natures Sciences Sociétés*, 26.

Arpin, I. (2020). Les producteurs professionnels de données sur la biodiversité face aux "big data" en écologie. *Natures Sciences Sociétés*, 28.

Arpin, I., Charvolin, F., & Fortier, A. (2015). Les inventaires naturalistes : des pratiques aux modes de gouvernement. Introduction. *Études rurales*, (195), 11-26.

Barragan-Jason, G., de Mazancourt, C., Parmesan, C., Singer, M. C., Loreau, M. (2022). Human–nature connectedness as a pathway to sustainability: A global meta-analysis. *Conservation Letters*, 15, e12852.

Beck, U. (1992). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Champs essais. Flammarion.

Becker, H. S. (2020). *Outsiders: Études de sociologie de la déviance*. Éditions Métailié.

Bertoldo, R. & Barbará Bousfield, A. (2011). Représentations sociales du changement climatique : Effets du contexte de présentation et de l'implication. *Temas em Psicologia*, 19, 121-137.

Bigard, C. (2018). *Éviter-Réduire-Compenser : d'un idéal conceptuel aux défis de mise en œuvre. Une analyse pluridisciplinaire et multi-échelle* (Thèse).

Bouzin, A. (2023). La mise en langage de l'écologie par les ingénieurs militants. *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, 139-160. Éditions de la maison des sciences de l'homme.

Callon, M. (1998). Des différentes formes de démocratie technique. *Annales des Mines - Responsabilité & Environnement*, 9, 63-72.

Carson, R. (1962). *Silent Spring*. Houghton Mifflin.

Cashmore, M. (2004). The role of science in environmental impact assessment: Process and procedure versus purpose in the development of theory. *Environmental Impact Assessment Review*, 24, 403-426.

Bigard, C., Regnery, B., Pioch, S., & Thompson, J. (2018). De la théorie à la pratique de la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC) : éviter ou légitimer la perte de biodiversité ?. *Développement durable et territoires*.

Clayton, S., & Karazsia, B. T. (2020). Development and validation of a measure of climate change anxiety. *Journal of Environmental Psychology*, 69.

Combessie, J. (2007). L'entretien semi-directif. In J.-C. Combessie (Ed.), *La méthode en sociologie* (pp. 24-32). Paris: La Découverte.

Dantec, R. (2017). Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur la réalité des mesures de compensation des atteintes à la biodiversité engagées sur des grands projets d'infrastructures, intégrant les mesures d'anticipation, les études préalables, les conditions de réalisation et leur suivi (226 p.). [En ligne]. Disponible sur : <https://www.senat.fr/rap/r16-517-1/r16-517-1.html> (Consulté le 13 septembre 2023).

- Dargent, C. (2011). Conclusion : opinions et sciences sociales. Dans C. Dargent (Éd.), *Sociologie des opinions* (pp. 209-212). Paris: Armand Colin.
- De Sardan, J. P. O. (1995). La politique du terrain. *Enquête*, 1, 71-109.
- De Sardan, J. P. O. (2008). La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique. *Academia Bruylant, Collection Anthropologie prospective n°3*.
- Demortain, D. (2021). Experts scientifiques et action publique : paradoxe et perspectives de recherche pour la sociologie politique de l'expertise: Commentaire. *Sciences sociales et santé*, 39, 33-41.
- Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Gallimard.
- Devictor, V. (2018). La compensation écologique : fondements épistémiques et reconfigurations technoscientifiques. *Natures Sciences Sociétés*, 26, 136-149.
- Devictor, V., & Bensaude-Vincent, B. (2016). From ecological records to big data: the invention of global biodiversity. *History and Philosophy of the Life Sciences*, 38(2), 1-22.
- Devine-Wright, P. (2009). Place attachment and public acceptance of renewable energy : a tidal energy case study. *Journal of Environmental Psychology*, 31(4), 336-343.
- Dobry, M. (1986). *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, "Références".
- Dunlop, C., Fritsch, O., & Radaelli, C. (2014). Étudier l'étude d'impact. *Revue française d'administration publique*, 149, 163-178.
- Dupre, L., & Micoud, A. (2007). Savoirs publics sur la nature et politiques publiques de l'environnement: Rôle et place des naturalistes amateurs et des professionnels. *Revue internationale de politique comparée*, 14(2), 219-232.
- Durkheim, É. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de métaphysique et de morale*, in *Sociologie et philosophie*, Paris, PUF, 1967.
- Fleck, L. (2005). *Genèse et développement d'un fait scientifique*. (N. Jas, Trad.). Paris: Les Belles Lettres. (Œuvre originale publiée en 1934)
- Forsé, M., & Parodi, M. (2009). Une théorie de la cohésion sociale. *The Tocqueville Review/La revue Tocqueville*, 30, 9-35.
- Fortier, A., & Alphanbéry, P. (2017). La maîtrise des données, un enjeu majeur pour les associations naturalistes à l'heure de la gouvernance de la biodiversité. *Revue française d'administration publique*, 163, 587-598.
- Foucault, M. (2003). *Surveiller et punir - Naissance de la prison* (1975). Paris, Gallimard, coll. "Tel".
- Foyer, J. (2012). Le réseau global des experts-militants de la biodiversité au cœur des controverses sociotechniques. *Hermès, La Revue*, 64, 155-163.
- Granjou, C., & Arpin, I. (2015). Epistemic Commitments: Making Relevant Science in Biodiversity Studies. *Science, Technology, & Human Values*, 40(6), 1022-1046.
- Guillard, M. (2023). Les individus s'adaptent-ils davantage au changement climatique lorsque ses effets s'intensifient ? *Le journal des psychologues*, 403(2), 37-41.
- Granjou, C., & Mauz, I. (2007). Un « impératif scientifique » pour l'action publique ? *Analyse*

d'une compétition pour l'expertise environnementale. *Socio-logos. Revue de l'Association française de sociologie.*

Guimelli, C. (1999). Les représentations sociales. In Christian Guimelli (Éd.), *La pensée sociale* (pp. 63-78). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Haas, P. (1992). Introduction: Epistemic communities and international policy coordination. *International Organization*, 46(1), 1-35.

Hartog, F. (2003). *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps.* Paris : Le Seuil.

Heider, F. (1958). *The psychology of interpersonal relations.* John Wiley & Sons Inc.

Hernández, B., Hidalgo, M., Salazar-Laplace, M., & Hess-Medler, S. (2007). Place Attachment and Place Identity in Natives and Non-natives. *Journal of Environmental Psychology*, 27, 310-319.

Hewstone, M. (2003). Représentations sociales et causalité. In Denise Jodelet (Éd.), *Les représentations sociales* (pp. 272-294). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Honneth, A. (2004). La théorie de la reconnaissance: une esquisse. *Revue du MAUSS*, no 23, 133-136.

Inger, R., Gregory, R., Duffy, J. P., Stott, I., Voříšek, P., & Gaston, K. J. (2015). Common European birds are declining rapidly while less abundant species' numbers are rising. *Ecology Letters*, 18, 28-36.

Innerarity, D. (2015). Chapitre 5. Le dialogue du savoir et du pouvoir. In *Démocratie et société de la connaissance.* Presses universitaires de Grenoble, 87–104.

IPBES (2019). *Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (pp. 1-1082). Brondízio, E. S., Settele, J., Díaz, S., and Ngo, H. T. (eds). IPBES secretariat, Bonn, Germany.

Joly, P. (2012). La fabrique de l'expertise scientifique: Contribution des STS. *Hermès, La Revue*, 64, 22-28.

Kaufmann, J. (2016). *L'entretien compréhensif.* Armand Colin.

Knorr-Cetina, K. (1999). *Epistemic Cultures: How the Sciences Make Knowledge.* Harvard University Press.

Rodriguez, L., Devictor, V. & Maris, V. (2018). L'articulation entre savoirs et actions dans trois dispositifs environnementaux : conservation, évaluation d'impact et restauration. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 18(2), consulté le 4 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/20879> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.20879>.

Lawrence, D. (1997). The need for EIA theory-building. *Environmental Impact Assessment Review*, 17, 79-107.

Lorimer, J. (2008). Counting corncrakes. The affective science of the UK corncrake census. *Social Studies of Science*, 38(3), 377-405.

Brunet, L. (2020). Face à l'angoisse écologique : stratégies émotionnelles et engagements épistémiques en sciences de l'environnement. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 38(1), 103-122.

Lévi-Strauss, C. (2005). *Tristes Tropiques.* Paris, Plon, coll. "Terre Humaine" (1955).

Maxim, L., & Arnold, G. (2012). Entre recherche académique et expertise scientifique: des mondes de chercheurs. *Hermès*, 3, 9-13.

- Maris, V. (2014). *Nature à vendre: Les limites des services écosystémiques*. Éditions Quæ.
- Melin, H. (2021). Comprendre les modes d'attachement à la nature à travers les expériences individuelles et l'évolution des relations au vivant. In *Société, Nature et biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*.
- Méral, P. & Pesche, D. (2016). Introduction. Dans : Philippe Méral éd., *Les services écosystémiques: Repenser les relations nature et société* (pp. 15-34). Versailles: Éditions Quæ.
- Meyer, M., & Molyneux-Hodgson, S. (2011). "Communautés épistémiques": une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences? *Terrains & travaux*, 18, 141-154.
- Michel-Guillou, É. (2014). La représentation sociale du changement climatique : enquête dans le sens commun, auprès de gestionnaires de l'eau. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 104, 647-669.
- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, (2015). *Charte d'engagement des bureaux d'études dans le domaine de l'évaluation environnementale*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/La%20charte%20d%E2%80%99engagement%20des%20bureaux%20d%E2%80%99%C3%A9tudes%20dans%20le%20domaine%20de%20l%E2%80%99%C3%A9valuation%20environnementale.pdf> (Consulté le 19 avril 2023).
- Morgan, R. K. (2012). Environmental impact assessment: The state of the art. *Impact Assessment and Project Appraisal*, 30(1), 5-14.
- Moscovici, S. (2003). Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. In Denise Jodelet (Éd.), *Les représentations sociales* (pp. 79-103). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Padilla, B., Herard, K., & Hulin, V. (2020). Manifeste pour une séquence CERCA (Connaître, Éviter, Réduire puis Compenser et Accompagner) territorialisée : initiatives pour l'action. *Sciences Eaux & Territoires*, 31(1), 18-23.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). Chapitre 12. L'analyse thématique. In *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp. 269-357). Paris: Armand Colin.
- Petitibert, R. (2017). La compensation comme instrument de management du vivant. Un point de vue depuis la science politique. *Revue juridique de l'environnement*, 42, 659-669.
- Petitibert, R. (2018). La professionnalisation des consultants de la compensation : traductions instrumentales et enjeux de légitimation. *Natures Sciences Sociétés*, 26, 203-214.
- Regnery, B., Quétier, F., Cozannet, N., Gaucherand, S., Laroche, A.-L., Burylo, M., Couvet, D., et Kerbiriou, C. (2013). Mesures compensatoires pour la biodiversité : comment améliorer les dossiers environnementaux et la gouvernance? *Ingénieries*, (Hors série 12), p. 8.
- Sperber, D. (2003). L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives. In Denise Jodelet (Éd.), *Les représentations sociales* (pp. 133-148). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Sébastien, L. (2016). L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ? Étude de cinq territoires ruraux. *Norois*, 1-2, 23-41.
- Untermaier, J. (2016). Une innovation durable : la protection de la faune et de la flore dans la loi du 10 juillet 1976. *Revue juridique de l'environnement*, 41, 647-663.

Zaragoza, M. S., Belli, R., & Payment, K. E. (2007). Misinformation effects and the suggestibility of eyewitness memory. In M. Garry & H. Hayne (Eds.), *Do Justice and Let the Sky Fall: Elizabeth F. Loftus and Her Contributions to Science, Law, and Academic Freedom* (pp. 35-63). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

[Source journalistique] Naturalistes des terres. (2023, 09/02). L'appel des naturalistes des terres. Terrestres. Disponible sur : <https://www.terrestres.org/2023/02/09/lappel-des-naturalistes-des-terres/>

[Source journalistique] Kerinec, M. (2022, 11/14). Le blues des naturalistes en bureau d'études. Reporterre. Disponible sur : <https://reporterre.net/Pressions-convictions-moyens-le-blues-des-naturalistes-en-bureau-d-etudes>

Liste des figures

Figure 1 : Évolution réglementaire en lien avec la séquence ERC depuis 1960 jusqu'à 2018 au niveau national, européen et mondial. (Source : Bigard, 2018).

Figure 2 : Plan d'analyse thématique individuelle.

Figure 3 : Différentes façons de vivre la position d'expert en biodiversité.

Annexes

1. Grille d'entretien.....	60
2. Exemple 1 d'une analyse individuelle.....	62
3. Exemple 2 d'une analyse individuelle.....	71

1. Grille d'entretien

Grille d'entretien		
Chronologie	Thèmes	Questions
<i>Phase liminaire</i>		Présentation de l'étude, du stage + présentation des objectifs de l'entretien.
		Demande de consentement pour la participation + demande de consentement pour l'enregistrement.
<i>Amorce – Profil professionnel</i>		Pourriez-vous vous présenter brièvement ? Quel est votre parcours académique et professionnel ?
		Quel est votre domaine de spécialisation, votre domaine de prédilection ?
		Pourquoi faire un métier en relation avec la nature ?
Les pratiques	<i>Descriptif</i>	Comment se déroule votre quotidien ?
		Quelles sont les différentes missions qui peuvent vous être confiées ? (arriver à savoir si iels font que de l'EI, ou si iels font autre chose ; et la part de l'un sur le reste).
		Qu'est-ce que vous faites, typiquement, lors d'une étude d'impact ? Combien de temps peut-elle durer ?
		Sur quel terrains et territoires travaillez-vous ?
		Est-ce que vous pourriez me parler un petit peu plus de votre bureau d'études ?
	<i>Choix du BE</i>	Pourquoi avoir choisi ce bureau d'étude dans lequel vous exercez ?
	<i>Technologie</i>	Concrètement vous utilisez quoi comme instrument de mesure puis d'analyse de vos données ? Vos pratiques ont-elles changées avec l'apparition d'une technologie plus spécialisée ?
Comment percevez-vous les mutations récentes de votre métier de naturaliste, notamment en termes d'avancées technologiques ?		
<i>Amorce réflexivité</i>		Qu'est-ce qui vous tient à cœur dans vos pratiques ?
Réflexivité	<i>Territoire</i>	Quels sont les liens que vous établissez entre votre travail d'expert et votre propre expérience ou attachement avec les espaces que vous étudiez ? Comment définiriez-vous votre attachement sensible/personnel/émotionnel au territoire ? Comment cela influence-t-il votre travail d'expert ?
	<i>Vivant</i>	Quels sont les liens que vous établissez entre votre travail d'expert et votre propre expérience ou attachement avec les milieux, les espèces que vous étudiez, voire les individus « non humains » avec lesquels vous interagissez ? Comment définiriez-vous votre attachement sensible/personnel/émotionnel avec le vivant/la nature ? Comment cela influence-t-il votre travail d'expert ?
	<i>Savoir & agir</i>	Pensez vous que les politiques environnementales vont dans le bon sens et sont suffisantes pour la préservation de la biodiversité ?
		Quelle rôle doit selon vous jouer la connaissance naturaliste ?
		Comment considérez vous l'état des connaissances par rapport au besoin d'action (pensez vous que ce soit le facteur limitant de l'action)? Comment expliquer le paradoxe actuel entre manque d'action pour l'environnement mais accumulation de connaissances ?

	<i>Solastalgie</i>	Que ressentez-vous quand vous pensez à la crise environnementale ? Comment cela cohabite avec votre travail ?
	<i>ERC & EI</i>	Que pensez-vous de la séquence ERC ? Que pensez vous de la compensation ? Globalement, pensez-vous que les études d'impact sont aujourd'hui pertinentes pour la protection de la biodiversité ?
	<i>Engagement & science</i>	Considérez-vous votre travail en tant qu'expert exerçant en bureau d'étude comme une forme d'engagement ?
	<i>Éthique</i>	Selon vous, cette profession vous permet-elle de concilier votre éthique personnelle avec vos pratiques professionnelles ?
	<i>Reconnaissance sociale</i>	Comment les autres réagissent autour de vous quand vous leur dites que vous êtes expert en bureau d'étude ? Qu'est-ce que vous en pensez ?
	<i>Cohésion sociale</i>	Pensez-vous que vos collègues experts naturalistes partagent votre vision de votre profession ?
Conclusion	<i>Perspectives d'avenir</i>	Comment imaginez-vous votre carrière d'ici cinq/dix ans ?

2. Exemple 1 d'une analyse individuelle.

Analyse individuelle – Enquêté.e n°9

1. Profil professionnel.

Parcours études, parcours pro, domaine de spécialisation.

A la fin de son bac technologique STAV, Enquêté.e n°9 réalise un BTS GPN. Ce BTS GPN qui se veut professionnalisant, lui a valu d'acquérir de nombreuses connaissances techniques et de terrain. Au lieu de s'arrêter là, Enquêté.e n°9 décide de poursuivre ses études en faisant une troisième année de licence scientifique en écologie et biologie des organismes. Il va ensuite terminer ses études par un master en biologie, écologie et évolution, spécialité génie écologique à l'Université de Poitiers, qu'il obtiendra en 2021. Ce master lui permet de consolider ses connaissances scientifiques comme les statistiques, la biologie etc.

A la fin de son master, il est embauché directement par une association, le groupe chiroptères de Provence en Région PACA, pour un CC. Il y sera de septembre 2021 à juillet 2022. Puis en septembre 2022, il sera embauché dans un bureau d'études à Nantes nommé [ancien bureau d'études], qui réalise des études d'impact sur les énergies renouvelables. Il y reste jusqu'à février 2023, date à laquelle il part pour Toulouse pour suivre sa compagne. C'est en mars qu'il est embauché à [bureau d'études], bureau d'études dans lequel il exerce à présent.

Enquêté.e n°9 est un naturaliste spécialisé dans les chiroptères, voire un peu les oiseaux. Il désire fortement se spécialiser et devenir une pointe avec les chiroptères.

2. Pratiques.

2.1. Type de BE.

[bureau d'études] est un bureau d'études spécialisé dans le secteur de l'urbanisme, des projets d'aménagements des collectivités territoriales ; cela représente environ 50 % voire plus de l'activité de l'entreprise. [bureau d'études] réalise également des études d'impact, plutôt quatre saisons (environ 30%) ; les pré-diagnostics constituent le pourcentage restant. Ce bureau d'étude a été créé en 2019 par [fondateur], qui est basé à Angers. *« Et c'est après les épisodes covid où là, il a pu se développer un peu plus et a pu recruter une personne en 2022 notamment, qui était sur plutôt sur le secteur du Lot et Garonne vers Damazan. Pas trop loin d'Agen. Et puis après c'est allé un peu crescendo. Il y a eu des stagiaires de recrutés. Des alternants aussi. Et puis après, il y a eu une deuxième personne qui était recrutée en janvier à Damazan. Moi ici. Il y a [nom de collègue] qui est stagiaire, puis y a [nom de collègue] qui va arriver, qui a été recrutée pour pour les missions qu'on a beaucoup, pour la surcharge de travail et qui a été recrutée du coup de mémoire en juin je crois. Mai juin 2023. »* La charge de travail est déjà importante visiblement.

2.2. Missions.

Durant le printemps, Enquêté.e n°9 passe le plus clair de son temps sur le terrain, que ce soit en journée ou la nuit (notamment pour les amphibiens ou les chiroptères). Durant cette période, Enquêté.e n°9 prend contact le client, planifie son passage sur différents projets, et réalise ses inventaires. Cela consiste à prospecter les milieux à l'aide de différents moyens : jumelles, filets à papillons, pièges photos, détecteurs de chauve-souris. Ensuite a lieu la récolte de données. Enquêté.e n°9 récupère les cartes SD etc. Puis vient ensuite la phase de rédaction ; qui prend plus place durant l'été ou la fin de l'été. Là, il va passer plus de temps au bureau à rédiger, ainsi qu'à analyser les données chronophages, comme l'étude acoustique des chauves-souris.

Paul [00:12:06][...]. Tu fais les oiseaux migrateurs après du coup en automne ?

Enquêté.e n°9 [00:12:11] Que sur les études d'impact quatre saisons. Du coup, je dois avoir deux projets, deux trois projets. Pas plus. Sinon c'est plus des missions flash comme je te disais. Tu passes, tu as deux journées de terrain donc t'essaies de les espacer d'une semaine au minimum. C'est bien. Et après tu fais ton rapport et t'envoie. Mais c'est des missions qui sont commandées, où l'aspect réglementaire est moins contraignant dans le sens où c'est des projets qui sont dans un cadre législatif un peu particulier avec des seuils etc. Et certains passent en commission un peu on va dire. Ça c'est les dossiers au cas par cas. Où ça va être analysé en commission. Et puis sinon on fait des rapports après diagnostic et ça c'est pas vraiment c'est pas analysé par l'autorité environnementale, pas autant que le cas par cas.

2.3. Des mutations technologiques qui procurent respect et précision, mais qui nécessitent des ajustements techniques et financiers.

Pour Enquêté.e n°9, les mutations technologiques subies par le milieu naturaliste permettent de prospecter de façon plus respectueuse. Avant, les méthodes d'étude de la biodiversité étaient invasives et peu respectueuses du bien-être animal. Il fait référence au fait que, par le passé, on capturait par exemple les chauves-souris en période d'hibernation pour les bagues. Cependant, avec l'évolution des technologies, comme avec des détecteurs ou autres, les naturalistes peuvent désormais étudier la faune de manière moins intrusive, ce qui est bénéfique pour les animaux. « *En fait, il faut dire que les moyens d'étude de la biodiversité, de manière générale, c'était assez invasif et fait avec une moindre considération du vivant. Typiquement, dans les années 50, on prenait les chauves-souris dans une grotte l'hiver et puis on les baguait alors qu'elles sont en pleine période d'hibernation. Donc l'aspect bien-être animal n'était pas vraiment pris en compte. Là il y a quand même... les choses changent et on essaye d'être le moins invasif et le moins dommageable à la faune possible. Ce qui nous amène du coup à développer des techniques d'étude qui sont moins invasifs. Il y a les détecteurs de la chauve-souris, ce qui évite de capturer et de faire du stress aux individus.* » De plus, les nouvelles technologies permettent un gain de précision des études taxonomiques et de répondre à des questions plus spécifiques, notamment pour des besoins réglementaires.

Cependant, Enquêté.e n°9 explique que l'arrivée de ces nouvelles technologies nécessite des ajustements techniques et financiers. Il faut former le personnel à l'utilisation de ces nouvelles technologies pour valoriser leur utilisation ; il faut également pouvoir acquérir ce type d'outils, qui est parfois coûteux. Si ces nouvelles technologies sont maîtrisées, alors cela peut représenter un véritable atout professionnel, notamment dans la recherche d'emploi en bureau d'études. Cette valorisation de compétences techniques peut offrir des opportunités de carrière. « *Là, l'aspect étude des chauves-souris acoustique est très recherché et tu peux aller un peu partout en France tu auras du travail normalement.* »

2.4. Choix du bureau d'études.

Enquêté.e n°9 a choisi de rejoindre [bureau d'études] par concours de circonstances. C'est un choix de vie personnel qui a impulsé son départ de Nantes. Il souhaitait rejoindre sa copine, et le travail dans son secteur n'étant pas une denrée rare, il l'a suivie sans trop réfléchir. Il estime aussi que c'est le bon moment pour avoir des expériences professionnelles variées. [bureau d'études] lui convenait parce que malgré l'urbanisme, il y a cette composante naturaliste dont Enquêté.e n°9 ne souhaite pas se séparer. A l'époque où il a cherché, et il n'a pas cherché longtemps, c'est [bureau d'études] qui sortait immédiatement du lot.

3. Représentations sociales.

3.1. Un attachement sensible pour les territoires montagneux mais aussi pour l'exploration de la diversité des territoires.

En premier lieu, Enquêté.e n°9 nourrit un amour spécifique pour l'exploration de la diversité des territoires, et par extension la diversité des entités qui les peuplent. *Clairement c'est d'être dehors moi. [rires]*

D'être dehors, de voir des paysages un peu différents et puis, du coup, de voir les espèces différentes qu'il y a. Un coup de faire du terrain dans la Corrèze, donc plus un massif forestier un peu montagnard. Et puis, la semaine d'après, t'es plus dans des plaines agricoles ou autre du côté de Toulouse, [00:24:57] c'est vraiment d'appréhender des territoires différents et de pouvoir comprendre et observer en fait la faune et la flore qui diffère. [9.2s] Cependant, Enquêté.e n°9 a une véritable préférence pour les territoires montagneux. Ces territoires lui permettent de se ressourcer. Ce qui lui plaît particulièrement dans ce type d'espace, c'est son caractère préservé de l'empreinte de l'homme, c'est la nature sauvage. Ces territoires préservés offrent un large éventail d'activités qu'il aime pratiquer, et qui renforcent son attachement à ces espaces. Il fait état d'un attachement sensible et émotionnel à la montagne.

Enquêté.e n°9 [00:31:15] Je serai plus sensible au final un peu, aux projets qui se font dans ces milieux là. Plutôt qu'un projet en pleine agricole où on sait que les enjeux sont plus forts, que on fait un peu moins attention aussi, parce que c'est assez anthropisé, semi-naturel comme environnement.

Paul [00:31:35] Les milieux sauvages en fait aussi, parce que la montagne c'est ça quoi.

Enquêté.e n°9 [00:31:37] Oui, c'est ça. C'est le côté un peu jamais touché, intact quoi.

Même si Enquêté.e n°9 admet que cet attachement le rend plus sensible aux projets d'aménagements qui ont lieu sur ces territoires, il estime qu'il lui faut éviter que cela influence son travail. Il se doit d'être impartial, et de faire son travail en toute objectivité. Si le projet a lieu et qu'il détruit un milieu naturel qu'il affectionne, il estime que c'est de la faute du système. Il est possible que penser de cette façon-là soit un mécanisme de défense, afin de reporter la responsabilité sur autre chose que soi, et de supporter son travail.

Paul [00:32:03] C'est intéressant aussi ce que tu disais là par rapport au fait d'être impartial, détaché. Est ce que c'est quelque chose que tu vas faire spontanément, justement dans l'idée que si y a un projet qui passe et que ça porte atteinte au milieu, est-ce que du coup, c'est comme... Enfin là comme tu l'as formulé, j'ai l'impression que c'était comme une sorte de mécanisme de défense. Peut-être que je me trompe du coup, mais...

Enquêté.e n°9 [00:32:31] Je sais pas si moi j'arrive à analyser jusque là mes ressentis. Mais en fait, concrètement, par exemple, à côté de chez moi, j'ai vu qu'il y avait un projet de panneaux photovoltaïques dans des milieux plutôt prairiaux. Et là, je trouve ça aberrant qu'on remplace des milieux plutôt naturels et qu'on mette des activités humaines dessus qui vont être impactante, et de manière assez pérenne parce que c'est sur 20 30 ans du coup. Donc quand ça touche en fait ton lieu de vie, plus tes lieux de loisir ou de détente, forcément tu vas être beaucoup plus touché. Alors que si c'est sur des territoires qui sont géographiquement loin, ou qui environnementalement sont différents de ce que tu vis au quotidien, t'auras forcément un attachement un peu, un peu moins moindré et tu vas être beaucoup plus détaché. Et peut être que c'est un mécanisme de défense. Parce que si tu fais ça pour chaque projet, tu quittes ton job et tu ne fais plus du bureau d'études quoi.

3.2. Un attachement sensible aux chauves-souris, qui guide l'exercice naturaliste.

Enquêté.e n°9 nourrit un attachement sensible au vivant, principalement dédié au chauve-souris. C'est à travers cette espèce que va s'incarner son attachement et ses curiosités professionnelles. Il admet d'ailleurs, comme pour l'attachement au territoire, que ce lien émotionnel aux chauves-souris va influencer son travail et ses pratiques.

Enquêté.e n°9 [00:35:20] Bien moi, ça passe par du coup ma spécialité où il y a un côté un peu plus affectif forcément, vu que c'est quelque chose qui me tient un peu plus à cœur, que j'ai débuté il y a plusieurs années donc je suis aussi plus alerte à ce qui peut se passer si on fait les choses mal, plus au courant des impacts etc. Donc moi, c'est... Mon attachement à la faune, il va passer par le spectre des chauves-souris, et des oiseaux mais un peu moindre quand même. Et du coup, forcément, quand je vais travailler, évidemment, je vais être impartial et exhaustif sur l'ensemble des taxons. Mais il y aura un côté un peu plus émotionnel, on va dire sur le taxon dont je viens de te parler. Donc c'est sûr que s'il y a un projet qui impacte, admettons l'entomofaune, mais aussi le côté chauves-souris, bah je serai un peu plus ému, on va dire, par le côté chauves-souris qui m'atteint plus personnellement du coup.

Paul [00:36:19] Ça influence ton métier en fait quelque part.

Enquêté.e n°9 [00:36:21] Oui.

3.3. Il faut changer de modèle de société.

Enquêté.e n°9 tient le capitalisme pour responsable de la destruction de l'environnement. D'une façon curieusement scientifique et philosophique, il décrit le capitalisme comme étant l'outil, la pensée instrumentalisée de l'homme qui a mené cette destruction. Mais le vrai fond du problème résiderait en le fait que l'on domine de façon incontestée le règne animal, et de la toute puissance que l'espèce humaine s'estime légitime d'incarner. Cette toute puissance devient le centre de gravité de toute chose. C'est certain, pour Enquêté.e n°9, il faut changer de société. Il faut accepter cette responsabilité, et revenir à un mode de vie plus sain, sans retourner à la condition primitive.

Paul [00:43:36] Pour toi tout ce qui est paradigme capitaliste etc, c'est ça qui est responsable de la crise environnementale actuelle ?

Enquêté.e n°9 [00:43:46] C'est une grosse facette, fin c'est un outil un peu qui fait que on détruit encore plus et plus vite tout ça. Mais je pense que de manière générale, c'est un peu la conception que l'homme est au-dessus de tout ça. Vu qu'on... En fait on fait et puis on voit après. On fait comme bon nous semble. De toute façon, on est un peu... Enfin il n'y a pas d'équivalent dans le reste du règne animal, donc on construit, on cherche notre propre intérêt personnel. Et puis et puis voilà. Puis si on détruit un truc, c'est pas grave, il y en a d'autres ailleurs, ou autre quoi.

Paul [00:44:26] Donc cette espèce de toute puissance, même de nature anthropisée quoi.

Enquêté.e n°9 [00:44:30] Oui, c'est ça. C'est la supériorité un peu humaine qui fait qu'on remet pas en question nos actes, même quotidiens au final.

Paul [00:44:41] Et tu penses qu'il serait souhaitable de changer de paradigme ?

Enquêté.e n°9 [00:44:47] En tout cas il faut changer de modèle de société je pense. Il faut pas revenir à l'âge de pierre, mais il faut être beaucoup plus conscient des conséquences de nos actes, des changements qui opèrent et qui vont régir après aussi nos vies. Et puis, il faut être aussi un peu raccord entre les propos qu'on tient et les actes qu'on fait. Typiquement des gens qui vont, qui vont dire que oui, la diversité c'est bien et tout. Moi je le laisse un peu pousser mais à côté, on entretient, on aseptise en fait le milieu naturel. Et quelqu'un qui va dire que c'est grave tous les changements environnementaux, climatiques. Puis, deux minutes après, il jette son mégot sur la route quoi, donc c'est un peu aberrant. Il y a des aberrations entre les propos. Et puis.

4. Perceptions individuelles.

4.1. Savoir & agir.

a) Les politiques environnementales sont insuffisantes, trop lentes, et sont au service d'un crédit électoral.

Enquêté.e n°9 fait d'emblée la nuance. Oui, les politiques environnementales vont dans le bon sens. Non, elles ne sont ni suffisantes, ni assez rapides. « Dans la bonne direction oui, mais c'est insuffisant quoi. A mon sens, quand j'entends que le président de la République a dit qu'il faut qu'on fasse une pause dans la législation environnementale parce que c'est pas uniformément appliqué et pas assez appliqué, c'est assez aberrant de se dire on arrête de protéger parce qu'on ne protège pas assez. Donc il y a énormément de limites par rapport au côté environnement et à la considération que les gens peuvent avoir au quotidien. Mais franchement, on va dans le bon sens mais c'est pas assez rapide quoi. En tout cas les dégâts qu'on fait font que le temps de réaction il doit être beaucoup plus rapide parce que en fait ça va crescendo et ça fait effet boule de neige. »

Pour Enquêté.e n°9, c'est un problème de conscientisation généralisée. Les gens sont déconnectés, et spécifiquement ceux qui ne font pas l'expérience de la nature au quotidien, ou qui n'y sont pas attachés. Mais le problème vient également des politiciens, qui sont complètement déconnectés de l'urgence de la situation. Pour lui, les programmes politiques sont assez vides de propositions intéressantes sur le plan environnemental. Si l'environnement est utilisé en politique, c'est à des fins de capital électoral, c'est une manipulation greenwashing. « Après, il y a clairement les politiques qui sont déconnectés. Parce qu'il y a, quand on voit dans les programmes politiques ou autres, il y a peu de choses quoi. On fait de l'écologie mais visuelle, un peu de greenwashing. On s'occupe de mesures qui touchent un large électorat et puis comme ça, ça fait voter pour nous. Malheureusement les questions d'écologie sont pas bien traitées, pas suffisamment traitées. »

b) La connaissance naturaliste doit sensibiliser par les services écosystémiques.

Selon lui, la connaissance naturaliste possède un rôle de sensibilisatrice. Elle doit resensibiliser la population détachée, elle doit encadrer un réattachement au vivant pour provoquer un intérêt immédiat pour la protection et ainsi pousser à l'action. « Je pense que ça va surtout être d'axer sur la sensibilisation au final. Parce que tu vas protéger ce qui, ce que tu aimes un peu, ce qui te touche. Donc si tu te sens pas concerné par... Si t'es pas concerné par l'environnement, tu ne vas pas trouver d'intérêt immédiat à le protéger. » Cette sensibilisation doit en revenir aux services écosystémiques pour que les individus se rendent compte des services que la nature leur rend, et créer ainsi un sentiment de redevabilité et d'égalité. C'est assez paradoxal pour Enquêté.e n°9, qui souhaiterait que l'on n'ait pas besoin de justifier de l'existence de ce qui existe au même titre que nous. Mais il pense que c'est la seule façon.

Enquêté.e n°9 [00:41:39] [...] Et après de jouer un peu sur le côté utile. Alors c'est dommage de justifier l'utilité d'une espèce parce qu'on n'a pas à le faire. Mais il faut se servir de ce qu'on sait et de l'utilité des services qu'elle rend en fait sur ces espèces ou ces milieux. Et de dire que bah si tu casses toutes les zones humides bah déjà en conséquence c'est que tu peux être inondé chez toi beaucoup plus facilement. Si tu enlèves tous les insectivores, chauves-souris, hérissons, musaraignes, t'étonnes pas si t'as plus de problèmes d'insectes, etc. Malheureusement, il faut en revenir aux services écosystémiques pour rendre les gens un peu plus concernés, intéressés à ça quoi.

Paul [00:42:54] Tu dis malheureusement parce que pour toi les services écosystémiques, c'est un paradoxe du coup de devoir justifier, c'est ce que tu disais, l'utilité...

Enquêté.e n°9 [00:43:00] Ouais c'est un côté un peu capitaliste je pense. Il faut justifier les services et parfois... Alors je ne pense pas en France, mais on a un peu une vision américaine où eux ils vont même, quitte à capitaliser un peu le service, à les rendre monétaires un peu et puis à les jauger. Je trouve que c'est un peu dommage et qu'on a pas à aller jusque-là pour préserver au final des environnements ou des espèces rares. Parce que c'est un aspect du territoire au même titre qu'une église en France, fin c'est vraiment un patrimoine à part entière.

c) Le manque d'action collective perpétué par la course de l'égoïsme vers le superflu.

Pour Enquête.e n°9, c'est la recherche du superflu et l'égoïsme qui font de la recherche du surconfort une quête honorable et prioritaire sur la santé de l'environnement. Il estime que l'on pense d'abord à soi avant les autres, et que c'est exacerbé par le côté financier qui occulte l'action environnementale des priorités et déconnecte les individus des réelles priorités. Même avec la connaissance, si les priorités résident ailleurs, alors l'action reste insuffisante. *« Et ça, pour moi, c'est un peu la recherche de l'intérêt personnel qui rejoint un peu la société un peu capitaliste qu'on a quoi. L'idée de faire du bénéfice, d'avoir un cadre de vie qui dépasse fin c'est du sur-confort plus que du confort quoi. Et on est un peu dans la recherche du superflu parfois quoi. Donc c'est un peu, c'est un peu de l'égoïsme au final, fin chacun à son échelle mais, ce qui amène après à faire des choix directs ou indirects qui peuvent être nocifs ou impactant pour l'environnement. Ça, c'est le côté ouais vraiment personnel. Et puis, de toute façon, on est une espèce égoïste. Fin franchement, naturellement, on va penser d'abord à soi plus qu'aux autres, et donc c'est exacerbé après par le côté financier. »* De plus, nos connaissances sur le monde ne sont pas si exhaustives que ça. *« Déjà on a énormément de connaissances, mais en même temps il y a encore beaucoup à découvrir quoi. Par exemple les écosystèmes marins. Au final, on ne connaît qu'une infime partie de ce qui existe réellement. Et chaque année, il y a plusieurs centaines d'espèces qui sont décrites. Donc on connaît beaucoup de choses, mais on a encore énormément à apprendre et à découvrir. »*

4.2. ERC peu pertinente ; étude d'impact juste pertinente parce qu'il n'y a rien d'autre pour la remplacer.

Enquête.e n°9 émet des réserves quant à la pertinence de la séquence ERC. Il estime que c'est une bonne piste, mais que la séquence est insuffisante pour réellement protéger l'ensemble de la biodiversité. En effet, il pense que cette séquence ne prend en compte que certains taxons et néglige d'autres composantes de l'écosystème. Il manque une vision globale des écosystèmes. En se concentrant sur la protection de certains éléments, elle peut ne pas tenir compte des impacts sur d'autres parties de l'environnement, comme le sol. *« C'est une bonne piste, mais qui est là aussi insuffisante dans le sens où concrètement, on étudie certains taxons. Mais il y en a plein d'autres qui ne sont pas pris en compte au final dans cette séquence ERC. Donc, admettons, on va protéger un peu, on va dire, la composante ciel avec chauves-souris et oiseaux. Mais le sol si ça se trouve tu vas le détruire et il y a forcément des mesures qui vont, qui vont compenser au mieux ces impacts là. »* Ensuite, selon lui, l'application de la séquence ERC se résume plus à de la réduction et à de la compensation. L'évitement est très peu pratiqué, avec trop peu d'évitement géographique ou technique. Il y a donc une partie du processus qui n'est poursuivie, et la séquence est donc incomplète dans sa façon de traiter les intérêts de la biodiversité. Il estime que c'est aussi le rôle de la réglementation et du corps législatif d'évoluer sur ces points-là, pour qu'ensuite les professionnels puissent s'en saisir et agir. *« Mais après, c'est aussi le côté législatif qui doit évoluer et qui doit plus prendre en compte ça. Et comme ça, nous on s'appuie sur ce côté législatif pour démontrer des choses et essayer de les faire appliquer quoi. »* Enfin, pour Enquête.e n°9, les modalités de la compensation sont limitées, et son efficacité peut être remise en question. Ainsi, cette étape devrait systématiquement être utilisée avec l'évitement. Seule, elle n'est pas forcément très pertinente.

L'étude d'impact, elle, est perçue comme étant pertinente, mais plus parce que sa disparition serait une catastrophe et parce qu'il n'y a rien de mieux qui la précède, que pour son caractère infaillible ou sa pertinence intrinsèque. *« Mais il faut, parce qu'en fait c'est un garde fou un peu aux projets beaucoup trop ambitieux en termes de consommation d'espaces ou de moyens techniques. Donc ça permet de raisonner un peu les gens par le côté législatif et là tu dis bah "vous pouvez pas en fait". Mais oui, c'est juste un garde fou quoi. Y a quand même des projets qui passent parce que derrière il y a des intérêts économiques un peu plus grands que juste les intérêts environnementaux. Ça dépasse le cadre national des fois. Donc... Puis il y a un côté politique aussi, où parfois des projets peuvent passer avec des enquêtes publiques où les habitants sont contre ou les études environnementales sont contre. Mais en termes d'autorité nationale etc, les préfets sont pour, les industriels sont derrière. Donc ça passe quoi. »*

4.3. Un engagement résigné, en adéquation avec la société.

Enquête.e n°9 conçoit son métier comme une forme d'engagement envers la protection de la biodiversité, tout en étant intégré socialement. Travailler en bureau d'études lui permet de protéger tout en étant un travail rémunéré qui lui permet de vivre. *« Oui, c'est un prolongement un peu de mes engagements*

personnels, de mes gestes quotidiens. Et c'est ma manière un peu d'être utile dans cette société là on peut dire. Si moi on me payait juste à aller dehors et puis à observer, je le ferai. Mais ça ne marche pas comme ça. Et puis il faut être rentable. Donc si je peux le faire en faisant ce qui me tient à cœur et puis en défendant un peu les causes qui me tiennent à cœur, tout en restant impartial, bien-sûr. C'est un peu pour ça que, ouais je trouve ça un peu, c'est le côté un peu utile de mon métier quoi. » C'est un engagement « résigné », « rangé », en adéquation avec les attentes d'une société capitaliste. Il y a derrière une volonté enfantine de changer les choses de sa part, qui ne peuvent pas être satisfaites, qui apparaissent aujourd'hui bien trop complexes pour l'adulte qu'il est. « Je ne sais pas s'il a évolué en tant que tel, mais parce que de toute façon depuis déjà assez jeune, j'étais conscient et sensible à ça. Après, peut être que du coup, je me rends un peu plus compte des manquements qu'on a dans notre société. Et de voir que quand t'es jeune, t'es enthousiaste, il faut changer ça et tout. Et qu'en fait tu vois que à ton échelle tu ne peux pas le changer. Du coup, t'es un peu plus réaliste on va dire face au modèle actuel, et que tu es du coup limité. Mais il faut rester optimiste sinon tu avances pas au niveau pro et perso. »

4.4. Une reconnaissance sociale à la légère.

Enquêté.e n°9 a beaucoup d'amis naturalistes ; la reconnaissance sociale de ce cercle de proches-là va donc de soi. Le reste de ses proches accueille en général de façon positive son travail. Il y a cependant un manque de justesse et de compréhension complète de la hauteur du travail d'expert en bureau d'études selon lui. C'est un travail qui est pris un peu avec légèreté et sans ses côtés négatifs, et sa difficulté. Il n'est pas toujours pris très au sérieux. « Je pense que la réaction sera plutôt positive dans le sens où ça sera bah c'est bien un peu de penser à l'environnement etc. Par exemple mes grands-parents ils me disent oh bah c'est bien etc. Mais derrière c'est juste, c'est bien. Mais la réelle utilité qu'ils voient derrière elle n'est pas à la hauteur en fait des enjeux auxquels on fait face. On dit c'est bien parce que c'est beau, tout de suite on pense à la montagne, on voit des espèces majestueuses, mais ça passe aussi par des espèces qui sont chiantes à déterminer, qui sont vraiment difficiles à capter. Et qui sont autant utiles quoi. »

4.5. Une cohésion sociale sur le fond théorique, mais une divergence sur les leviers d'action, entre militantisme et accompagnement.

Enquêté.e n°9 pense que ses collègues naturalistes (extra-entreprise) possèdent plus ou moins la même vision de leur métier que lui. Il entend par là la rigueur et la volonté de continuer à exercer même si blasés par les limites et les contradictions avec lesquelles ils doivent composer. Il dit qu'ils se rejoignent, sur les aberrations dont ils entendent parler, ils se comprennent.

Cependant, leurs avis divergent sur les leviers d'actions à mettre en œuvre face à ce genre de frustrations. Certains appuient une démarche sociale proactive, de sensibilisation et d'accompagnement, alors que d'autres vont s'inscrire dans une démarche de lutte, d'action forte, de désobéissance civile. Un moyen commun pour Enquêté.e n°9, c'est l'adhésion généralisée de tous naturalistes (en milieu associatif ou en BE) aux associations. Il perçoit cela comme une extension militante, comme une façon de créer une entente autour des choses à faire remonter.

Enquêté.e n°9 pense également que la passion naturaliste pousse à exercer en dehors des heures de travail. « Après c'est ta passion qui te pousse à être intéressé, et à passer outre tes heures de bureau. Mais après, c'est là un peu la difficulté, c'est d'avoir un équilibre vie perso vie privée, vie professionnelle pardon. Et ça, je pense qu'on a dû t'en parler aussi, peut-être. Sur l'aspect charge de travail. Est ce que ça dépasse la vie privée, ça empiète dessus, est ce que t'as du temps perso après derrière... » Il fait partie de ces gens qui pensent que la passion naturaliste provoque cela, et que c'est aussi ça qui constitue chaque naturaliste.

4.6. Une rationalité économique qui s'interpose dans la conciliation entre éthique personnelle et pratique professionnelle.

Il semble qu'il soit compliqué pour Enquêté.e n°9 de concilier totalement son éthique personnelle avec sa pratique professionnelle. Tout d'abord, Enquêté.e n°9 mentionne que son travail prolonge ses engagements personnels, ce qui indique une certaine cohérence entre les deux. Cependant, il note que cette conciliation est limitée, en particulier parce qu'il n'a pas le pouvoir de refuser des projets qui vont à l'encontre de son éthique personnelle. Ce manque de pouvoir décisionnel le conduit parfois à être partie

prenante dans un projet pour lequel il ne peut pas se résoudre à trouver une légitimité. Cela creuse donc un écart entre sa pratique professionnelle et son éthique personnelle.

Par contre, s'il était gérant de BE, et qu'il pouvait sélectionner les projets, alors cela lui permettrait mieux de concilier éthique personnelle et pratique professionnelle quotidienne. *« Par contre, je pense qu'en termes de gérant d'entreprise, déjà en choisissant un peu les clients avec lesquels tu travailles et après en ayant un discours aussi honnête et en disant que bah là le projet il n'est pas, il n'est pas cohérent et il se fera pas. Enfin, ça ce serait judicieux de ne pas le faire, ce serait mieux et ça irait... Ça serait quasiment un équilibre vraiment avec mes convictions. Mais je pense qu'on n'a pas assez ce discours franc et que les clients en face n'ont pas cette écoute suffisante. Parce que tu seras honnête, le client dira... Si tu tombes sur un client qui est à l'écoute, il te dira OK, qu'est-ce qu'on peut faire pour que le projet soit cohérent ? Puis si c'est un client qui s'en fout, bah il te dira bah OK, on te prendra plus pour travailler, puis on prendra un autre bureau d'études à côté et puis voilà quoi. Mais après il y a la réalité économique qui te rattrape quoi. »* Enquêté.e n°9 reconnaît que la réalité économique peut souvent l'emporter, ce qui peut limiter la capacité de chacun à prendre des positions fermes en accord avec des convictions fortes. Ce qui apparaît assez bien finalement, c'est combien la rationalité économique vient saper la relation entre l'éthique personnelle d'Enquêté.e n°9 et sa pratique professionnelle.

N.B. : L'éthique personnelle d'Enquêté.e n°9 semble aussi passer par cette volonté d'impartialité qui doit combattre en quelques sortes ses attachements émotionnels, afin d'éviter de laisser trop de place à sa subjectivité dans des projets qui le touchent. C'est sa garantie de pertinence. (35:30 et autres)

« Bah forcément, t'es obligé de te détacher et d'être impartial par rapport au projet qu'il y a. Donc tu mets quand même tous les éléments que tu as à ta connaissance pour montrer les incidences et essayer de ne pas aggraver l'état de l'environnement actuel. »

« Mon attachement à la faune, il va passer par le spectre des chauves-souris, et des oiseaux mais un peu moindre quand même. Et du coup, forcément, quand je vais travailler, évidemment, je vais être impartial et exhaustif sur l'ensemble des taxons. Mais il y aura un côté un peu plus émotionnel, on va dire sur le taxon dont je viens de te parler. Donc c'est sûr que s'il y a un projet qui impacte, admettons l'entomofaune, mais aussi le côté chauves-souris, bah je serai un peu plus ému, on va dire, par le côté chauves-souris qui m'atteint plus personnellement du coup. »

4.7. Une impuissance et un pessimisme évacués par l'impartialité et la poursuite du reste positif.

Globalement, Enquêté.e n°9 se sent impuissant et pessimiste face à la crise environnementale ; la certitude d'être la génération qui va réellement souffrir de cette crise ne le quitte pas. Il n'accorde que très peu de pouvoir aux populaires gestes quotidiens pour l'environnement qui sont prônés à une échelle individuelle. Il se sent impuissant.

« Y a un côté de moi qui est pessimiste, un peu en mode, de toute façon c'est un combat qui est plus ou moins déjà perdu dans le sens où on va vraiment en baver. Nous un peu, mais si ça se trouve les générations futures encore plus. Et perdu dans le sens où bah les effets sont déjà là et ils seront exacerbés. Mais perdu aussi parce qu'au final on ne va pas assez vite et on fait des petits actes mais qui vont impacter vraiment de manière minime les changements qui sont en cours. Donc il y a un côté un pe... genre impuissant. »

Cependant, il ne se sent pas anxieux pour autant, parce qu'il arrive à se concentrer sur d'autres choses et à mettre de côté tout ça. Il se rattache à ses amis, à l'endroit où il vit, à des choses positives finalement.

Son impartialité au quotidien dans son travail, cet idéal de pertinence qu'il souhaite atteindre, cette rigidification est une sorte de mécanisme de défense. C'est l'idée de se rendre imperméable à ce à quoi on est le plus sensible, aux territoires auxquels on est attachés et qui sont massacrés sous nos yeux. Cette impartialité permet à Enquêté.e n°9 d'endosser ce rôle d'objectivité et de noyer ce qu'il ressent ; ce qui arrive n'est pas de sa faute, mais de celle du système. *« Mais en fait, concrètement, par exemple, à côté de chez moi, j'ai vu qu'il y avait un projet de panneaux photovoltaïques dans des milieux plutôt prairiaux. Et là, je trouve ça aberrant qu'on remplace des milieux plutôt naturels et qu'on mette des activités humaines dessus qui vont être impactante, et de manière assez pérenne parce que c'est sur 20 30 ans du coup. Donc quand ça touche en fait ton lieu de vie, plus tes lieux de loisir ou de détente, forcément tu vas être beaucoup plus touché. Alors que si c'est sur des territoires qui sont géographiquement loin, ou qui environnementalement*

sont différents de ce que tu vis au quotidien, t'auras forcément un attachement un peu, un peu moins moindre et tu vas être beaucoup plus détaché. Et peut être que c'est un mécanisme de défense. Parce que si tu fais ça pour chaque projet, tu quittes ton job et tu ne fais plus du bureau d'études quoi. »

4.8. Opposition association versus bureau d'études : entre opportunités de carrière réelles et souhaitables.

Enquêté.e n°9 a exercé en association et en bureau d'études ; sa perception des deux milieux est donc riche d'expériences personnelles. Tout d'abord, il est bien conscient de l'opposition qui est souvent faite entre BE et association. *« Après, au sein même du métier de naturaliste, il y a tout ce qui est associatif. Il y a la partie bureau d'étude où là tu vas être dans le financier, dans la rentabilité. Et donc entre ceux qui sont en associatif, vont avoir tendance parfois à juger hâtivement un peu, à dire qu'on fait des études pour l'argent et que, au final, la considération de la biodiversité passe un peu au second plan. »* Cette dichotomie prend un certain sens pour lui. En effet, son premier bureau d'études à Nantes, [ancien bureau d'études], était de réputation assez complaisant. Il est lui-même dérangé par la rationalité économique des BE, il en convient à plusieurs moments dans l'entretien. Il pense également que la plupart des naturalistes en bureau d'études aspirent à un poste en milieu associatif, mais que c'est bien plus difficile à obtenir. C'est lui-même ce qu'il se souhaite. Un avenir en association paraît convoité, et souhaitable.

4.9. Perspectives d'avenir : partir en association ou créer mon propre bureau d'études.

Notre enquêté.e n'envisage pas de rester très longtemps en bureau d'études. En effet, cette position professionnelle ne semble pas être idéale pour lui. A terme, ce qu'il souhaiterait, ce serait de rejoindre une association naturaliste. Les missions qu'elles proposent sont plus en adéquation avec ce qu'il aime véritablement faire. Cependant, il n'exclut pas de construire son propre bureau d'études, dans l'objectif de pouvoir sélectionner les études et ainsi exercer en adéquation totale avec ses valeurs. Ce qui le fait beaucoup hésiter, c'est la réalité économique qui existe derrière : il est conscient que ses ambitions auront beau être bonnes, les exigences réelles pour embaucher des salariés et faire vivre une entreprise sont forcément liées à des engagements économiques qui risquent de corrompre son intention initiale.

« Bonne question. Je pense qu'il y a un peu une certaine volonté des naturalistes, notamment un bureau d'étude, de trouver quelque chose de plus posé et de plus raccord avec nos engagements associatifs notamment. Donc je pense qu'il y a pas mal de gens en bureau d'études qui veulent avoir un poste en associatif. [...] Moi, je pense que j'aimerais retrouver ouais cet aspect là, je pense. Pour moi, le job de mes rêves, ça serait de faire du terrain en asso, proche de la montagne, de répondre à des actions de connaissance surtout, parce que c'est ce qui me passionne le plus au final. Au-delà d'être utile, et de dire bah y a telle espèce, on peut la prendre en compte à travers telle mesure. Moi, juste de me balader et de voir des espèces et d'améliorer la connaissance, ça me suffit déjà quoi. Donc ça, ou alors après y a la possibilité de créer son propre bureau d'étude. »

3. Exemple 2 d'une analyse individuelle.

Analyse individuelle – Enquêté.e n°8.

1. Profil professionnel.

Parcours études, parcours pro, domaine de spécialisation.

Enquêté.e n°8 a commencé ses études universitaires à Pau, avant de migrer à Toulouse pour les deux autres années de licence. Il effectue ensuite sa première année de Master à Toulouse. A l'époque, la sélection se faisait entre le master 1 et le master 2 ; il est mis sur liste d'attente de son master. Ne souhaitant pas faire une année « pour rien », il part en Chine, pour travailler sur un projet sur le comportement des oiseaux (Orite à longue queue pour être précis). Il rentre ensuite à Lille pour refaire un master 1, avant d'être pris en master 2 à Rennes, en EFCE, un master d'écologie fonctionnelle évolutive qui fait de l'éthologie. Suite à son master, et à une recherche acharnée, il trouve une thèse à Prague, en République Tchèque, sur le rossignol. Il poursuit donc ses études doctorales à Prague en se concentrant sur l'écologie comportementale des rossignols et l'interaction entre différentes sous-espèces de cet oiseau. Pendant sa thèse, Enquêté.e n°8 est amené à collaborer avec des chercheurs d'autres pays, comme des pays d'Europe centrale et de l'Est, ainsi que la Russie. Il va participer à des conférences internationales, au fur et à mesure que sa passion pour l'éthologie et l'étude du comportement animal continuent de se développer.

Après sa thèse, Enquêté.e n°8 rejoint [bureau d'études] à Toulouse en tant qu'expert naturaliste ornithologue, pour qui il travaille depuis deux ans.

2. Pratiques.

Type de BE, missions, pourquoi ce BE.

2.1. Type de BE.

[bureau d'études] est un bureau d'études d'ingénierie écologique qui se concentre principalement sur des projets d'aménagements et de travaux publics. Cela peut inclure des projets liés à des infrastructures de transport comme des lignes de métro, des autoroutes, des TGV. Il a réalisé également beaucoup d'études dans le secteur de l'énergie renouvelable, en particulier les panneaux photovoltaïques. L'ensemble de leurs prestations se résume donc à de l'expertise environnementale mais aussi des services de conseil et d'assistance maître d'ouvrage (AMO). Le bureau d'étude est originaire du Sud-Est de la France (Avignon), mais dispose de plusieurs agences couvrant différentes régions, comme Lyon, Mayorgue (?), Toulouse, Bordeaux et d'autres. Le bureau d'étude intervient sur une grande variété de terrains, de la montagne à la campagne, en passant par des zones périurbaines et côtières.

2.2. Missions.

Les missions qu'Enquêté.e n°8 va remplir sont du coup très variées. Il fait beaucoup d'études d'impact, mais aussi de l'AMO, de la cartographie...

2.3. Les mutations technologiques créent les bonnes conditions de l'exercice professionnel ; même si elles sont le symptôme d'un éloignement de la figure du naturaliste philosophe.

Pour Enquêté.e n°8, les mutations technologiques ne peuvent être perçues que positivement, surtout dans un contexte actuel de contrainte temporelle. Ces nouvelles technologies, qu'il a toujours connues, permettent un gain de temps phénoménal, une praticité à toute épreuve sur le terrain et dans l'analyse, et un gain de précision autant dans l'inventaire que concernant les informations naturalistes (GPS etc). *« C'est un bond en avant énorme. Notamment dans un contexte je t'avais dit tu vois, de contraintes de temps parce que rentabilité. Le fait de bah déjà faire à la main une petite cartographie, de dire... Fin tu vois les cartes qu'ils faisaient au XVI^e siècle, et ce qu'on fait maintenant avec juste un drone, évidemment la précision elle est folle. Le fait d'avoir des prises photos, j'en reviens peut-être à ça, mais c'est très important et des fois sur le*

terrain, parce que t'as pas trop le temps, t'as pas en tête. Genre tu vois un rapace, on va dire. C'est un jeune rapace, il est un peu bigarré. Tu sais pas trop quelle espèce précisément. [...] et tu vois limite mieux que si tu voyais l'œil nu en tout cas, ou limite avec tes jumelles. Et plus tard, tu pourras checker précisément avec ton bouquin, tes références biblio, quelle espèce ça va être. Ça à l'époque, il y avait plus de ratés. Ouais en termes d'infos en général, le fait de pointer les points GPS, bah c'est vachement bien. La précision est géniale, le fait que ce soit instantané et que cette info elle soit partageable en fait par tout le monde, ça c'est ultra important. »

En revanche, il fait la différence entre la génération de naturalistes qui utilisent aujourd'hui ce type de technologie et qui adhèrent à un moule technicien, opposé à une ancienne génération de naturalistes qu'il qualifie de philosophe, avec moins une idée de performance mais une approche compréhensive plus exhaustive. *« En fait avec les vieilles technologies pour prendre des notes etc, si tu les veux elles sont encore là. Peut-être les gens qui n'ont jamais eu cette approche là d'avoir le temps en tout cas de faire les choses en détail, ils ont pas ce réflexe là et c'est un peu dommage. Ils ont peut-être perdu de l'approche vraiment naturaliste. Parce que bah naturaliste scientifique en mode à l'ancienne, à la Darwin quoi, c'est tu te poses sur un truc, t'as un mois devant toi, t'es sur un bateau... C'est de la philosophie, c'est que t'as du temps à réfléchir à comment ça marchait et pourquoi... Et du coup, le moindre détail te semble important et tu tombes sur quelque chose d'important aussi. Là c'est de... le moule technicien. Tu y vas, c'est un inventaire. »*

2.4. Choix du bureau d'études.

Enquêté.e n°8 a choisi [bureau d'études] pour plusieurs raisons. Déjà, c'est un bureau d'étude à Toulouse. Étant originaire de la région, c'était attrayant pour lui de retourner près de ses racines après en avoir été éloigné pendant si longtemps. De plus, sa recherche d'emploi est tombée pile pendant le covid. A cette époque-là, il s'est dit qu'il ne fallait pas trop faire la fine bouche et trouver un emploi. Il était assez pressé parce qu'il était retourné chez ses parents et que c'était pas forcément facile à vivre. Enfin, le salaire minimal ne l'intéressait pas, mais il a souhaité une promesse d'évolution de salaire pour intégrer ce poste, ce qu'il a obtenu.

3. Représentations sociales.

3.1. Un attachement pour le Sud-Ouest, qui n'ampute pas une soif de découverte.

Indubitablement, Enquêté.e n°8 entretient une connexion émotionnelle avec le terroir Toulousain et avec le Sud-Ouest, dont il est originaire. Il exprime un lien émotionnel fort avec ces territoires sur lesquels il intervient en tant qu'écologue. Il évoque des souvenirs de son adolescence passée dans les Pyrénées et comment ces souvenirs prennent une nouvelle dimension lorsqu'il retourne dans ces régions pour son travail. Cette connexion émotionnelle lui permet de voir les territoires avec un regard plus riche et coloré, renforçant son attachement personnel. *« Et là je suis revenu vraiment dans mon terroir, au sens large, Pyrénéens en tout cas. Et quand je repars faire de la rando pour un projet dans les Pyrénées, c'est des coins où j'allais ado avec mes parents. Que j'ai jamais revu de ma vie. Et je me remémore des trucs...(???) avec un œil nouveau parce que je vais identifier les espèces, je le vois d'une manière tellement plus riche, plus colorée. Et là l'émotionnel il joue, c'est mon terroir clairement. Je me sens de là. »*

Cependant, Enquêté.e n°8 apprécie également la diversité des territoires sur lesquels il intervient, et notamment l'attrait pour l'exploration et les nouveaux territoires, avec de nouveaux milieux, paysages et espèces, quand il s'éloigne de sa région habituelle. On perçoit très clairement ici un attachement à l'exploration et à la découverte de la diversité des territoires.

Enfin, l'attachement au territoire d'Enquêté.e n°8 est aussi très marqué par la dimension humaine. Les rencontres qu'il fait d'habitants locaux, les anecdotes qu'il raconte, montre combien son expérience des territoires possède aussi une dimension socio-anthropocentrée, qui renforce son lien avec les territoires, notamment dans le cadre de son travail.

3.2. Une attachement au vivant prégnant, entretenu par une curiosité scientifique insatiable.

Enquêté.e n°8 exprime un fort attachement à la nature sauvage et à la sensation de bien-être qu'il ressent à son contact, quand il est à l'extérieur sur le terrain. La nature lui procure apaisement. *« D'être*

dehors dans la nature un peu sauvage, même dans la campagne, s'il y a un peu un bosquet un machin comme ça... Tout de suite je me sens bien. C'est apaisant, ça a un sens. » Travailler sur du béton, en zone urbaine l'ennuie fortement. Son attachement est principalement orienté vers le vivant sauvage qui interagit dans son environnement naturel. Il se sent plus connecté aux espèces qui évoluent dans des habitats naturels préservés plutôt qu'aux espèces urbaines. Il est tout particulièrement attaché au rossignol, qui constitue désormais une part de son identité. « *Quand j'entends un rossignol, j'ai passé beaucoup de temps de ma vie à faire ça, c'est une part de mon identité, une part de mon...* »

L'attachement au vivant d'Enquêté.e n°8, au-delà d'une forte connexion émotionnelle, se caractérise par un émerveillement constamment provoqué par la curiosité et la volonté d'apprendre. Il est passionné par le comportement du vivant, mais aussi par l'activité de décryptage de cette vie qu'il observe. Cette curiosité scientifique est absolument reliée au domaine émotionnel : l'un et l'autre s'entretiennent mutuellement. « *Moi donc c'est quand même très lié ouais à mon côté scientifique. Mon affect il est lié à cette connaissance là, l'excitation d'un truc un peu nouveau. T'as un plaisir, une curiosité à voir la nature telle qu'elle est, et être dans la nature en elle-même. Après ce lien au vivant moi, c'est un peu le vivant sauvage. C'est le vivant qui interagit, le vivant qui a un comportement, en fait. Une plante j'essaie de m'y mettre un peu, je trouve ça très beau. J'essaie de voir le côté évolution de la forme et tout, mais c'est déjà un vivant qui est moins vivant pour moi.* »

Ainsi, Enquêté.e n°8 déprécie particulièrement le travail de bureau et la monotonie des terrains en ville. Enquêté.e n°8 explique que lorsqu'il est contraint de passer trop de temps au bureau sans pouvoir aller sur le terrain, il ressent un malaise et une désaffection pour son travail qui le pousse à le remettre en cause. Son attachement au vivant est donc une véritable motivation pour son exercice professionnel, qui le colore de sens. En tant que scientifique, il a besoin de stimulation constante ; le bureau et ses aléas monotones ne sont pas pour lui. Son attachement au vivant est donc alimenté aussi par la soif de découverte, l'imprévu et les rencontres avec le vivant.

3.3. La vision court-termiste du monde va nous mener à notre perte ; il faut changer.

Enquêté.e n°8 dénonce un manque de prospective qui n'a rien à voir avec de la naïveté mais plutôt du profit de la part des élites dirigeantes. « *Ce n'est pas de la naïveté parce que ces gens-là, ils savent très bien ce qu'ils font. Et c'est que la com et la rentabilité et la croissance économique, dans ce qu'elle a un peu de pervers, elle va primer sur le côté, sur le contre pouvoir qu'on va essayer de mettre.* » La croissance verte est une hérésie selon lui ; il faut plutôt remettre en cause les comportements « écicides » que de tenter de les adapter et de les rendre écologiques. « *Là, on parlait des avions verts. Alors je sais plus quel gouvernement, ça doit être Macron, bon plan pour avoir des avions verts etc. Surtout, gardez de la croissance économique, mais faire du green ! L'avion vert c'est quoi ? C'est du biocarburant mais bio évidemment. Le Biocarburant c'est quoi ? C'est bah en général tu déforestes et tu fais de l'agriculture intensive pour faire ton biocarburant, pour que ton avion il soit vert. Et tu remets pas en cause le fait qu'il y ait des avions voire plus d'avions en fait. Bon.* » Pour lui, ce genre de vision (qu'il ne nomme pas mais qui est la vision capitaliste) est court-termiste et s'investit à contre-courant de la science qui avertit depuis longtemps des conséquences de cette vision. Selon lui, nous fonçons dans le mur. Dans toutefois le nommer, il exprime de façon sarcastique qu'un changement total d'attitude par rapport à l'environnement et changement de direction de paradigme de vie est nécessaire. « *Si vraiment tu es pragmatique et tu es probabiliste jusqu'au bout des ongles et même si tu n'as pas de morale ou d'éthique, même comme ça, si tu es rationnel et que t'as les bonnes infos, eh bien, il faut tout simplement équilibrer ton milieu et penser à ouais... C'est seulement une question de... J'ai pas le terme mais c'est une question de long terme contre le court terme. La logique dans laquelle on est, même de compensation ou même de construction etc. ou d'éviter trop les dégâts, c'est toujours court-termiste. Et c'est un gros problème qu'on bah... S'est accumulé pendant très longtemps, que là on commence à avoir sur le... sur tous les projets, sur tout la santé publique, sur tout ce que veut. Le climat en soi c'est un très bon exemple de problème global qui prend du temps à changer et qui a pris racine il y a très longtemps depuis l'ère industrielle. Et qui maintenant est ultra ultra importante, qui est ultra urgente, qui ne changera pas de manière significative avant, au moins à moyen terme. Et même les mesures d'urgence où tout le monde est en train de chialer parce qu'effectivement il faut couper dans des budgets, il faut annuler des choses, l'effort qu'on fait en ce moment là, il est ridicule. Les objectifs qu'on se fixe, qui sont limites faisables, on fait pas la moitié et... Voilà. C'est même pas être pessimiste là, c'est vraiment être assez premier degré là-dessus c'est... Le fait qu'on fonce dans le mur... C'est rigolo parce c'est même pas genre on est en train de... C'est un peu*

qu'on est en train de freiner à l'approche du mur c'est même pas qu'on s'arrête, ou qu'on recule du mur, c'est qu'on est en train d'accélérer moins vite.»

4. Perceptions individuelles.

4.1. Une rupture malvenue entre savoir naturaliste académique et savoir naturaliste de terrain ; une action environnementale cloisonnée entre législation stricte et application réaliste.

a) Un défi entre législation stricte et application réaliste.

Tout d'abord, Enquêté.e n°8 reconnaît une prise de conscience collective et croissante, aussi bien citoyenne que politique, de l'importance de la protection de l'environnement. En France, et en Europe, il existe de nombreuses contraintes réglementaires qui permettent de représenter les intérêts de la biodiversité, mais qui peuvent parfois être très lourdes pour les aménageurs et porteurs de projets.

Enquêté.e n°8 dénonce une rentabilité économique et une croissance économique qui priment sur les considérations environnementales. Il critique par exemple la focalisation excessive sur la communication et la mise en avant d'initiatives vertes plutôt que sur des actions réelles et effectives. Pour lui, c'est surtout une volonté de sauver les apparences qui est intéressée ; les politiques et grands décisionnaires sont à côté de la plaque. Il pointe aussi du doigt une vision court-termiste qui prévaut dans de nombreuses décisions économiques et politiques, alors que les considérations à long-terme devraient prévaloir pour garantir un équilibre environnemental et la viabilité à long-terme. Il critique la persistance de certaines traditions comme la chasse, qui vont à l'encontre de la conservation de la faune. Pour lui, les politiques environnementales sont trop peu appliquées, trop peu ambitieuses. Pourtant, c'est quelque chose qu'il peut comprendre, en vertu de la complexité de ces politiques. Si elles étaient trop ambitieuses, personne ne les suivrait. Il semble penser qu'il n'y a pas de solutions simples, et que trouver un équilibre entre la législation stricte et l'application réaliste est un défi. C'est d'ailleurs ce qu'il passera la majeure partie du temps à illustrer. *« Pas assez d'application oui. Pas assez ambitieuses parce que trop ambitieux elles seraient pas applicables, elles seraient rejetées de partout. Là tu retombes à une sorte de... Il n'y a pas de vérité dans ces trucs là hein. C'est est-ce que c'est mieux de négocier dans un truc qui est compliqué pour avoir une petite avancée ou est-ce que de toute ça ne servira à rien de faire peu donc vaut mieux être radical et il vaut mieux dire c'est ça ou rien et... En vrai ça dépend des contextes. [...] Donc elles ne sont pas suffisantes, c'est vrai. Il y a plein de choses sur la com qui prennent le dessus sur le vrai changement, les vrais aménagements possibles. »*

b) Usage subjectif différent de la connaissance naturaliste en bureau d'études.

Selon lui, la connaissance naturaliste a un pouvoir prédictif assez important, étant basée sur des modélisations avancées et des données empiriques. Elle permet d'estimer les impacts potentiels sur la biodiversité et l'environnement. *« Tu parlais d'évolutions des méthodes ou des outils, des modélisations sur le climat, sur les écosystèmes, sur des interactions entre espèces, même sur des trucs chimiques, c'est une avancée... Sans parler d'IA tout ça, mais c'est une avancée qui est stratosphérique par rapport à... Ce qu'on essaye d'estimer un peu avec quelques mesures sur un milieu sur... Bah tu mesures le taux d'arsenic dans ton eau ou... Tu comptes le nombre d'oiseaux qui est revenu ou pas. Là on a un pouvoir prédictif qui est assez énorme. »* De la même façon, la connaissance naturaliste est utile pour faire des suivis long terme, afin d'observer l'évolution des milieux, et déterminer l'impact réel de projets sur l'environnement. Enfin, la connaissance naturaliste permet de contribuer à travailler sur la résilience des écosystèmes. Même si certains milieux ne peuvent pas être sauvés, il est possible d'aider les espèces à revenir et de restaurer un équilibre naturel.

L'enjeu principal de la connaissance naturaliste, c'est sa publication, et le partage de sa connaissance. Pour Enquêté.e n°8, il y a un vrai manque d'interaction entre les connaissances locales du terrain et la connaissance théorique diffusée dans les publications scientifiques. Plus spécifiquement, les naturalistes qui exercent en bureau d'études sont peu branchés dans cette continuité entre recherche et expérience pragmatique du terrain. Pour Enquêté.e n°8, les naturalistes qui exercent en bureau d'études ne sont pas très acteurs de la conservation, ni véritablement acteurs de la production scientifique. *« [01:31:14]C'est... Le rôle qu'on a, nous, notre échelle de bureaux d'études sur la conservation. On est*

témoins, on est exécutants, on fait remonter l'information, mais on n'est pas tant acteurs que ça je trouve. [13.3s] » En fait, ce qu'entend Enquêté.e n°8 par là, c'est qu'il se sentait bien plus acteur de la science et de la conservation quand il était doctorant. Maintenant, il ressent cette grande différence avec son métier, qui le force à utiliser la connaissance naturaliste d'une façon différente. Lors de cette question, Enquêté.e n°8 se concentre davantage sur la production de connaissances, qui lui tient particulièrement à cœur en tant que scientifique, que sur le rôle de la connaissance en contexte de crise climatique. Les associations naturalistes sont de véritables catalyseurs et ponts pour la connaissance naturaliste et la recherche, alors que ce n'est pas spécialement le cas pour les bureaux d'études. Et Enquêté.e n°8 le regrette.

4.2. ERC & étude d'impact : des outils légitimes mais imparfaits.

Enquêté.e n°8 avance que l'étude d'impact et la séquence ERC sont nécessaires et doivent exister. Par contre, il estime qu'il faut challenger ces outils, parce qu'ils sont très imparfaits. Par exemple, même si la compensation peut-être intéressante à utiliser sur des milieux dégradés, elle reste décevante dans bien d'autres situations, et répond à une logique économique destructrice. « Il faut être très très critique là-dessus. Il faut qu'elle soit là, il faut qu'elle soit bien faite, mais... L'ERC si en vrai. C'est que... Le juge le sait. [rires] [01:11:35] La compensation, c'est censé être le truc miracle, et on peut tout défoncer parce qu'on paye c'est bon. Qui quand même d'un cynisme fou quand t'y penses. Et ça ne tient pas ses promesses. Donc heureusement, on a plein de milieux extrêmement dégradés, pollués, qu'ils peuvent renflouer, que tu peux remettre en état. Donc la compensation peut servir à ça. En vrai c'est triste. [18.8s] Parce qu'il y aurait d'autres dynamiques sociales, citoyennes, ou l'État pour résoudre ce problème. Là.. "non mais c'est réglé par ces problèmes là". Et du coup, ça implique que ces problèmes sont réglés cette façon là, on a quand même bétonné à côté. Ou des fois, on va compenser quelque chose qui n'a rien à voir avec ce qu'on a détruit. C'est quand même positif de faire ça, mais ça ne correspond pas à un équilibre qu'on veut atteindre en fait c'est... Donc ouais non, non... Quand t'es scientifique premier degré, c'est pas très rose, évidemment le petit truc qu'ils font et ils valorisent énormément sur de la com. Et là pour moi c'est foutage de gueule parce que... Mettre en avant les bonnes choses bien-sûr; faire son devoir là-dessus en mode les labels, les machins, les étiquettes... C'est tellement du... Fin c'est du commerce. Donc ça dépend quoi vraiment. »

4.3. Exercer en bureau d'études comme un engagement : sens du sacrifice mais peu d'action engagée.

Enquêté.e n°8 assure que travailler chez [bureau d'études] est une forme d'engagement de sa part pour la protection de la biodiversité. Pour lui, l'une des preuves évidentes de son dévouement réside dans le fait qu'il aurait pu être mieux payé ailleurs, à exercer un autre métier, mais qu'il a tout de même choisi celui-ci par conviction. Cette notion à peine dissimulée du sacrifice devrait illustrer pleinement son engagement. A aucun moment il ne parlera d'engagement plus militant le concernant, où n'effectuera de comparaisons.

Paul [01:31:41] Est-ce que tu considères toi aujourd'hui ce taff que tu fais en bureau d'études comme une forme d'engagement en faveur de la protection de la biodiversité ?

Enquêté.e n°8 [01:31:51] Oui, oui. Oui, parce que bah toujours pareil, j'aurais pu avoir des taff qui paient mieux, donc ça fait c'est aussi la raison principale c'est égoïste hein. Mais il n'y aurait pas eu ce sens là. Et ce sens là il est quand même est important pour que j'aime ce que je fasse et pour en faire une continuité avec ce que je connais, ce que je sais faire, et ce que je peux apporter en fait à la société ou à l'environnement. Eh oui, tu me mets à bosser pour une banque, je triple mon salaire mais.... Déjà je ne le vis pas bien parce que c'est pas moi.

4.4. Une reconnaissance sociale qui n'est pas évidente ou mal-comprise.

La reconnaissance sociale de sa vocation professionnelle n'est pas évidente. Il explique que son entourage n'a pas vraiment une idée précise de ce qu'il fait. Souvent, quand il explique son métier, son auditoire est positivement impressionné et pense qu'il est payé à rien faire. Après, lui-même estime qu'il a la chance de pouvoir faire ce qu'il aime, et qu'il n'a pas à se plaindre. « Ouais parce que... Bah parce que ils posent un peu la question. Sur l'a priori qu'ils en ont, ils savent pas trop en général. C'est cool, tu bosses un

peu pour la nature, pour le côté ouais, protège de l'environnement, ce qui est vrai. Mais après précisément non, ils savent pas trop ce que je fais. Après souvent ils me connaissaient aussi du point de vue ornithologique. Même ce terme là, tu vois je ne me reconnais pas... Pour moi les ornithologues, c'est des gens ultra passionné limite plus que moi, vraiment que oiseaux, qui vont cocher tous les trucs qu'ils voient qui connaissent le nombre d'œufs de telle bestiole. J'ai dû apprendre plein de choses et du coup, je commence à l'être vraiment. Je coche aussi les... À la base, je suis naturaliste au sens large et j'ai cette approche un peu old school de venir "bah non moi, je vois l'interaction", bah je suis écologue donc c'est l'environnement avec l'évolution de la bestiole dans l'espace et dans le temps. J'ai une autre échelle. Mais donc ouais ils voient le côté de ben en fait, tu travailles sur les oiseaux, tu vas voir des oiseaux et tout, t'écoutes les chants et c'est joli quoi. C'est naïf, mais c'est un peu vrai. Et il y a plein de gens qui sont en mode toi "qu'est-ce tu fais ? Oh trop bien !" Genre "ah ouais tu bosses pas trop, t'as de la chance toi". En vrai j'ai la chance d'avoir pu faire le taf que j'avais choisi de faire un peu à la base. Et je vois les tafs, avec les gens avec qui j'interagis, bah les élagueurs ou des mecs sur les chantiers. Qui sont clairement moins bien payés que moi en général. »

4.5. Le salaire comme facteur d'explication des différentes postures professionnelles.

Enquêté.e n°8 explique que certains collègues naturalistes en BE ne font pas autant de zèle que lui, et quelque part il les comprend. Pour lui, cette différence d'appréhension du même métier est directement liée à la paie. N'étant pas assez conséquente, elle n'invite pas à avoir une posture de rigueur dans le métier, ni à en faire plus « par conscience ». « Et pareil j'ai des collègues que je comprends tout à fait. On n'est pas très bien payés. On me dit là j'y vais, t'as deux heures alors qu'il faudrait en prendre quatre. Ils font leur maximum en deux heures et après ils disent bah je ne vais pas faire plus en fait. Je vais pas m'user la santé parce que... Déjà faut qu'eux ils comprennent ça suffit pas. Du coup, je fais ce qu'il m'est demandé et je remonte le fait que c'est pas assez. Et fin on n'est pas bénévoles non plus tu vois. Mais bon, faire ce taff là sans essayer de faire un truc bien et qui a un impact au-delà de ta voix, au delà du client. Oui, il y a des dossiers où peu importe ce qu'on dit, le projet se fait quand même et ils bétonnent tout. »

4.6. Éthique : une harmonie de façade, qui se substitue à une schizophrénie plus assumée.

Travailler en bureau d'études permet, sur le papier, à Enquêté.e n°8 de mettre au diapason son éthique personnelle avec sa pratique professionnelle, son éthique de travail. Il mentionne tout de même être assez rigoureux, et parle d'une hygiène de vie au travail. Pour lui, il n'est pas concevable de ne pas être exhaustif. « C'est aussi un problème d'hygiène de vie au travail j'ai envie de te dire. Si tu fais les trucs à fond, si c'est un peu mal fait ou un peu à moitié c'est extrêmement perturbant et c'est angoissant quoi. Du coup, par rapport aux attentes qui sont on veut une base solide, mais on veut juste base et vous prenez pas la tête... Bah moi je... Non. C'est pas que je comprends pas, c'est que je suis pas d'accord juste. Et je suis assez borné là-dessus. »

Pour autant, Enquêté.e n°8 n'est pas satisfait à 100 %. « Bah je pense que si y a bien un point je ne serais jamais satisfait à 100% de ce que je fais parce que j'aurais envie de changer des trucs et y a des trucs qui vont me rendre fou parce que c'est fait à l'arrache, ou c'est mal fait.... Les gens qui prennent les vraies décisions, que ça soit dans ma boîte ou au niveau de l'État. Ils pensent, même sincèrement, ils pensent qu'ils ont tous les éléments, qu'ils prennent la bonne décision et moi je trouve qu'ils sont à côté de la plaque. Cette frustration là, ça ferait de l'insatisfaction dans mon taf, mais à la fois c'est un moteur pour essayer d'améliorer les choses aussi à mon niveau. » Les écarts qu'il vit entre son éthique personnelle et l'éthique de travail de la boîte sont génératrices de volontés de changer les choses, de subvertir, de réformer. Il explique que cette double position professionnelle, entre validation de destruction et protection de la biodiversité, force un certain dédoublement de soi qui n'est pas agréable. « C'est très schizo ouais. Quelque part t'es là pour les faire chier pour qu'elles détruisent moins. Mais au final c'est toi qui a fait un rapport qui va valider leur droit de détruire, donc [...]. »

La différence d'investissement de ses collègues témoigne également d'une inégalité dans la conciliation des éthiques personnelles et professionnelles de chacun. Enquêté.e n°8 parle même d'un manque de sens parfois, qu'il ressent surtout dans des périodes de creux, et qui le fait douter. Il a la sensation qu'il pourrait faire plus, faire plus que travailler en bureau d'études. C'est la recherche qui lui manque.

Enquêté.e n°8 [01:55:58] Là j'ai eu deux mois sans terrain, c'est les moments où tu doutes, tu te dis... Fin t'as cette balance du pour et du contre dans ton taff...

Paul [01:56:02] Genre "ah, j'ai envie de me casser."

Enquêté.e n°8 [01:56:06] C'est pas stimulant, c'est que tu réécrites les mêmes trucs sans faire trop de copier coller. T'as des collègues un peu cyniques, encore une fois ils ont sans doute raison, ils font le minimum qu'on attend d'eux hein. Ils font clairement du copier coller ils changent trois mots et moi je suis en mode... Je suis pas là pour ça. Je pourrais faire plus déjà comme simuler (?) mais je pourrais apporter plus au monde que ça... Mais bon ça reste un taff et... Bah y a ce côté un peu élitiste c'est vrai de dire... Avant je faisais vachement plus, donc j'en chie à faire ça, alors que c'est un boulot qui est pas trop difficile déjà, pour moi. C'est juste usant psychologiquement, c'est ennuyeux. Genre l'ennuyeux, je sais pas trop l'encaisser en fait. C'est un problème aussi d'hyperactivité, de recherche.

4.7. Une écoanxiété qui doit être guérie par l'engagement.

Enquêté.e n°8 se caractérise comme étant écoanxieux. C'est difficile pour lui de rencontrer des gens au quotidien dans son travail qui ignorent la portée de leurs actes, et la gravité de la situation environnementale. Il explique que la prise de conscience n'est pas globale du tout, qu'il y a encore plein de gens qui ne s'en préoccupe pas. Cependant, il relativise en expliquant que cette anxiété n'est pas présente au quotidien, et qu'il y a des endroits sur terre où il y a bien plus de raisons d'être écoanxieux, tant la crise environnementale est plus grave ou ses conséquences plus directes.

Paul [01:41:49] Toi c'est ça qui te rend le plus anxieux ? D'être face à des gens qui le sont pas du tout.

Enquêté.e n°8 [01:41:53] Je vois pas... ça joue parce qu'il y a ce décalage là. En fait t'as l'impression que t'es taré parce que tu te dis bah moi j'ai peur de tout ça. En vrai au quotidien, ça me touche pas vraiment. A part là il fait 30 degrés à Toulouse, pour moi c'est trop mais...[...].

Travailler en bureau d'études ne fait pas diminuer l'anxiété d'Enquêté.e n°8, bien au contraire. Être en permanence témoin de la biodiversité qui s'effondre est une épreuve.

Paul [01:43:30] Travailler en bureau d'études, ça te permet de réduire cette anxiété ?

Enquêté.e n°8 [01:43:35] Je pensais et pas vraiment. Parce que, comme je te disais, du coup, je suis vraiment les mains dedans et je me sens aussi impuissant sur plein de dossiers.

Pour lui, la solution passe par l'engagement dans des associations militantes et la lutte. Même s'il ne le fait pas lui-même, il estime que c'est la meilleure façon de se sentir mieux. Puisque ce n'est pas quelque chose qu'il entreprend lui-même, on peut en déduire assez raisonnablement que l'écoanxiété qu'il ressent n'est pas si forte qu'elle le pousse à l'action.

Enquêté.e n°8 [01:43:44] Après je ferais un autre travail, ça serait pire hein. En vrai la solution, c'est aussi l'engagement personnel, c'est le travail associatif. Des trucs comme Sainte Solines par exemple où tu peux donner un exutoire à ton émotion, mais d'une manière aussi constructive. Tu croises des gens aussi qui sont de la même mouvance que toi.

Paul [01:44:02] Toi tu l'as fait Sainte Solines et tout ?

Enquêté.e n°8 [01:44:02] Moi non. J'aurais peut-être dû. Je suis pas si engagé sur le terrain en termes d'asso. Une raison très conne, c'est que dans mon métier je fais déjà beaucoup de ça. Et le week-end, je vais pas aller avec des assos faire la même chose. C'est dommage. Mais la connaissance que j'ai et l'expertise que j'ai elle aurait passé aussi par les assos. J'essaie de me consacrer du temps à ça. Et deux ans ont passé, j'ai l'impression juste d'être revenu de l'étranger d'être en France, mais. Mais fin pour moi, c'est la vraie solution à l'écoanxiété, c'est ça. C'est que t'es plus spectateur, tu deviens un peu acteur. Je le suis un peu sur plein de choses, sur mes interventions, sur la science que j'ai faite et sur comment je la communique, sur mon entourage en fait.

4.8. Opposition association versus bureau d'études : le savoir et l'objectivité versus l'action et le chiffre.

A plusieurs reprises, Enquêté.e n°8 évoque le rôle du milieu associatif, qui est rattaché plutôt à la production de connaissance, alors que le monde du bureau d'études en est écarté selon lui. Il trouve cela dommage, et défend l'idée d'une continuité scientifique entre monde de la recherche, monde associatif et bureaux d'études.

Il estime également qu'il y a une véritable différence de finalité entre les deux mondes. Le monde associatif n'est pas lucratif, alors il peut se permettre d'avoir une morale intransigeante et de s'opposer à participer à des projets, ou même s'investir contre. Alors que le monde du bureau d'études est régi par une tout autre logique : il faut faire du chiffre. Les filtres ne s'opèrent pas de la même manière, les deux mondes sont différents.

« En fait, on a vachement plus d'interventions là où les assos elles ont... Elles ont quand même un rôle assez important dans l'environnement en France en tout cas. Et elles sont même gestionnaires de certains milieux. Donc... Mais ça c'est vachement bien et des fois on fait un peu le même taf, ça c'est assez rigolo. Il y a des gens dans mon corps de métier qui disent mais ça ne devrait pas exister, c'est honteux, limite ils nous volent notre travail tu vois. Alors qu'au contraire si t'es vraiment plus dans l'environnement, bah t'es en mode "bah non, non seulement on fait pas assez, et si eux ils le font, c'est vachement bien tu vois". Mais souvent ils ont peu de salariés, c'est beaucoup de bénévolat, c'est beaucoup d'efforts. Nous, on a la chance, entre guillemets, d'être notre métier principal, de faire ça... Donc on est plus présent sur certains terrains. Il y a beaucoup en fait bah de clients, de projets qui se font, c'est pas les assos qui vont venir. Les assos seront dans le décisionnel des fois pour contrebalancer un peu, elles seront dans le fait d'aller checker ce qui se passe, de dénoncer des pratiques un peu... Ça nous est arrivé... Des pratiques un peu louche. Mais nous, on est vraiment... On fait l'interface déjà avec... Je n'ai même pas le terme, mais voilà, avec les promoteurs, avec les gens qui font les travaux, bah les maîtres d'ouvrage c'est ça. Il y a maître d'ouvrage et maître d'œuvre. Avec tous ces gens là. Les gens qui sont un peu chefs de projet chez nous ils sont aussi un peu chef d'orchestre pour faire le lien entre ces corps de métiers là et ça, c'est vachement intéressant. »

4.9. Perspectives d'avenir : penser à partir.

Enquêté.e n°8 hésite sincèrement à partir. Il se pose la question très souvent. Il évoque le fait de partir dans le monde naturaliste associatif, et de mener des campagnes de vulgarisation scientifique. Le moteur principal de son insatisfaction a été évoqué plus avant dans l'analyse, mais il rappelle ici que c'est surtout le salaire mauvais qui lui fait penser qu'il ne devrait pas rester là. Mais il reste pour l'instant dans une position d'attente. Il verra. *« Tous les mois, la question se pose. Pendant les deux ans, comme le salaire il bougeait vraiment pas ou très peu, c'était plutôt est-ce que je reste là ou vraiment je me casse ? »*